HOMMAGE
A MANIE-TOBIE
P. 13

WILLOW BU[...]TE
[...]SON CENTENAIRE
P.16

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58–No 16 | SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 22 JUILLET 1970 | PRIX .10 ¢

ACCUEIL DISCRET p.3



Photo Winnipeg Tribune

BILL 113
MISE AU POINT
P. 5

Elizabeth II devant l'Assemblée législative manitobaine, le 15 juillet 1970.

"Par ses immenses possibilités, le Manitoba est à l'image du Canada. Puisse cette magnifique province les réaliser pleinement, pour le plus grand bien des citoyens du pays et de toute l'humanité. Puisse-t-elle demeurer aussi, comme on l'a surnommée à juste titre, la clef de voûte de cette vaste partie du nord du continent".

Nouveau directeur général de la Division scolaire de St-Boniface



La Commission Scolaire de Saint-Boniface annonce la nomination de M. Origène E Fillion au poste de directeur général des écoles de Saint-Boniface.

M. Fillion entrera en fonction le 1er août 1970, pour succéder au Frère Joseph H. Bruns, qui prendra sa retraite après trente-cinq ans au service de la Division.

Depuis août 1966, M. Fillion détenait le poste de directeur adjoint responsable des écoles secondaires a Saint-Joseph. M. Fillion fit ses études a Letellier et au Collège de Saint-Boniface où il obtint le baccalauréat ès Arts en 1951. Il poursuivit ensuite des études de pédagogie à l'Université de Manitoba, en 1952 et y devint bachelier en Pédagogie en 1953.

Après six années d'enseignement, il reçut son baccalauréat en Education de l'Université de Manitoba.

Directeur adjoint puis directeur de l'Institut Collégial Dadota, il quittait Saint-Vital, pour le poste de directeur général adjoint à Saint-Boniface.

En 1969, il recevait une maîtrise en Education de l'Université d'Ottawa.

M. Rillion est marié et père de six enfants. Le nouveau directeur général sera assisté dans ses fonctions, par M. G. R. Green qui, depuis 1966 détient le poste de directeur général adjoint au niveau élémentaire.

A la mémoire de Manie-Tobie

Durant sa vie, Manie-Tobie a publié de nombreuses notices nécrologiques. Elle y mettait son talent et son coeur. Elle n'en écrira plus. c'est dommage!

Manie-Tobie est décédée à l'âge de 58 ans. Elle repose au cimetière de la cathédrale près de son grand-père, Elzéar Goulet. Dans le grand jour de la lumière éternelle elle sait maintenant comment on écrit l'histoire dans l'au-delà. Espérons que là haut on est plus objectif et plus intègre que dans certains coins d'ici-bas. Le 13 septembre 1870, trois soldats, à la solde du gouvernement d'Ottawa pour maintenir l'ordre à la Rivière-Rouge, ont assassiné Elzéar Goulet. Ils ont été reconnus coupables par un tribunal du Manitoba qui avait 2 mois. Mais justement pour maintenir "l'ordre", l'exécution de leur sentence a été remise à plus tard. On attend encore... C'était un début peu rassurant dans l'administration de la justice. Et cela, quoi qu'on dise, quoique l'histoire se soit évertuée à le cacher, jette une petite ombre dans la splendeur de nos fêtes centenaires. On préfère l'Evangile qui trouve moyen de raconter le reniement de Pierre et la trahison de Judas avant d'annoncer la résurrection du Maître. Mgr Taché vient porter la triste nouvelle à Madame Goulet. La réaction de la veuve fait penser à celle de saint Etienne qui a eu l'idée assez originale de prier pour ceux qui le lapidaient. C'est sans doute cet esprit chrétien à haute pression de la grand-mère qui a mérité à sa petite fille, un siècle plus tard, la patience et la sérénité dans ses épreuves. En Ontario, le Daily Telegraph annonçait le meurtre d'Elzéar Goulet sous un titre laconique, inspiré par une mentalité différente: "A Miscreant Disposed Of."

Thérèse avait appris tout cela. Elle en a souffert. Elle avait aussi appris à pardonner. Elle aimait son pays, sa race, mais avec assez de largeur de vue pour trouver des amis dans toutes les classes de la société et parmi tous les représentants de la mosaïque manitobaine et canadienne. Malgré ses infirmités et ses souffrances - peut-être à cause d'elles - elle savait comprendre, consoler et remonter ceux et celles qui venaient lui confier leurs inquiétudes, leur impression d'insécurité et de marasme. Elle avait une bonne clientèle. De nos jours, ces malaises sont bien à la mode.

Thérèse aimait le bon, le beau et le bien fait. Elle n'aura pas de peine à s'acclimater à l'ordre céleste. Ses yeux, fermés durant les dernières années aux clinquants douteux, aux modes et aux couleurs criardes de notre monde en désarroi, jouiront plus intensément des splendeurs éternelles.

Thérèse n'avait pas été faite en série. C'était une personnalité. Le bon Dieu l'a éprouvée, bousculée, comme il le fait parfois pour ses amis qui en valent la peine. Le mercredi 15 juillet, il a jugé Thérèse en état de paraître devant lui. Pendant que le Manitoba acclamait sa souveraine, Thérèse était reçue dans le "Royaume" du Père. Le bon Maître lui évitait le risque d'entreprendre un autre centenaire, centenaire plein de promesses... - on nous en a tant fait de promesses!

Le vendredi soir 17, prières au salon Desjardins. Le samedi 18 après-midi, funérailles à la chapelle des Soeurs Oblates. Messe et homélie par le curé de la cathédrale, M. l'abbé Raymond Roy. Beaucoup de parents et d'amis. Des religieuses de toutes les communautés, des prêtres. Au sanctuaire Mgr l'archevêque et l'abbé Pierre Raymond. Tous deux se sont faits enfants de choeur pendant l'absoute.

Thérèse a toujours été active. Dans son repos éternel elle trouvera bien le moyen de prier pour que l'appel de notre reine à la tolérance ne reste pas sans écho et sans effet. Surtout pas sans effet.

En retour nous prierons pour elle. Il faut aussi prier avec ceux et pour ceux qu'elle laisse dans le deuil. Ses nombreux amis ont de la peine. Combien plus encore ont de peine les membres de sa famille! Nous sommes bien impuissants à les consoler. Faute de mieux, nous leur offrons nos condoléances.

A M. Joseph Courchaine; à ses quatre filles: Mme W. Foster (Rita) de Vancouver, B.C.; Mme Claudette Ek, de Winnipeg; Mme Pat Fines, de Winnipeg, Mme I. Anderson (Isabelle), Danemark; à ses deux fils: Archie et Roger Courchaine, tous deux de Winnipeg; à ses frères et soeurs vivants au Canada ou aux Etats-Unis.

M. C.

Au Centre Culturel de St-Boniface

Cours d'art

Durant les mois de juillet et août, le CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE invite tous les jeunes de 10 à 70 ans, que la peinture et le dessin intéressent, à s'inscrire aux cours qui seront offerts.

Marcel Debreuil, artiste-peintre de St-Boniface, donnera des cours de peinture et de dessin du lundi au vendredi, et cela, trois fois par jour. Les élèves auront donc la liberté de choisir l'heure qui leur conviendra le mieux, à savoir: de 9heures à midi, de une heure à 4heures ou de 7 heures à 10 heures du soir.

Les frais d'inscription sont de $25.00 par mois. Ceci donne droit aux candidats qui se présentent de suivre cinq cours de trois heures chaque semaine. Dans un mois, cela fait soixante heures de cours.

Tous ceux qui ont une certaine aptitude au dessin ou à la peinture feraient bien de s'inscrire immédiatement en communiquant avec Monsieur Marcel Debreuil (247-7450) ou en téléphonant au Centre Culturel

CONCERT A ST-BONIFACE

Le lundi 27 juillet, à midi, la "Royal Canadian Naval Reserve Band" donnera un concert sur le terrain de l'Hôtel-de-ville. La fanfare se compose de musiciens de renommée nationale.

Il est toujours temps de profiter du projet

"ÉTÉ 70" AU CAMP NOTRE-DAME

Pour assurer un plus grand succès à l'opération il faut encore au moins 100 campeurs.

FILLES
12 à 15 ans - 17 au 24 juillet
GARCONS
12 à 15 ans - 31 juillet au 7 août
8 à 11 ans - 7 août au 14 août
8 à 11 ans - 14 août au 21 août

renseignements ou inscriptions composer: 247-2516
ou écrire:
Camp Notre-Dame
C.P. 31
St-Boniface, Manitoba.

RENCONTRE ENTRE ELIZABETH II ET LES FRANCO-MANITOBAINS

Quelque 5,000 Franco-Manitobains ont réservé un accueil poli et discret à la reine Elizabeth II, lors d'une brève rencontre de vingt minutes sur la place publique du village de St-Pierre, le mardi 14 juillet.

Cette visite s'inscrivait dans les cadres officiels de la tournée que la famille royale britannique a effectuée dans les Territoires du Nord-Ouest et au Manitoba à l'occasion du centenaire de l'entrée de ces deux parties du pays dans la confédération canadienne. L'arrêt de la reine Elizabeth à St-Pierre avait été prévu officiellement comme une rencontre spéciale avec la communauté francophone du Manitoba.

Toutefois, comme cette cérémonie eut lieu un jour ouvrable, il n'y eut, à toutes fins utiles, que les professionnels, les collets blancs, les femmes, les enfants et, grâce à la pluie torrentielle de la nuit précédente, les cultivateurs qui purent se rendre à St-Pierre. Les ouvriers francophones de la ville durent rester au poste.

La souveraine britanique arriva à St-Pierre accompagné de son fils, le prince héritier Charles. Dans son escorte on remarquait le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, et le ministre fédéral des Services et approvisionnements, M. James Richardson.

A sa descente de la voiture, la reine fut accueillie par le président de la Société Franco- Manitobaine, M. Etienne Gaboury, et par le maire de St-Pierre, M. Fernand Lavergne. Après avoir été présentée à quelques dignitaires franco-Manitobains, la reine se dirigea vers un petit groupe d'anciens combattants des des deux guerres mondiales. Elle s'arrêta pour serrer la main de Mme Mulaire qui perdit un fils à la guerre en 1918.

Pendant ce temps, perdu au milieu de la foule, le choeur des Intrépides chantait des airs canadiens.

Enfin, la reine, vêtu d'un ensemble bleu et blanc, monta sur l'estrade au dais massif que l'on avait érigée sur la place, devant l'église du village.

C'est alors que les applaudissements, jusqu'ici plutôt épars et sporadiques, se firent chaleureux et nourris, les voix criardes des enfants y ajoutant de la couleur. Depuis le début de la cérémonie, la foule avait dû se contenter d'étirer le cou et de chercher où se trouvait la visiteuse royale. S'étonnant du silence et du peu de réaction de la part de la foule, un journaliste fit cette remarque: "C'est curieux, on dirait qu'ils ne savent pas quoi faire avec un reine! "D'autres crurent y déceler un manque d'intérêt pour la monarchie britannique. D'ailleurs, certains Franco-Manitobains dans la foule avaient avoué qu'ils étaient venus à St-Pierre pour respecter les convenances et les règle de la politesse envers des visiteurs de marque.

Quand la reine et le prince Charles eurent pris place à leur fauteuil, le président de la Société Franco-Manitobaine lut une adresse en français dans la quelle il souligna comment les Franco - Manitobains présents à cette journée étaient un indice de la vitalité d'une communauté qui avait su persévérer malgré des difficultés très grandes.(Voir le texte en page 3).

Après un moment d'hésitation, ne sachant trop si c'était son tour (on ne semblait pas avoir dressé de protocole pour la circonstance), la reine s'avança au micro et lut en français un texte préparé d'avance.(Voir ce texte en page 3). Les haut-parleurs ne parvenant pas à porter la voix de la souveraine, la foule écouta avec plus de patience que d'attention. Le prince Charles, de son côté, semblait avoir l'esprit ailleurs; on remarqua que pendant le discours de sa mère, il regardait dans le vide et tambourinait des doigts sur le bras de son fauteuil.

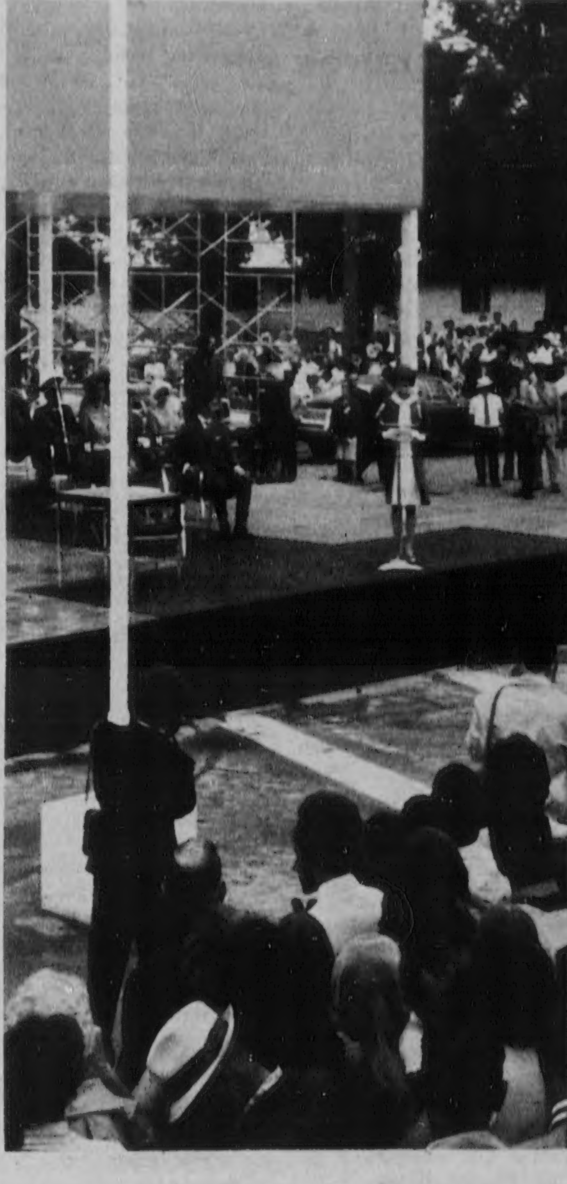
Elizabeth affirma sans ambages que l'originalité du Canada vient de sa diversité linguistique et culturelle et elle émit le voeu que le Manitoba serve d'exemple en cette matière à l'ensemble du pays.

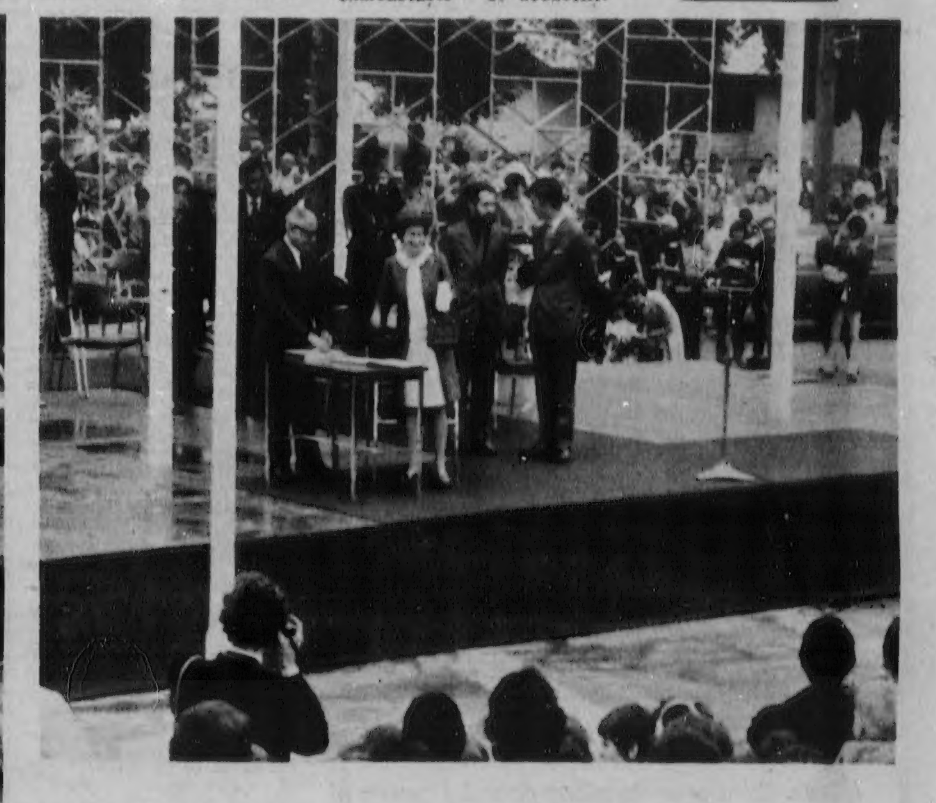
Le discours terminé, le maire de St-Pierre invita la reine et le prince héritier à signer le livre d'or. C'est alors que, rapidement, un peu en hors-d'oeuvre, la petite Mona-Rose Bruneau monta sur l'estrade pour présenter un bouquet à la reine.

Vers Saint-Boniface

Le cortège royal se reforma et, sans plus d'apparat, remonta en voiture pour St-Boniface où les attendait une pluie torrentielle. La foule se montra quand même fort enthousiaste et accueillit toute la famille royale avec beaucoup d'entrain. Mais il fallut couper court à toute cérémonie. L'adresse de bienvenue que le maire s'évertua de lire tant en français qu'en anglais fut littéralement noyée sous le déluge qui s'abattit sur les parapluies et étouffa tout ce qui pouvait se dire.

Visiblement plus détendue qu'à St-Pierre, la reine accorda à la foule de St-Boniface son plus beau sourire (voir la photo en page 15).





Reponse de la reine Elizabeth II

Permettez-moi d'abord de vous remercier vivement d'avoir bien voulu m'inviter à cette fête pour célébrer avec vous le centenaire de l'entrée de votre province dans la confédération canadienne. Je suis fort sensible à votre accueil si chaleureux.

Cette occasion me permet, d'une part, d'évoquer la remarquable contribution des Franco-Manitobains à la vie culturelle et économique du Manitoba et de réfléchir, d'autre part, sur son avenir prometteur.

Votre détermination à maintenir et à faire progresser votre langue et votre culture dans un climat d'amitié avec vos concitoyens anglophones est un signe de ce que la terre des hommes peut éventuellement devenir.

Au cours d'un de mes récents voyages au Canada, J'ai abordé le thème fondamental de l'unité canadienne. C'est sa diversité linguistique et culturelle, d'ailleurs, qui donne au Canada son originalité propre et son exceptionnelle dimension. Cette ouverture d'esprit, cet humanisme authentique partagé par vos concitoyens anglophones contribuera sans doute à faire le joint entre les grandes régions géographiques du Canada.

Ensemble, donc, exprimons le désir et le voeu que le respect mutuel, l'amitié et la fraternité inspirent le plein épanouissement du Manitoba et deviennent le gage d'une société prospère et heureuse.

Adresse du president de la S.F.M.

Votre Majesté, votre Altesse Royale le Prince de Galles, distingués invités d'honneur, mesdames et messieurs:

Je suis très honoré de pouvoir vous accueillir ici, aujourd'hui, au nom de tous les Franco-Manitobains. Nous regrettons seulement que vous ne puissiez vous attarder plus longuement à Saint-Pierre afin de pouvoir constater vous-même le dynamisme et la joie de vivre qui animent les Franco-Manitobains.

Nous tenons cependant à souligner le fait que ce dynamisme et cette joie de vivre sont le produit de cent ans de persévérance et de durs labeurs. Il ne faut point le cacher, la survivance du fait français au Manitoba n'a pas toujours été facile, mais vous avez devant vous aujourd'hui non seulement un peuple qui survit mais un peuple rempli de vitalité. Depuis quelques années, l'élargissement des horizons dû au bilinguisme, doublé du respect mutuel, commence à se répandre, et dans notre province et dans le pays entier. Ces développements nous laissent entrevoir un avenir prometteur enrichi de l'expérience vivante d'un bilinguisme authentique.

Votre présence parmi nous, aujourd'hui, pour célébrer un événement aussi heureux ne fait que souligner l'importance de ces aspirations. C'est en démontrant l'importance et la permanence des avantages exceptionnels de pareilles perspectives que la nation canadienne pourra s'épanouir et se donner un cachet spécial et si riche de valeurs humaines.



ÉDITORIAL

L'utilité d'une visite

Selon des sources bien informées, la récente visite de la famille royale aura coûté aux coffres de la province la jolie somme d'un million et quart. Cela n'inclut pas ce que les municipalités ont dû dépenser de leur côté, ni la note de plus de trois quarts de million que le gouvernement fédéral devra acquitter.

Les officines royalistes des rues Carlton et Smith de Winnipeg ainsi que les Charles Lynch et les John Diefenbaker, si prompts d'ordinaire à relever les dépenses inutiles, se sont bien gardés de souffler mot de cet autre côté de la médaille. Certes, ils étaient tellement occupés à entretenir le culte de la personnalité et à interpréter le moindre enthousiasme des foules comme preuve incontestable de l'attachement de tout le peuple canadien à un système monarchique qui n'a tout de même pas encore réussi à faire habiter un souverain dans le pays dont on dit qu'il est le symbole de l'autorité résidant dans le peuple.

On pourrait en dire long de ces arguties dont on voudrait faire des arguments incontestables en faveur d'un régime monarchique. Mais nous préférons être pragmatiste en cette matière et admettre que, dans les circonstances, la visite d'Elizabeth II a rendu service à la communauté francophone du Manitoba et de l'Ouest canadien.

Il semble bien que ce soit la première fois dans l'histoire de notre pays qu'un monarque se soit adressé publiquement et officiellement en français à l'ouest d'Ottawa. Ce "first" aura été un événement important pour l'affermissement du bilinguisme dans le grand public.

Il sera difficile maintenant pour les esprits récalcitrants de vouloir prétendre que la présence d'une francophonie forte et dynamique en dehors du Québec soit de la pure fantaisie. Tant mieux si la petite voix flûtée d'Elizabeth II a réussi à renverser des barrières qui ne voulaient pas céder à la voix de la justice et du bon sens.

Si, grâce à sa visite, les Manitobains de toutes couleurs et de toute allégeance parviennent jamais à parler le français avec autant d'aisance et d'élégance que la reine, alors nous serons le premier à reconnaître que les deux millions mentionnés auront été non une dépense sans lendemain mais un placement profitable pour tout le pays.

J.-P. A.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C, W.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Maurice Gauthier, directeur — Jean-Paul Aubry, O.M.I., rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Nos changements: réactions, problèmes

Les commentaires sur la nouvelle présentation du journal ne se sont pas fait attendre. En effet, le facteur avait à peine commencé sa livraison que nos lignes téléphoniques n'en dérougissaient plus. Nous remercions nos lecteurs d'avoir eu l'obligeance de nous appeler. La plupart endossaient les changements effectués. Certains, par contre, regrettaient la disparition du format et de la disposition auxquels ils s'étaient habitués au cours des années. D'autres soulignaient certains problèmes.

Nous vous avions prévenus chers lecteurs, de la possibilité de certains problèmes. Nous n'avons pas réussi à les éviter tous. Il y eut d'abord un problème avec la poste. Notre nouvel imprimeur n'avait pas empaqueté les journaux tels que les règlements l'exigent. Nos abonnés des milieux ruraux, de la Saskatchewan et des autres provinces ont donc reçu leur journal en retard. Ce problème est maintenant réglé.

Nos agents d'immeubles étaient mécontents, et avec raison, du manque d'identification de leur commerce. Nous espérons avoir corrigé cette lacune. Certaines autres de nos annonces ne sont pas claires. Nous les changerons jusqu'à ce qu'elles soient parfaites.

Le texte du premier numéro était quelque peu difficile à lire. Nous y avons apporté deux changements qui corrigeront, nous l'espérons, ce défaut: nous rédigeons maintenant le texte sur un papier de qualité supérieure et nous avons espacé les lignes un peu plus.

Vous avez sans doute remarqué que certains bas de vignette avaient été inverties, par exemple à la page 12: celle de gauche aurait dû être à droite et celle du char allégorique de Louis Riel à gauche. Pauvre Riel, il en aura eu des problèmes !

Nous invitons nos lecteurs à continuer de nous faire parvenir leurs commentaires sur le journal, sur son nouveau format et sa nouvelle présentation. C'est à l'aide de ces commentaires que nous réussirons à donner le genre de journal que vous aimerez.

Quant à nous, nous essayons chaque semaine d'en améliorer la qualité technique d'abord, puis aussi le contenu.

Si vous aimez le journal, parlez-en à vos parents, à vos amis. Si vous ne l'aimez pas, c'est à NOUS, qu'il faut le dire. De cette façon, tous ensemble, nous en ferons un succès.

Maurice Gauthier,
Directeur.

Nos lecteurs nous écrivent

Réactions et commentaires

M. Maurice Gauthier,
Directeur - Gérant,
La Liberté et le Patriote
St-Boniface, Manitoba.
Cher M. Gauthier,

Sincères félicitations pour les changements apportés à La Liberté et le Patriote. Je lis aussi avec beaucoup d'intérêt les éditoraux de J.P.A. et je suis heureux de constater qu'il ne craint pas de prendre position. C'est un travail à continuer.

Sincèrement,

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE
Par: Laurent G. Marcoux
Winnipeg, le 13 juillet 1970

* * *

Monsieur le Directeur,

L'Office des Communications Sociales tient à vous offrir ses plus sincères félicitations à l'occasion de la rénovation de notre hebdomadaire "La Liberté et le Patriote". Nous étions fiers de notre journal pour ce qu'il représentait. Aujourd'hui nous le sommes doublement: son nouveau format, ses saillantes manchettes, ses illustrations, tout nous captive. Magnifique projet centenaire, lancé au moment le plus pertinent.

Comment avez-vous pu réussir un tel projet "du jour au lendemain" et cela au moment même de votre déménagement? Evidemment nous pouvons déceler un travail d'équipe formidable et du personnel et du directeur. Pour cela, toute notre gratitude.

Sous peu je dois me rendre à Ottawa afin de poursuivre un cours d'initiation au journalisme. On nous offrira un étalage de quotidiens et d'hebdomadaires. J'y ajouterai "La Liberté et le Patriote... et je suis assurée qu'il sera qualifié parmi les meilleurs.

Mon souhait est que tout Franco-Manitobain prenne connaissance du "new look" de votre journal et s'y abonne si il ne l'est déjà.

Veuillez accepter, Monsieur le Directeur, nos voeux les plus sincères.

Maria Prenovault, S.N.J.M.
CENTRE DIOCESAIN DE PASTORALE
le 14 juillet 1970

UN MERCI

Chers amis,

Le Comité du Centenaire et les paroissiens de La Broquerie sont heureux de vous exprimer leur reconnaissance pour votre précieuse collaboration à l'occasion de la Fête Franco-Manitobaine dans la paroisse les 20 et 21 juin dernier.

Nous espérons que le plaisir de vous accueillir dans notre milieu se répétera souvent à l'avenir.

Veuillez croire, chers amis, à nos sentiments les plus sincères.

LE COMITE DU CENTENAIRE,
LA BROQUERIE, MAN.

Mme Jeannine Kirouac, sec.
le 2 juillet 1970

* * *

Merci au journal "La Liberté et le Patriote" pour avoir fait paraître la chronique religieuse du Père de Bretagne, O.M.I., le 10 juin, page 8, sur "les valeurs", c'est de valeur de les ignorer ou de les fausser."

Que les membres de La Ligue ne manque pas de lire cette chronique puisque les "valeurs humaines" feront partie des discussions de l'automne prochain.

Rectification

Monsieur le Directeur,

Je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir apporter quelques rectifications à l'interprétation donnée au déroulement du Conseil de la Coopération tel que paru dans votre journal du mercredi 15 juillet 1970.

A la 5e colonne, dernière ligne;"Les congressistes," J'aimerais porter a votre connaissance, ainsi qu'à vos lecteurs, que ce ne sont pas les congressistes, mais un congressiste, qui a utilisé le mot "croulant".

Un peu plus bas, dans la colonne 6, en ce qui concerne le colloque entre les membres du CCC et du CUC, une des phrase est ambigue, et je cite: "La plupart des délégués du Québec se sont abstenus de participer à une rencontre".

Etant moi-même a cette rencontre, je dois dire que les représentants du Québec étaient présents et ont participé à l'échange d'idées lors de cette rencontre. Deux d'entre eux étaient absents, mais il en manquait également de la délégation du Manitoba et des autres provinces.

Quant à la dernière phrase, il est fort possible que la délégation québécoise pense cette affirmation, mais elle fut dite par un représentant du Manitoba, c'est-à-dire moi-même.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur, de bien vouloir porter ces rectifications à la connaissance du public, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Molicard,
Directeur national.
St-Boniface,
le 17 juillet 1970

Au sujet de la cathédrale

Je vous remercie d'avance pour le petit coin que vous me laisserez dans votre hebdomadaire.

L'attitude amorphe des paroissiens de St-Boniface est alarmante. On considère sérieusement de détruire tous les murs de l'ancienne Cathédrale-Basilique et, à part de quelques personnes osées, les gens n'émettent pas publiquement leur mécontentement. Par le fait même, ils risquent de perdre les ruines de la Cathédrale.

Des murs qui rappellent bien des souvenirs; des murs qui nous rappellent les premiers missionnaires à St-Boniface. En cette année centenaire, où on cherche à revivre le passé et à fêter le présent, on oserait démolir ce qui nous reste de plus cher et de plus ancien dans notre paroisse?

A quelques reprises, j'ai entendu des commentaires dans lesquels on signalait le refus de toute contribution monétaire pour la construction d'une nouvelle église.

Qu'attendent les gens de St-Boniface pour exprimer ouvertement leur manière de penser? Que resterait-il de St-Boniface si on enlève tous les édifices d'architecture

(suite à la page 5)

Manie-Tobie

Nous avons cru bon, dans le présent numéro, d'accorder une page spéciale à la mémoire de Manie-Tobie qui vient de mourir après des années de maladie et de souffrance.

Peu de nos lecteurs assidus ignorent ce pseudonyme fort bien choisi dont Marie-Thérèse Courchaine signait les innombrables poèmes et commentaires de toutes sortes qu'elle produisait à une allure vertigineuse. Elle les envoyait spontanément à notre journal sans jamais y avoir été sollicitée. Elle sentait le besoin de parler à quelqu'un, de communiquer le trop plein de ses sentiments, l'amour de son pays, la Rivière-Rouge, sa fierté d'être chrétienne et franco-manitobaine, son désir de faire partager cette fierté par les jeunes.

Manie-Tobie était peut-être trop nerveuse et impatiente pour écrire avec le soin et le fini des grands écrivains. Mais au moins elle écrivait, chose rare en nos milieux. Elle voulait à tout prix faire sa part pour aider à l'épanouissement des lettres françaises dans l'Ouest; cela aussi c'est un phénomène rare.

A ce titre, il convenait que notre journal rende hommage à Manie-Tobie et lui accorde une place de choix à l'occasion de son décès. Nous laissons à d'autres le soin d'honorer sa mémoire en rappelant tout ce réseau d'amitié qu'elle entretenait avec de nombreux malades et infirmes. Cela lui vaudra probablement plus de reconnaissance que tout ce qu'elle aura pu faire pour encourager les Franco-Manitobains à rester ou à devenir de plus en plus eux-mêmes.

J.-P. A.

MISE AU POINT

Le bill 113 approuvé en troisième lecture le 16 juillet

La Liberté et le Patriote a légèrement anticipé sur la procédure parlementaire en annonçant dans son numéro du 8 juillet que le bill 113 amendant la loi scolaire du Manitoba sur la langue d'enseignement avait été approuvé en troisième lecture le 26 juin.

C'est plutôt l'approbation en principe, c'est-à-dire en deuxième lecture, qui fut accordée le 26 juin.

L'adoption définitive de ce bill se fit jeudi dernier, 16 juillet, le lendemain du centième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la confédération canadienne. L'assentiment royal fut accordé le même jour par le lieutenant - gouverneur Richard S. Bowles.

La nouvelle loi qui établit tant le français que l'anglais comme langues officielles d'enseignement dans toutes les écoles publiques du Manitoba vient mettre fin à près de cent ans de combat continuel que la population francophone de la province avait dû mener pour le maintien de ses droits linguistiques.

C'est en 1889, que la question des écoles du Manitoba devint une cause célèbre à travers le Canada et ouvrit un fossé géant entre les Canadiens français et les Canadiens anglophones. Le gouvernement manitobain avait annoncé qu'il abolirait le double système scolaire (un pour les anglais protestants et l'autre pour les français catholiques) en vigueur depuis 1870 ainsi que l'utilisation du français comme langue d'enseignement.

La loi fut adoptée en 1890. Sa validité fut aussitôt contestée devant les tribunaux. Les cours manitobaines maintinrent la décision du gouvernement provincial; la cour suprême du Canada renversa cette décision, mais le Conseil privé appuya le gouvernement manitobain.

Le litige n'en fut pas réglé pour autant. En 1895, le gouvernement fédéral ordonna à la province d'accorder à la minorité catholique le droit à ses propres écoles. Le gouvernement manitobain refusa carrément. Ottawa tenta de passer une loi qui renverserait la loi manitobaine. Il en résulta un débat orageux qui entraîna une élection national et permit à Wilfrid Laurier d'accéder au pouvoir.

De concert avec le chef du gouvernement manitobain, Greenway, Laurier proposa une formule de compromis qui fut connue sous le nom d'entente Laurier-Greenway et qui permit aux minorités d'enseigner de la religion et de choisir leur propre langue d'enseignement. Mais l'entente n'accordait pas d'écoles spparées.

Ces nouveaux règlements scolaires permirent aux divers groupes d'immigrants d'établir des écoles dans leur langue. L'on vit ainsi surgir des écoles publiques mennonites de langue allemande, des écoles ukrainiennes, polonaises, et même gaéliques, en plus des écoles de langue française et de langue anglaise. Il fut bientôt évident qu'on ne parviendrait pas à trouver des enseignants qualifiés pour autant d'écoles aussi diverses.

C'est alors qu'en 1916 le gouvernement manitobain se crut en droit de régler le problème en abolissant les droits linguistiques des minorités et en uniformisant l'enseignement scolaire avec l'anglais comme seule langue d'enseignement. La minorité francophone du Manitoba répliqua à cette décision unilatérale en organisant son Association d'Education qui s'occupa d'établir un programme de français, d'histoire et de littérature pour les écoles publiques dans les milieux en majorité francophones.

En théorie, ce programme scolaire de langue française devait s'enseigner en dehors des heures officielles. Mais en pratique, selon les convictions des commissaires d'écoles et, davantage, des enseignants (en très grande partie des religieuses), le programme de français de l'Association d'Education se mit à rogner sur les heures officielles, de telle sorte que plusieurs écoles étaient restées françaises et ne s'en tenaient aux règlements officiels qu'en présence des inspecteurs anglophones.

Cette sorte de maquis subsista jusque vers 1952, alors que sous le gouvernement Campbell, le ministère de l'Education assuma la responsabilité du programme de français. Tout d'abord restreint à une heure par jour, pour les classes de 7e à la 12e, l'enseignement du français devint une option à partir de la 4e en 1955, pour enfin jouir de plus de latitude au cours des années '60.

Et le 16 juillet, tandis que le Manitoba atteignait cent ans et un jour comme province canadienne, le français était enfin reconnu de façon définitive comme une des deux langues officielles des écoles publiques au Manitoba. La nouvelle loi remet entre les mains des parents et de leurs représentants, les commissaires d'écoles, le droit et la responsabilité de voir à l'éducation bilingue de leurs enfants.



"L'histoire du Manitoba en est une d'entreprise humaine, nourrie par une ardente conviction, chez tous les colons qui sont venus dans cette province, qu'avec de la détermination et un travail ardu ils pouvaient construire une vie nouvelle et meilleure. Leur réussite peut se voir dans les champs et les fermes, dans les industries et les mines, dans les villages et les villes, et plus particulièrement dans leurs foyers. Ils ont établi une base solide; il dépendra maintenant des jeunes générations de prendre la relève et de faire en sorte que les rêves de leurs parents et grands-parents pour une terre pacifique, tolérante et prospère devienne une réalité pour tous ses habitants et pour de nombreuses générations".

(ELIZABETH II, devant l'Assemblée législative manitobaine, le 15 juillet 1970)





Lors d'une réunion spéciale à la réserve indienne de Le Pas, le 11 juillet, la reine Elizabeth II a remis aux 57 chefs de la Fraternité des Indiens du Manitoba une médaille en argent symbolisant les liens d'amitié entre la Couronne et les Indiens du Canada. On remarque, à droite, la scène traditionnelle d'un représentant du gouvernement serrant la main d'un négociateur indien. C'est en 1873, sous le règne de Victoria, que des médaillons de ce genre furent remis pour la première fois, aux chefs indiens afin de commémorer le traité signé entre le gouvernement et les Sauteux et les Ojibwés. Les deux personnages sur le médaillon représentaient alors le Colonel McLeod, commissaire du gouvernement, et le Chef Poundmaker.

Le Manitoba célèbre son Centenaire en donnant justice à l'école française

Suite de la semaine dernière

Ce dont les Franco-Manitobains doivent être parfaitement conscients, toutefois, en ce début du deuxième centenaire, c'est qu'ils ont maintenant entre leurs mains un outil très puissant pour assurer leur épanouissement. Il n'en tient qu'à eux de s'en servir, et surtout de s'en servir pleinement.

Il s'agit là d'un défi de taille. Il faudra, par l'animation sociale ou par tout autre moyen, soutenir l'ardeur de ceux qui sont déjà éveillés au problème de secouer l'apathie des autres.

Il y a encore chez trop de Franco-Manitobains une apathie évidente. Plusieurs parents ne comprennent pas l'importance qu'il y a pour leurs enfants de préserver leur langue maternelle. Ils raisonnent, en 1970, comme si la société n'avait pas évolué depuis l'époque où euxmêmes fréquentaient l'école.

Ces parents s'imaginent avoir été handicapés du seul fait qu'ils ne connaissaient pas parfaitement l'anglais. La réalité est souvent tout autre. Ils ont été surtout handicapés par le fait qu'ils n'ont pu pousser leur instruction plus loin que le stade élémentaire. Aujourd'hui, au Manitoba comme ailleurs, les jeunes ont la chance de compléter le cycle secondaire des études et, souvent d'atteindre au niveau collégial et même au niveau universitaire. En d'autres termes, le problème ne se pose plus du tout comme au début du siècle, voire comme à l'époque des années quarante.

Il faut se rendre compte qu'avec l'avènement de la radio et, surtout, de la télévision, qu'avec l'extension du phénomène de l'urbanisation, un milieu comme celui du Manitoba est de tout côté exposé à l'anglicisation. Ce n'est pas l'anglais mais le français que le petit Franco-Manitobain a de la difficulté à apprendre. L'anglais lui entre par tous les pores de la peau. S'il complète son cours secondaire, et surtout s'il peut fréquenter le collège et même l'université, il n'aura aucune difficulté à concurrencer ses compagnons anglophones une fois rendu sur le marché du travail.

En réalité, s'il ne reçoit pas toute son instruction en français, en particulier au niveau élémentaire, il sera perdu pour la culture française. Il pourra parler le français mieux que les Manitobains qui n'auront fréquenté que l'école anglaise, il sera, en pratique, de culture anglaise.

Le défi, nous le répétons, est de taille. Il y a lieu, cependant, d'être optimiste. Les Franco-Manitobains ont connu, depuis deux ou trois ans, un réveil formidable. Nous sommes prêt à parier que M. Schreyer n'aura pas fait adopter cette nouvelle législation en vain.

par Vincent PRINCE
Le Devoir, 4 juillet 1970

Nos lecteurs...

(suite de la page 4)

ancienne dont la grande majorité sont des bâtisses appartenant et sous la direction de communautés religieuses? Ce sont ces bâtiments qui donnent un cachet à la ville Cathédrale. La Basilique en ruines attire beaucoup de touristes et va en attirer encore plus.

Je suis d'accord avec Gérard Pelletier quidit: "Gardez les murs intacts; ne démolissez rien". Le succès des fêtes du 1er juillet a démontré que les gens du diocèse ont ce monument religieux à coeur et se sentent chez eux rassemblés autour des ruines.

J'en profite pour féliciter la direction de la Liberté et le Patriote pour le renouveau dans la façon de régir le journal. Pour moi-même, je le trouve beaucoup plus facile à lire; les articles d'un même intérêt sont plus aisément rassemblés ensemble. Il est beaucoup plus attrayant en fait de photos et dans la disposition des articles. En un coup d'oeil, on peut trouver ce qu'on aimerait lire.

Je souhaite, au nom de mon mari et moi-même, longue vie à la nouvelle direction.

Une ancienne résidente de St-Boniface encore jeune,

Claire Noël,
Ste-Anne, le 11 juillet 1970

PLACE AUX JEUNES

'Ma génération'

par:Rémi Smith.

J'ai remarqué que ce sont toujours des journalistes adultes qui expliquent la jeunesse. Ils prétendent nous comprendre et nous entendre clairement. Je ne le crois pas et je vais donc essayer cette semaine de parler de "ma génération".

J'espère que les parents feront l'effort d'y voir leurs enfants et de mieux les comprendre. N'oubliez pas que les jeunes aussi ont des émotions et des sensibilités.

La curiosité des jeunes est insatiable. On cherche, on questionne, on veut tout savoir, tout essayer. Surtout, on cherche un nouveau monde, meilleur, tout comme les générations précédentes l'ont fait. Mais nous avons le confort et le loisir pour pousser plus loin nos explorations.

Pour nous, la position, la richesse, la beauté, la longueur des cheveux de la personne, tout cela est secondaire. C'est l'être humain qui importe.

Pendant trop longtemps, on a vécu dans le vide. On n'est pas du monde adulte, mais non plus du monde des enfants. Donc on a créé une nouvelle société. C'est là que se trouve notre identité. C'est un peu la raison de la faillite du "Festival Express" du premier juillet. C'était une création artificielle d'un autre monde et les jeunes n'en voulaient pas.

Notre culture en est une de drogues, de vie, de personnes, d'action et d'inaction. Oui, il y a des drogues et beaucoup, dans notre monde. C'est la recherche de l'identité, la curiosité, et la révolte qui s'expriment par ce moyen. La boisson appartient surtout au monde adulte et ceci est encore plus vrai chez les moins âgés.

Comme tout le monde, on cherche le bonheur, l'amour et l'amitié. On veut être accepté, mais on veut être nous-même.

On a peur de se perdre dans la monotonie et l'anonymat du monde du travail. On a peur des mariages semblables a ceux de nos parents, et trop souvent avec raison.

On désire beaucoup plus de liberté personnelle. On rejette le contrôle de l'état, de l'église ou des moeurs de la société sur nos corps ou sur nos esprits.

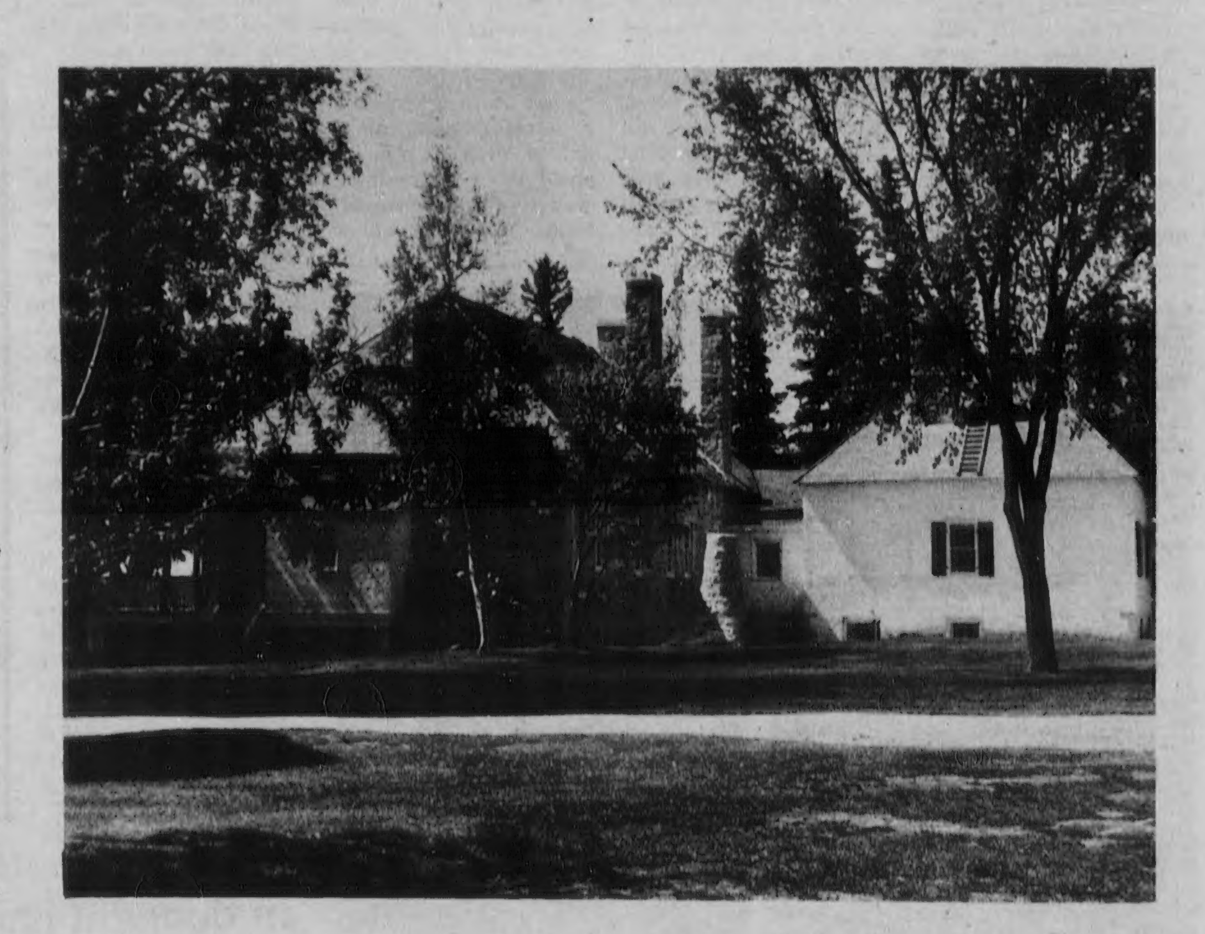
On aimerait pouvoir s'expliquer à nos parents et à la société, mais leurs préjugés sont trop établis. Ils ont bien appris leurs leçons. Ils semblent avoir peur de nous. Ils se sont adaptés au système et veulent nous y intégrer.

Je prévois beaucoup de cahngements dans notre monde et j'espère qu'ils se feront sans les morts, les bases d'une nation modèle et heureuse, mais adultes et jeunes doivent se respecter et s'écouter.

Saint-Boniface change et changera. Préparez-vous, car l'allure des changements accélère et les retardataires seront dépassés par les événements.



Le choeur des Intrépides de St-Boniface dans l'église de St-Pierre le 15 juillet.



La salle à manger de la maison du gouverneur du Fort Garry inférieur a servi de salle de rencontre pour M. Trudeau et son cabinet, le 1er juillet 1970. Cette maison historique est l'une des plus grandes des treize constructions que contient le Fort Garry inférieur.

Le parc historique national du Fort Garry inférieur

Après la forteresse de Louisbourg, le Petit fort Garry fait l'objet du plus important programme de restauration réalisé par le Service des lieux historiques nationaux, organisme qui relève du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Aux XVIIIe et XIXe siècles, la Compagnie de la Baie d'Hudson a construit trois forts en pierre, et le Petit fort Garry est le seul des trois à être restauré.

Les circonstances qui ont précédé la construction du Petit fort Garry, en 1861, sont les suivantes: d'abord, le premier fort Garry, qui avait été érigé à l'emplacement actuel de la ville de Winnipeg, était inondé périodiquement; il était en outre entouré de campements de Métis et devenait ainsi un foyer de conflits raciaux; de plus, le site du Petit fort était le terminus naturel de la voie navigable de la rivière Rouge. Finalement, le gouverneur Simpson espérait que la construction du fort contribuerait à faire augmenter la production agricole.

Le Petit fort devait servir de centre administratif à George Simpson, gouverneur de la Terre de Rupert, mais a plutôt joué un rôle auxiliaire à celui de l'ancien fort Garry. En effet, il fut utilisé comme centre de transport et d'approvisionnement pour le commerce des pelleteries du Nord-Ouest. A la fin du XIXe siècle, le gouvernement fédéral en fit une caserne de miliciens et le premier camp de formation des membres de la Gendarmerie du Nord-Ouest, devenue depuis la Gendarmerie royale du Canada. A cet égard, il a été le centre de l'activité qui a contribué à renforcer les liens entre le Canada et le Nord-Ouest.

A une époque où la nouvelle province du Manitoba n'avait pas encore d'établissements publics, le Petit fort servit également de pénitencier et d'asile. En 1913, il a été loué à bail au Motor Country Club de Winnipeg. En 1951, les titres du bail ont été remis à l'administration fédérale, qui fit du Petit fort un parc historique national. Le bail passé avec le Motor Country Club est resté en vigueur jusqu'en 1963, mais avec une clause supplémentaire qui accordait au public le droit de visiter le fort.

Le parc historique national du Petit fort Garry sert maintenant d'illustration typique des postes de traite des pelleteries de l'Ouest canadien.

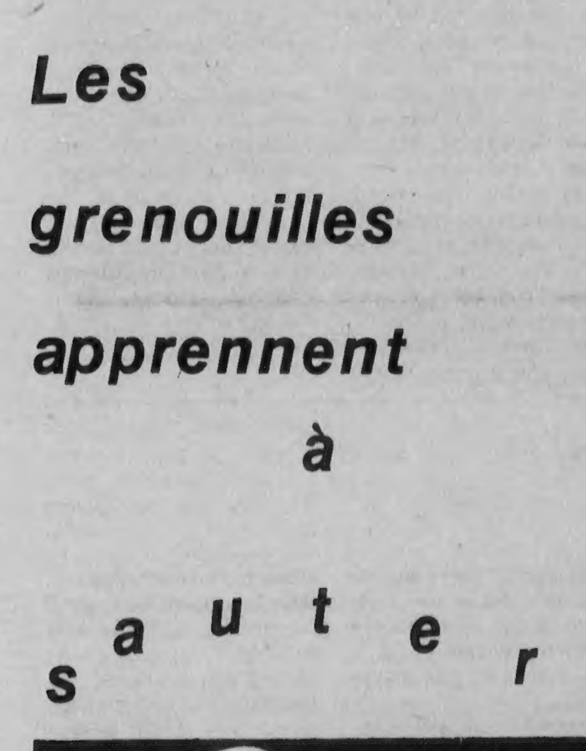
La joie de vivre à St-Pierre



Photo-reportage
Jocelyne Soulodre

Les juges sont sérieux: pas de pitié pour les grenouilles ! On remarque ici, de gauche à droite : M.M. Alfred Monnin, Dr Jean-Louis Forgues, Louis Deniset, et Robert Trudel.

Un organisateur, M. René Mulaire, paraît satisfait du succès qu'a remporté la fête de St-Pierre. Avec lui, sa femme, née Cécile Gagnon.



Les grenouilles apprennent à sauter



Une ambiance française, une atmosphère détendue - et voilà ! C'était les célébrations du centenaire à St-Pierre, le 14 et 15 juillet.

Il y avait beaucoup de talent de l'extérieur : les Majorettes de Shawinigan, les Mutins de Longueuil, les Petits Chanteurs de Montréal, l'école de Judo et de Karaté de Winnipeg, Angèle Arsenault de Montréal, les Intrépides de St-Boniface, Andy Desjarlais et ses Early Settlers. Tellement d'activités aussi : tir-au-câble, déjeuner aux "bines", carrousel, attrape de cochons graissés, démonstration hippique, attrape de moutons, buvette et danses.

La pièce de résistance des deux jours de festivités fut, tel qu'annoncé, le saut de grenouilles. Le gagnant, Georges, sauta 7 pieds, 1 pouce et 1/4. L'heureux propriétaire de cette grenouille prodige était M. Albert Driedger, maire de Hanover. Quant à la grenouille de M. Fernand Lavergne, maire de St-Pierre, elle fut disqualifiée. Elle s'appelait Rossillon. Le vétérinaire a prétendu que la température de son corps était trop basse !

La grenouille de M. Arthur Vermette de St-Jean-Baptiste fait ses débuts ! ! !



Au P'tit Canot, Angèle Arsenault de Montréal donnait des spectacles formidables.



Au parc, les Mutins de Longueuil.

Les accidents agricoles

Les agriculteurs sacrifient la sécurité à la rapidité



Moins nombreux que jamais, les agriculteurs doivent produire toujours davantage et plus rapidement. Nombre d'entre eux périssent pour avoir sacrifié la sécurité à la rapidité.

Le nombre per capita des accidents agricoles a grimpé parallèlement à l'intensification de la mécanisation. En 1951, la population agricole canadienne, qui se chiffrait à 2,892,000 personnes, possédait 399,600 tracteurs. Les projections du Bureau fédéral de la statistique indiquent que, en 1969 la population agricole était réduite à 1,852,000 ames, tandis que le nombre des tracteurs passait à 627,000.

Le tracteur est le moyen de l'opération agricole. Le conducteur en est le cerveau. Une étude de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture a révélé qu'un tracteur était impliqué dans 78% des accidents mortels causés par l'outillage agricole.

La faiblesse du conducteur, souvent fatigué et sous tension à cause de la température, cause 90% des accidents impliquant l'outillage agricole. Des études ont révélé que les deux-tiers des accidents de tracteur se produisent au milieu ou à la fin de l'après-midi.

Le malheur, c'est que les victimes sont souvent des enfants. Des jeunes de moins de 5 ans, dont la plupart périssent écrasés, représentent 12% des morts accidentelles causés par l'outillage agricole. Cette proportion grimpe à 20% pour les moins de 10 ans.

Un des principaux objectifs de la Semaine de la sécurité agricole, qui se tient cette année du 25 au 31 juillet, est la protection des futurs agriculteurs du Canada. A l'occasion de sa campagne et en collaboration avec l'Institut canadien de l'outillage agricole et industriel, le Conseil canadien de la sécurité demande aux agriculteurs d'aider à diminuer le nombre de ces tragédies en refusant aux enfants la permission de monter sur un tracteur pour une promenade. Ces derniers insisteront, mais il ne faut pas céder.

Cette interdiction est essentielle sur les routes rurales. D'abord, le tracteur n'est pas conçu pour la route. Deuxièmenent, les routes rurales sont très dangereuses. Le tiers des mortalités causées par le tracteur se produit sur les routes publiques.

En 1969, 29% des accidents de toutes sortes se sont produits dans des régions rurales où l'on ne trouve que 10% de la population. Ce bilan est quand même terrifiant car il représente 74.5% des accidents mortels de la circulation et 42.4% des blessures. Le tiers des personnes impliquées dans ces accidents habitent la campagne, ce qui leur donne un taux individuel de morts et d'accidents bien supérieur à celui des citadins.

Une autre cause importante de morts sur la ferme, c'est le feu. Plus de la moitié des 200 victimes du feu sur la ferme chaque année sont des enfants. La meilleure façon d'améliorer ce bilan, c'est d'identifier les principaux dangers et de réparer l'équipement défectueux. Les principales causes d'incendie à la ferme sont: cheminées défectueuses, étincelles sur les toitures inflammables, poêles et fournaises défectueux, protection insuffisante contre la foudre, mauvais usage de l'électricité, de l'essence et du kérosène.

Les enfants ne devraient jamais être exposés aux produits chimiques; il faut toujours les éloigner des secteurs où l'on mélange, saupoudre ou vaporise.

La ferme constitue pour les enfants un milieu dangereux. Le taux des mortalités sur la ferme est de 20% supérieur à celui du pays. Plus de 1,300 personnes mourront accidentellement sur la ferme cette année. Beaucoup trop d'entre elles seront des enfants.

Il n'en tient qu'aux agriculteurs canadiens de planifier la sécurité de la même façon qu'ils planifient leurs récoltes afin de réduire le bilan tragique des accidents agricoles, surtout chez les enfants.

Belgique-Congo

suite de la page 15

contribution belge au Fonds Européen de Développement, montant qui est porté à 615 millions en 1970. Le personnel de la coopération s'élève à 1,282 agents; il y a en outre 82 personnes attachées à l'enseignement universitaire et 204 pour l'enseignement des enfants belges. De plus, le volontariat constitue une forme d'assistance spécifique mise en oeuvre par le secteur privé et soutenue par les autorités belges. Il y avait, au ler mars 1970, 465 volontaires agréés, dont 14 au Congo. Le nombre des miliciens exemptés du service pour travailler à la coopération s'élève à 1,500.

Il faut ajouter à cela l'octroi de bourses d'études et de stages, la contribution de la Belgique à l'étude de projets relatifs à l'enseignement, à la recherche scientifique, au secteur médical, à l'agriculture, au génie civil, au développement communautaire, etc.

Le développement des échanges commerciaux entre le Congo et la Belgique est également caractéristique. Les importations en provenance du Congo sont passées de 9,745 million en 1959 à 21,409 millions en 1969, tandis que les exportations de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise sont passées durant la même période de 4,385 million à 4,472 millions. En comparant ces chiffres, on s'aperçoit que le solde entre les importations et les exportations est passé de 5,360 millions à 16,937 millions.

C'est évidemment le cuivre qui occupe la première place dans les importations (80%). Pour les exportations, les biens d'équipement viennent en tête (35%) suivis par le matériel de transport, le fer et l'acier, les produits chimiques et textiles, etc. En fait, le Congo représente pour la Belgique l'un de ses partenaires mondiaux les plus importants et le premier sur le continent africain.

Il est bon également de signaler que la présence belge privée est importante au Congo. On compte environ 30,000 ressortissants belges disséminés sur le territoire de la République, dont 13,000 à Kinshasa. Ce sont des planteurs, des artisans, des commerçants dont les activités contribuent au développement et qui sont restés au Congo à travers toutes les vicissitudes que celui-ci a traversées.

Le Belge est réaliste par nature. Il a conscience que le Congo constitue un partenaire commercial privilégié, et que ce grand pays deviendra l'une des plus fortes puissances de l'Afrique de demain. Mais la Belgique n'a ni les dimensions, ni les possibilités de prendre en charge seule cette tâche de développement. C'est ce qu'a souligné le Roi dans son discours à Kinshasa, en évoquant le rôle que l'Europe Unie est appelée à jouer en Afrique.

LES ZOONOSES

OTTAWA — Qu'appelle-t-on zoonoses? Simplement des maladies et infections qui se transmettent de l'animal à l'homme et vice versa.

Nous en connaissons au total plus d'une centaine. La fréquence de quelques-unes est en progression à la fois dans les pays développés et sous-développés mais, à l'heure actuelle, une douzaine seulement présente vraiment un danger pour la santé.

Dans le règne animal, il s'agit de la brucellose, de la psittacose, de la rage et du téniasis, lesquels chez l'homme deviennent la fièvre ondulante et la fièvre de Malte, la psittacose, l'encéphalite aigue et le ver solitaire ou téniasis.

Parmi les douze maladies dangereuses nous trouvons encore la tularémie, l'hydatidose, le charbon bactéridien, la salmonellose, la leptospirose, la fièvre Q, la "larva migrans", et la tuberculose qui se transmet des bovins à l'homme et vice versa.

De toutes les zoonoses, la brucellose est celle qui est la plus répandue et dont les répercussions économiques sont les plus graves. Chez l'homme, elle provoque une fièvre intermittente et, chez les bovins, l'avortement. Les brucellas sont transmises dans la viande crue, le lait non pasteurisé, les autres produits laitiers et surtout par le contact avec les animaux atteints de la maladie. Le traitement par la chaleur de la viande et des produits laitiers ainsi que l'abattage des animaux infectés constituent les principaux moyens préventifs.

Un vaste programme de lutte contre la brucellose, mis en oeuvre par la Direction fédérale de l'hygiène vétérinaire, est en bonne voie de débarrasser définitivement le pays de cette maladie.

La psittacose est une infection virale aigue qui, chez l'homme, se manifeste par des températures élevées, des maux de tête et des troubles pulmonaires. Elle est transmise par les perroquets, les perruches, les oiseaux domestiques et sauvages, y compris les pigeons et, dans certains pays, devient une menace croissante à la santé des animaux. Aux termes des règlements sur l'hygiène vétérinaire, l'importation au Canada d'oiseaux appartenant à la famille des psittacidés est limitée.

De toutes les zoonoses, la rage est la plus connue au Canada. La morsure d'un chien enragé peut provoquer une encéphalite aigue suivie de la mort. Chiens et chats sont porteurs de rage et, parmi les animaux sauvages, le renard, le chacal, le loup, le coyote, la mouffette, la mangouste, la belette, le vampire et les chauves-souris insectivores. Les personnes soupçonnées de contact avec des animaux atteints de rage sont soumises à des traitements à base de sérum et de vaccins antirabiques.

L'homme contracte le téniasis en ingérant de la viande ou du poisson infectés, crus ou insuffisamment cuits. Les porcs, les bovins et les poissons peuvent être porteurs de larves. Avalés par l'homme, les oeufs du ténia du porc produisent des larves qui se logent dans n'importe quelle partie du corps; dans le cerveau ou la moelle épinière, les conséquences peuvent être très graves.

La tularémie, connue également sous le nom de fièvre de la mouche du cerf et fièvre de la mouche du daim, est transmise à l'homme par piqûre de la mouche du chevreuil (chrysops), de la puce de l'écureuil, de la tique du chien et de la tique du lapin. On peut également contracter la maladie en ingérant de la venaison (chair de bête sauvage) mal cuite ou de l'eau contaminée. L'affection, qui se manifeste par des frissons, de la fièvre, une prostration et une ulcération, se soigne à l'aide d'antibiotiques.

L'hydatidose caractérisée par la formation de kystes localisés dans le foie, les poumons et la cervelle est toujours grave et souvent mortelle. Elle est provoquée par les oeufs du ténia, disséminés par les excréments du chien, du loup, du dingo et du renard, mélangés à la terre et à la poussière et ingérés par l'homme, les moutons, les bovins et les porcs. Les oeufs donnent naissance à des larves qui pénètrent les intestins où elles provoquent la formation de kystes infectieux. Le traitement est difficile.

Le charbon bactéridien est une affection souvent mortelle chez les animaux, mais pas chez l'homme lorsque le traitement est approprié. La maladie se manifeste d'habitude par la formation de lésions cutanées purulentes qui se transforment en escarres noires. Les spores du charbon bactéridien peuvent vivre pendant des années dans la peau et la toison de bovins, moutons, chèvres, chevaux et porcs atteints de la maladie, plus particulièrement dans la terre contaminée par les cadavres infectés.

Suite à la page 22

No 5 RORO

HORIZONTALEMENT:
châtaignier, osier, platane, aulne, roro, merisier, noisetier, chêne, épinette, gui, roro, cèdre, hêtre.

VERTICALEMENT:
cyprès, ronce, pin, amandier, ajonc, mélèze, érable, alisier, rosier, charme, vigne, orme, frêne, aubépine.

Concert des fanfares des écoles de Lorette

M. Cyprien Bohémier remet à sa fille Liliane le trophée du meilleur musicien de l'année des fanfares des écoles de Lorette. A droite, le directeur de musique, M. Louis Speliers, a voulu souligner le centenaire de la province en revêtant la tenue d'un directeur de fanfare d'autrefois, moustache et favoris inclus !

Le 18 juin dernier, les fanfares des écoles de Lorette donnaient un concert au gymnase de l'école Lagimodière. Elles étaient sous la direction de M. Louis Speliers.

Une foule nombreuse s'était rendue à ce concert. On y remarquait, entre autres, des représentants de la Division scolaire de la Seine, M. et Mme Denis Nadeau, M. et Mme Sarrasin, M. et Mme Dubois; une délégation de cinquante étudiant de Sprague accompagnés de leur professeur, M. John ou trophées furent présentés aux meilleurs musiciens des deux fanfares.

Denis Bohémier, trompettiste soliste, reçu au nom de la fanfare une trompette offerte par le, magasin d'instruments de musique Ray Hammerton de Winnipeg. Le trophée du meilleur musicien de l'année fut décerné à Liliane Bohémeir, clarinettiste soliste de la fanfare des plus avancés. Parmi les commençants ce trophée fut remporté par Marinus Van Orsch et Monica Augustine.

Somerset

Filles d'Isabelle

Les vacances étant arrivés,et comme il fait bon de pouvoir se délasser et se reposer, plusieurs de nos membre sont actuellement en voyage. Nous leur souhaitons de bonnes vacances !

Le pique-nique annuel des Filles d'Isabelle eut lieu, comme par le passé, au lac Sept, tout près de Somerset. La température qui n'était pas très idéale chagnea un un peu les plans de cette journée, mais malgré tout, toutes s'amusèrent bien, après un bon repas pri en plein air.

Mgr Claude Dédorcy, aumônier, célébra la messe pour notre journée de prières du 29 juin. Nous le remercions très sincèrement. Pour cette occasion, Mme Aldea Weicker, régente provinciale des Filles d'Isabelle ainsi que Mme Bertrand Desrochers, régente de cercle de St-Boniface, nous quitteront le 24 juillet par avion, pour St-Louis, Missouri, où elles assisteront au Congrès International des Filles d'Isabelle. Nous leur souhaitons un bon voyage.

Félicitations à Mme Etienne Grenier, à l'occasion de la naissance d'un fils.

Prompt rétablissement à Mme Rachel Hébert actuellement patiente à l'hôpital de St-Boniface.

Notre-Dame-de-Lourdes

Rally des Clubs 4H

Le samedi 4 juillet eut lieu le "rally" des clubs 4-H des régions de Somerset et Holland à Baldur. Le club de Lourdes se distingua dans plusieurs catégories. Dans les compétitions des divers projets, 22 des membres se méritèrent des prix. Gertrude Magne remporta la première place dans sa classe et reçut $3.00; Linda Roch, Evelyne Lecoq, Claudette Bosc et Réal Simon eurent chacun $2.00; Jacqueline Bérard, Irène Fouasse, Mariette Bosc, Lucille Lecoq, Jocelyne, Nicole et Gisèle Deroche, Agnès Mao, Nicole Lesage, Diane Meyer, Rosanne Fouasse, Gisèle Muller, Rachel Pantel, Jeanine et Evelyne Mabon, Aline Chabbert et Jocelyne Le Néal se méritèrent $1.00 chacune.

Evelyne Lecoq et Rachel Bosc présentèrent leur démonstration intitulée "Step On It", et se classèrent deuxièmes dans la catégorie Junior. Elles furent invitées à participer à la compétition inter-district à Carmen, le jeudi 9 juillet.

Trois membres du club, dont Mariette Bosc, Lucille Lecoq et Jacqueline Le Néal figuraient sur la liste de celles qui furent interviewées pour la récompense d'une montre d'or décernée à un membre méritant, mais nulle d'entre elles ne reçut ce prix.

Le club participa au défilé et se vit décerner un ruban bleu ainsi que $4.00.

Dans la revue de mode Senior, Mariette Bosc se vit couronnée princesse de cette compétition et fut invitée à participer au défilé de mode inter-district à Carman. Lucille Lecoq et Joselyne Le Néal furent aussi appelées à présenter leurs projets à Carman.

Rachel Bosc fut couronnée reine du défilé de robes du centenaire et reçut cinq beaux dollars du centenaire en monnaie. Jacques Meyer fut choisi prince de la compétition des centres de table.

Le club participa également au "rally" de Carman le 9 juillet et, encore une fois, plusieurs des membres se distinguèrent. Ceux dont les projets furent exposés à Carman reçurent chacun $2.00. Aux compétitions sur les divers projets, Evelyne Lecoq et Jocelyne Le Néal reçurent $3.00; Claudette Bosc, Nicole et Gisèle Deroche, $2.00; Aline Roch et Rachel Pantel $1.00 chacune.

Le club participa encore une fois au défilé, reçut un ruban du centenaire ainsi qu'une somme d'argent. Au défilé de mode inter-district, Mariette Bosc et Jocelyne Le Néal furent couronnées princesses de la compétition. Toutes les participantes de cette compétition ainsi que celles du défilé du district à Baldur reçurent une cuiller à thé en argent.

Ces journées furent pour le club de Lourdes une belle façon de terminer le travail de l'année.

Jocelyne Le Néal
Rédactrice

Dunrea

Remerciements

M. Philippe Bisson désire remercier les personnes qui l'ont visité ou lui ont envoyé des cartes de prompt retour à la santé, lors de son dernier séjour à l'hôpital de Brandon où il fut opéré. Il est heureux d'annoncer à tous ses amis qu'il est de retour au foyer où, entouré des soins dévoués de son épouse et de l'affection des siens, il reprend graduellement des forces.

Joyeuses agapes

Pour rendre le départ des religieuses un peu moins triste et comme tribut reconnaissant à leur égard, une petite réception amicale eut lieu chez Mme Rosanne Girardin, le dimanche aprèsmidi précédant leur départ. Il va sans dire que ce fut très gai et que les aimables hôtesse, Mmes Girardin et Gamache firent en sorte de faire mentir le diction: " Partir, c'est mourir un peu".

Vacances

Trêve au leçons, trêve au Labeur ! La ruche écolière est de nouveau déserte et silencieuse après une année très fructueuse. Institutrices et élèves jouiront certainement de ce temps de repos bien mérité. On déplore cependant le départ de la directrice dévouée, Sr Aline Trudeau, qui, depuis plusieurs années, s'est donnée sans compter ses peines. Elle ira se dévouer dans un nouveau champ d'action où nous lui souhaitons le succès qu'elle a toujours obtenu où elle a passé.

Le couvent aussi est plus que silencieux; on dirait que la mort y a passé. Même les petits oiseaux du voisinage semblent regretter l'absence du personnel du couvent qui a fui pour quelques semaines de repos rénovateur.

Messe au cimetière

Ce dimanche 28 juin, les paroissiens de cette localité et plusieurs anciens de l'extérieur, y compris M. et Mme Georges Fortier, de Maillardville, B.C., d'autres venant de St-Charles, Portage-la-Prairie, etc, se donnaient rendez-vous au cimetière local où M. le Curé P. Morand célébrait la messe annuelle pour les défunts de la paroisse dont les mânes durent tressaillir de joie en constatant que leurs descendants conservent encore la "foi des anciens jours." Le pasteur dévoué, malgré un vent qui semblait vouloir parler plus fort que lui, donna un sermon fort émouvant et très à point.

Un pique-nique eut lieu au cours de l'après-midi, aux abords de la salle paroissiale et le salut du T.S. Sacrement termina en beauté ce jour mémorable.

Tournoi de Balle

Le dimanche 28 juin, les gagnants au tournoi de balle furent les suivants: l'hôtel New Westminster, l'hôtel Green Brian, la base d'aviation à Gimli et le Club Ste-Agathe. Les gagnants individuels au jeu de fer à cheval furent Léopold Grégoire et Gérard Cournoyer; au jeu en équipe, Gérard Cournoyer, Valence Ross, Léopold Grégoire et Claude Bohémier.

Félicitations et remerciements aux organisateurs des sports, en particulier au président, M. Gérald Jeanson, qui devança ses vacances pour faire des jours du centenaire un succès, ainsi qu'à Mme Lou Hamel.

Mme J. Therrien

Haywood

MALADES

Prompt rétablissement à Mmes J. Souque, M. Perreault et Henri Viallet et à M. Lévesque, patients à l'hôpital St-Claude.

* * *

Décès

Mme Arthur Marchand

Le mercredi 25 juin, M. l'abbé Labonté chantait une messe de Requiem pour le repos de l'âme de Mme Arthur Marchand (Josephine Dubé), décédée subitement à sa demeure le 23 juin.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Arthur; trois fils, Charles, de Winnipeg, et Lucien et Roméo, à la maison; quatre filles, Gisèle, de Winnipeg, Paulette, Yvette et Lucille, à la maison; son père et sa mère, M. et Mme Charles Dubé; une soeur et deux frères.

Les porteurs étaient Hubert Dubé, Paul Marchand, Kenneth St-Germain, Ronald Delaquis, Bernard Ayotte et Amédée Leclair.

St-Boniface

REMERCIEMENTS

M. et Mme Amable Bousquet, du no 93, rue Eugénie, remercient tous les parents et amis qui se sont unis à eux pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage le 3 juillet.

50e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Péloquin



M. et Mme Albert Péloquin, de Ste-Agathe, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le samedi 4 juillet. Ils eurent la joie d'être entourés de toute leur famille, puisque leurs trois filles religieuses avaient pu venir pour la célébration: Sr Albertine, de Peace River, Alta; Sr Annette, de Likuni, Malawi (Afrique), et Sr Cécile, de Bruxelles Belgique.

Cette fête familiale débuta à onze heures du matin par une messe d'action de grâces, célébrée par M. l'abbé A. Couture, curé et suivie d'un dîner servi à la salle paroissiale aux 90 invités de la famille immédiate. M. Paul-Emile Péloquin, de St-Malo, agissait comme maître de cérémonies.

Après la présentation de la Bénédiction papale par M. l'abbé Couture, le maître de cérémonies fit la lecture de nombreux messages et lettres de félicitations venus d'Ottawa et de Winnipeg comme marque d'appréciation pour la part active que le jubilaire avait toujours prise dans le domaine de la politique. Entre autres, du premier ministre canadien, M. Trudeau; du gouverneur général, M. Michener; du ministre des approvisionnements et des services, M. James Richardson; du premier munistre du Manitoba, M. Ed Schreyer; du lieutenant gouverneur, M. R.S. Bowles; du député du comté, Provencher, M. Mark Smerachanski; des chefs de partis, M. G.E. Johnston et M. Walter Weir, ainsi que de M. Gildas Molgat. Accompagnaient le message de félicitations, de M. René E. Toupin, ministre de la santé et des services sociaux, deux épingles commémoratives du Centenaire du Manitoba, qui furent présentées aux jubilaire par M. Wallace, maire de la Municipalité Ritchot.

Un album de famille et autres cadeaux furent présentés à M. et Mme Péloquin par quatre de leurs petits-enfants.

Au cours de l'après-midi, quelque deux cents invités vinrent offrir leurs bons souhaits et félicitations aux heureux jubilaires. Des rafraîchissements furent servis.

La famille de M. et Mme Albert Péloquin désirent remercier tous ceux qui ont contribué à la joie et au succès de cet anniversaire.

LES PETITES ANNONCES Composez:

247-4823 ou 247-4824



TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

VENTE PRIVEE - Ste-Agathe. Maison 5 pièces, 3 chambres à coucher. Plein soubassement, grand lot avec arbustes. Garage. Le tout en très bon état. Plein prix $ 7,000. Comptant requis: $ 2,000. Appeler 882-2278 ou 247-9267.
11-240-T.F.

A VENDRE

St-Boniface, Bungalow 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage et place de stationnement. $ 9,000.00 à termes. Appeler M. Léo Delaquis. 247-3531 ou 252-1346.
16-291-JNO

A VENDRE

Auto "Epic" 1968 Automatique. 23,000 milles. 3 pneus de rechange et 2 à crampons sur roues. Chauffe-auto. Housses pour sièges à baquet. Prix : $ 1,000 comptant. Composer : 233-6466.
16-293-16C

A LOUER

St-Vital, 340 Chemin Ste-Anne. Logis 2 1/2 pièces. $ 88.50. Libre 1er août. Composer 253-9900.
16-285-17C

DANIS REALTY
115, rue Haig
St-Vital
A VENDRE

Maison de rapport

A VENDRE. Maison de rapport St-BONIFACE Près écoles. 2 logis 4 pièces. Bon revenu, grand lot. Taxe $ 212. Stationnement pour plusieurs voitures. Echangerait sur bungalow ou à termes si désiré.

ST-PIERRE
Vingt-trois acres de terrain, maison 4 chambres à coucher. A termes si désiré.

10 milles du périmètre. Joli bungakow dans village d'ile-des-Chênes. Salle de bains 3 unités. 14 ans. Situé sur beau lot : 40' x 150'. Jardin. Garage isolé et chauffé. Peut servir d'atelier. Taxe $ 103. Comptant requis: $ 1,000 Paiements mensuels $ 80.

ST-PIERRE
Belle grande maison complètement moderne, 4 chambres à coucher. Salle de réréation etc' , etc. Garage, allée pavée. Lot: 125' x 309'. Situé sur Chemin 59, 29 milles de Winnipeg. Une des plus belles propriétés du village. Il faut la voir pour l'apprécier. A termes si désiré.

Pour information appeler : 233-4660.
14-277-T.F.

L'AGENCE D'IMMEUBLE LOBAN

est fière d'annoncer la nomination de M. Léo Delaquis à son personnel de vente. M. Delaquis se fera un plaisir de servir la clientèle canadienne-française.



M. Léo Delaquis

ON DEMANDE - Instituteur ou Institutrice bilingue pour les classes élémentaires. S'adresser par écrit à Mme M.A. Havens, secrétaire, commission scolaire du Sacré-Coeur, 597, av. Bannatyne, Winnipeg 2.
15-281-16C.

ON DEMANDE

Un ou une secrétaire bilingue pour commerce dans centre canadien-français. S'adresser, en indiquant expérience et salaire désiré, à Boîte 267. La Liberté et le Patriote, 619, av. Mc Dermot. Winnipeg 2.
13-267-16C

ON DEMANDE UNE DAME
pour travail du soir dans restaurant (serveuse et aide cuisinière). Composer 233-4084.
16-288-17C

VEUVE avec deux enfants. Bonne situation - désire rencontrer homme âgé de 45 à 50 ans, canadien-français, sobre, ayant bonne position. Ecrire à Boîte 288. La Liberté et le Patriote. C. P. 96. St-Boniface. Man.
16-288-16 P

A VOTRE SERVICE

à St-Boniface. Atelier mobile de soudure. Tous genres de soudure et de réparations-construction, équipement de ferme et articles ménagers. Pour information : composer 233-5766.
16-289-17C

A LOUER

St-Boniface. 485, rue De la Morénie. Logis complètement privé 4 pièces. Garage. Pour couple.
16-292-16C

A LOUER
Norwood. Premier étage de maison. Réfrigérateur, cuisinière, lessiveuse, table et chaises de cuisines inclus. Près arrêt d'autobus. Composer 233-2017.
16-290-16C

DESIRE TRAVAIL
de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à 233-7227
2-131-T.F.

McKEAG HARRIS
Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français: Georges Guertin. Téléphones: 774-2505 - le soir : 774-6461.

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer; 256-0101.
1-104-T.F.

**ARMAND AYOTTE REALTY
ET ASSURANCE
GENERALE LTEE**
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface. Rue Jeanne d'Arc. Duplex moderne. Joli terrain boisé, 2 logis de 3 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. $ 7,000 comptant. Balance termes.

St-Boniface. Près hôpital général. Immeuble 3 ans, 17 logis de 3 pièces, 1 chambre à coucher. Revenu mensuel $ 2,100. Hypothèque ouverte 8 pour cent. Expire en ,987.

St-Boniface. Boul. Dollard Bungalow non-moderne, 4 pièces, 2 chambres à coucher Soubassement partiel. Doit être vendu. $ 1,500 comptant. balance portée par propriétaire.

PARC WINDSOR.
Bungalow moderne, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans chacune des pièces, sauf la cuisine. Soubassement partiellement fini. $ 6,000'oo comptant, balance termes.

Appeler :
A. Ayotte 233-5845
Larry Legros 253-9312
15-284-16C

A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
180, rue Marion
St-Boniface

A VENDRE

Rue Bertrand. Duplex: stuc. 4 et 4, Garage. Près hôpital. $ 13,700. Comptant requis ; $ 3,000. Balance termes.

Rue Ritchot. Duplex: 4 et 3, plus de 2 chambres au soubassement. Tapis mur à mur au premier. Garage Garage. Belle propriété. Termes si désiré.

Rue Langevin - Duplex, 5 au premier 3 au 2e. Garage. $ 10,500. Termes faciles.

A LOUER. Logis 3 pièces pour couple. Ameublement fourni. Libre . $ 65,000.
POUR INFORMATION : appeler Bureau 233-1773 Résidence 233-5874
11-241-T.F.

Plan d'amaigrissement Recette a domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.



Un coin du cabinet de travail d'Eden Colvile, gouverneur associé de la Terre de Rupert (1849 à 1853), dans la "Grande Maison" meublée du parc historique national du Fort Garry inférieur, à Selkirk (Man.). Le mobilier de ce cabinet était d'un style en vogue chez les "gros bonnets" de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Au premier plan, il y a un bureau mobile, et à l'arrière, une bibliothèque pliante transportable et une presse à livres; on peut voir aussi une figurine et, sur le mur, une gravure représentant Wellington et Nelson, comme sujet d'inspiration. Au nombre des documents et livres notés dans la liste des biens de Colvile lors de son séjour au fort, se trouvent des ouvrages de David Copperfield (série publiée dans la revue Punch); des exemplaires anciéns du Times et de journaux de Montréal; la revue Edinburgh et la Vie de Sir T. Munro. Le parc historique national du Fort Garry inférieur, est l'endroit où sont réunis le plus de vestiges de l'histoire du commerce des pelleteries dans l'Ouest canadien.

**NAP. GAGNON
REALTY**
768, Tache, St-Boniface

A VENDRE

Des Meurons- Deux étages, cuisinière et four encastrés. Eventail et paravent. Armoires en frêne japonais. Salle à manger et salon de style espagnol, tapis mur à mur, tentures de velours, poutres de cèdre, murs lavables en "weltex". Escaliers finis chêne, 3 chambres à coucher en haut. Planchers: bois dur, Murs et plancher en céramique dans salle de bains, toilette silencieuse. Soubassement complet et fini. Beaucoup d'espace pour entreposer, grande armoire finie cèdre. Evier, toilette et douche mosaïque avec robinet "hôpital". Grand patio à l'arrière avec jardinières. Garage double avec quai soleil.

Avons grand besoin de maisons dans St-Boniface Centre, Norwood et St-Vital. Veuillez nous contacter pour un service rapide et efficace.

NAP. GAGNON
Bureau 247-7274
Résidence 233-3510
10-214-13C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) bilingue qualifié pour enseigner les 7e et 8e années à l'école consolidée St-Léon no 1425, pour l'année scolaire 1970-71. Salaire selon l'échelle.
S'adresser par écrit, en envoyant liste de qualifications à :
Mme Edith Rondeau, secrétaire,
Ecole St-Léon, Saint-Léon, Manitoba.

ON DEMANDE

Instituteur bilingue qualifié pour enseigner une classe de Français International, d'Anglais, de Mathématiques, ainsi que de l'Hygiène et de l'Histoire en 7e, 8e, et 9e année.
S'adresser à : M. Louis J. LEPAGE, Directeur, Ecole de DEBDEN, DEBDEN, SASK.

OFFRE D'EMPLOI

ON DEMANDE

Gérant compétant pour magasin général moderne dans la région sud-ouest du Manitoba.

S'adresser par écrit en donnant emplois, experience passés ainsi que salaire désiré à l'endroit suivant:

Boite 286
La Liberté et le Patriote
C. P. 96
Saint-Boniface, Manitoba

RESTAURATION DU FORT GARRY INFÉRIEUR

Construit entre 1831 et 1839, le Petit fort Garry est le seul des trois forts en pierre érigés par la Compagnie de la Baie d'Hudson dans l'Ouest canadien, à faire l'objet de travaux de restauration.

Au cours du mois de juillet, les visiteurs pourront voir quatre des treize constructions du fort, soit les plus récents bâtiments historiques à être rénovés par le Service des lieux historiques nationaux.

En effet, le public a maintenant accès au bastion sud-ouest, au bastion nord-ouest, à une maison typique de celles qui ont été édifiées dans les années 1830 à la colonie de la rivière Rouge, de même qu'au magasin de trois étages dont le grenier servait d'entrepôt à fourrure; ce dernier bâtiment a été restauré et meublé selon le style en vogue lors des années 1860.

Au troisième étage du magasin, une exposition montre comment les pelleteries étaient posées, mises en ballots et étiquetées avant d'être expédiées à York Factory, sur la baie d'Hudson, puis en Angleterre.

Les deux premiers étages font voir les installations du magasin et les marchandises qui étaient à vendre ou à troquer il y a plus de cent ans.

Les objets exposés au bastion sud-ouest témoignent de l'occupation militaire du fort, de 1846 à 1848 et de 1870 à 1871. Ce bastion, le seul à avoir deux étages et un toit, a servi successivement de buanderie, de cuisine, d'entrepôt, et, finalement, de maison d'été pour les enfants du commissaire de la Compagnie.

Construite vers 1835 par James Fraser et déplacée de son emplacement d'origine à West Kildonan, la maison de Fraser est typique des maisons de la colonie de la rivière Rouge avec sa cuisine, son vivoir et ses trois chambres à coucher, pièces qui sont toutes meublées.

Vers 1955, alors que l'administration fédérale partageait la propriété du fort avec le Motor Country Club, le Service des lieux historiques nationaux a remplacé les planchers détériorés, reconstruit la maçonnerie chancelante et effectué des études de rentabilité relativement à la restauration des bâtiments encore existants.

Les premiers travaux ont porté sur la rénovation du magasin en bois, qui avait été construit en 1873 et démoli vers 1925. L'extérieur de ce bâtiment, qui abrite des bureaux administratifs et un musée d'artefacts indiens de l'Ouest canadien, est une réplique fidèle de l'original.

Restaurée et meublée selon la période de 1852, la Grande maison, qui servait de résidence aux agents de la Compagnie, a été ouverte au public en 1969.

La période où cette maison a été la plus élégante s'échelonna de 1850 à 1860.

Au cours des travaux de restauration, des recherches historiques ont été faites sur les principaux bâtiments du fort, de même que sur les aspects agricole et industriel de la vie du poste au cours des 140 dernières années.

* *

La cuisine au sous-sol de la "Grande Maison", parc historique national du Fort Garry inférieur, Selkirk (Manitoba). C'est ici que se faisaient la préparation et la cuisson des aliments destinés à la salle à manger des dirigeants de la Compagnie de la Baie d'Hudson et au mess des officiers, à l'étage supérieur. Le menu pour un dîner entre hommes comptant 20 convives, préparé et servi par W.D. Lane commis à l'emploi de la compagnie, est décrit dans une lettre qu'il a adressée à sa mère en Angleterre, le 22 août 1854. "... tout d'abord, il y avait un gros rôti de boeuf de coupe normale, un gigot d'agneau bouilli et nappé de sauce aux câpres, de la volaille et du jambon bouilli, des pommes de terre, des petits pois, des grosses fèves et tous les légumes frais de mon jardin... Deuxième plat, plum pudding, tartes à la rhubarbe, aux fraises et aux framboises... puis le fromage, mais quand j'en fus au dessert, je n'eus pas à choisir, n'ayant que du melon à leur offrir; ainsi, en guise de plaisanterie, je préparai un énorme plat de gros navets crus et je le disposai à l'autre bout de la table..." (traduction). Les consommations ne sont pas décrites. Le parc historique national du Fort Garry Inférieur est le principal endroit où sont présentés des souvenirs de l'histoire du commerce des pelleteries dans l'Ouest Canadien.

LE MARCHE AUX BESTIAUX

Rapport pour la semaine terminée le 16 juillet 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés Union Stock Yards, St-Boniface

Les arrivages : 3,300 bovins, 400 veaux, 6,500 porcs, 250 moutons et agneaux. (La semaine précédente 5,100 bovins, 800 veaux, 8,150 porcs, 450 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix 1000 lb	$31.00–32.00
Plus légers	30.00–31.50
Bons	30.00–31.00
Moyens	29.00–30.00
Communs	25.00–29.00
Génisses	
Choix	27.50–28.50
Bonnes	26.50–27.50
Moyennes	25.00–26.50
Communes	23.00–25.00
Vaches	
Bonnes	23.00–24.00
Moyennes	21.50–22.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00–21.50
Taureaux	
Bons et maigres	26.50–28.50
Communs et gras	20.00–26.00
Veaux	
Bons et choix	42.00–45.00
Moyens	35.00–41.00
Communs	25.00–34.00

Porcs

Les porcs de 27.75–29.40 (27.95 à la fermeture) Les truies de 19.00–19.55

Moutons et agneaux	
Agneaux lourds	26.50–27.50
légers	28.00–29.00

St-Malo

M.et Mme DominaMaynard ont fêté 50 ans de vie conjugale



Le 20 juin, M. et Mme Domina Maynard célébraient dans l'intimité familiale, leur 50 ans de vie conjugale. La journée débuta par une messe en plein air célébrée au foyer paternel par l'abbé Robert Nadeau, curé. Les servants à l'autel étaient deux petits-fils des jubilaires, Luc Maynard et Gilbert Gosselin. L'aîné des petits-enfants, Louis Gosselin, commenta la messe et dirigea le chant, accompagné à la guitare par Michel Courcelles. Marcel Maynard lut l'épître. Les heureux jubilaires communièrent sous les deux espèces et renouvelèrent leurs promesses de mariage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, Denis Maynard lut une adresse à ses parents, et l'abbé R. Nadeau remit aux héros du jour une bénédiction apostolique de sa Sainteté le Pape Paul VI. La plus jeune de la famille, Mme Blanche Ruest, présenta un bouquet de roses jaunes à sa mère, et tous s'approchèrent alors pour offrir leurs meilleurs voeux aux jubilaires.

Un succulent buffet fut ensuite servi. A la table d'honneur, décorée de fleurs naturelles et d'un gâteau à trois étages, on remarquait les jubilaires, accompagnés de leurs frères et soeurs. La journée se termina par des jeux, de la musique et des chants, un weiner roast et des feux d'artifice.

Les onze enfants étaient présents: Cécile (Mme Ovila Gosselin), Georges, Denis, Roger, Annette (Mme Noel Côté), de St-Malo, Henri, de St-Pierre, Alice (Mme Robert Turenne), Blanche (Mme André Ruest), Marcel, de St-Boniface, Germaine (Mme Gérard Gosselin), de St-Vital, Claire (Mme Marcel Trudel), de Pineimuta, Man. Leurs quarante-deux petits-enfants et six arrière petits-enfants étaient présents, à l'exception de M. et Mme Jean-Guy Lecuyer et leurs deux enfants, de Cornwall, Ontario.



La petite Mona-Rose, 7 ans, fille de M. et Mme Rhéal Bruneau de St-Pierre, a présenté un bouquet de fleurs à la Reine, le 14 juillet. Le prince Charles, à droite, suit la scène avec intérêt.

LE FEDERAL VERSE 5 MILLIONS pour le Centenaire du Manitoba

Ottawa--A l'occasion de son Centenaire, cette année, le Manitoba bénéficie d'octrois du gouvernement fédéral pour ses projets spéciaux destinés à des fins culturelles. Le Secrétariat d'Etat a consenti la somme de cinq millions et demi de dollars.

A titre d'activité spéciale, cinq remorques présentent une exposition itinérante qui parcourent le Manitoba depuis le 30 juin. Les gouvernements du Canada et du Manitoba en partagent les frais. Quelque 41 collectivités pourront voir défiler sous forme de graphiques le passé, le présent et l'avenir de la province. Les caravanes s'arrêtent dans les localités en formation en carré, afin de créer une cour intérieure qui servira à certaines manifestations.

En outre, le gouvernement fédéral a parrainé des annonces à la télévision sur le Centenaire du Manitoba, et la production d'un film inspiré du roman de Gabrielle Roy, "La petite poule d'eau". Le Secrétariat d'Etat contribue également à diverses manifestations sportives et à un vaste programme d'échanges d'étudiants avec d'autres provinces.

LA BROQUERIE

Visite de la famille royale

Le 17 juillet 1970

Le mardi 14 juillet, vers 1 h du matin, le train Royal entrait en gare à La Broquerie où l'attendait environ 200 personnes. Quel honneur ce fut pour les gens de ce petit village franco-manitobain d'avoir été choisi pour être l'hôte de la famille Royale pour la nuit. Ce site de campagne, à la fois pittoresque et paisible, fut l'endroit idéal, au dire des reporters, pour un repos bien mérité.

Très à bonne heure, le matin de cette journée mémorable, la police montée était sur les lieux et déjà les gens affluaient de partout pour venir voir les membres de la famille Royale. A 9 h 30 une foule considérable s'était massée sur le terrain près de la gare du C.N. Malgré la température maussade, la joie régnait dans tous les coeurs et resplendissait sur tous les visages démontrant l'impatience de voir apparaître les visiteurs Royaux.

A 10 heures précis, la princesse Anne apparut, suivie de son père, le prince Phillip. A leur descente du train, la princesse et le prince saluèrent les invités d'honneur, après quoi la foule enthousiasme applaudi chaleureusement. Tous deux s'avancèrent sur le tapis fleuri et cherchaient les regards des gens. La princesse Anne se dirigea vers les guides de la 11e Compagnie Youville et adressa quelques paroles aimables à Yolande Choiselat, puis s'avança vers la décapotable. C'est à ce moment précis que la petite Suzanne Taillefer, fille de M. et Mme Guy Taillefer lui présenta une jolie corbeille de roses jaunes. Le prince Phillip adressa quelques mots à André Brémaud, un des membres de la garde locale, puis suivit la princesse à la décapotable et ils partirent en saluant la foule pour se rendre à l'hélicoptère qui devait les transporter à Carman au Manitoba.

Immédiatement après leur départ, la chorale paroissiale entonna la chanson "Manitoba" en français ainsi que "Je t'aime ô ma patrie", chant en quatre parties. Tout à coup, sous une pluie battante, Sa Majesté la Reine Elisabeth fit son apparition suivie de son fils, le prince Charles. Tous deux s'avancèrent pour saluer le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer et son épouse; le maire de La Broquerie, M. Georges Boily et son épouse, et M. Oscar Gagnon, président du comité du Centenaire.

Sa Majesté salua la foule qui l'applaudissait pendant que le prince s'avança vers la garde d'honneur pour aller dire quelques mots à Diane Kirouac puis suivit sa mère à la limousine. Cette fois, la petite Suzanne Taillefer eut l'honneur de présenter un joli bouquet de roses rouges à Sa Majesté la Reine Elizabeth. Le petit Mario Boily, fils de M. et Mme Georges Boily, lui présenta une plaque, souvenir des paroissiens de La Broquerie.

Puis, Sa Majesté la Reine et le prince Charles montèrent dans la limousine qui devait les conduire à Steinbach, saluant amicalement les gens réunis tout le long du parcours.

Ce quart d'heure si vite passé restera un événement mémorable gravé dans les annales de la petite communauté française de La Broquerie.



Les Majorettes de Shawinigan ont fait une très bonne impression sur les Franco-Manitobains qui les ont vues évoluer à St-Pierre les 14 et 15 juillet. Leur musique et leur marche ont apporté vitalité et entrain aux festivités de l'endroit.

MANIE-TOBIE N'EST PLUS



Marie-Thérèse Courchaine

Une des correspondantes les plus assidues de La Liberté et le Patriote, Mme Thérèse-Goulet Courchaine, mieux connue sous son pseudonyme de "Manie-Tobie", est décédée à St-Boniface mercredi dernier, 15 juillet.

Elle était née à St-Boniface le 27 mai 1912. Son père, Roger Goulet, avait été pendant de nombreuses années inspecteur des écoles publiques du Manitoba. Manie-Tobie était très fière de ses origines métisses. Son grand-père, Elzéar Goulet, avait été un des collaborateurs intimes de Louis Riel, ce qui lui valu d'être pourchassé et abattu d'un coup de pierre par des soldats du colonel Wolseley envoyés à la Rivière - Rouge par le gouvernement canadien en 1870.

Manie-Tobie réclama toujours pour ses ancêtres métis que l'histoire leur fasse un jour justice. Elle a vu poindre ce jour, il y a quelques semaines, quand le gouvernement manitobain annonça que Louis Riel aurait son monument près du palais législatif, à Winnipeg.

Thérèse Courchaine fit ses études primaires au couvent des Filles de la Croix à St-Adolphe, et son cours secondaire à l'Académie St-Joseph de St-Boniface. En 1927, elle remportait la bourse de $50. aux examens de lle année de l'Association d'Education. Après son école normale, elle s'adonna à l'enseignement, occupation qu'elle reprit quelque temps après son mariage avec Joseph H. Courchaine de St-Adolphe.

Elle enseigna pendant dix ans dans des écoles publiques du Manitoba, puis pendant douze ans dans les missions métis ou indiennes confiées aux Pères Oblats, le long du lac Manitoba.

Elle poursuivait en même temps son perfectionnement professionnel par des cours d'été ou des cours par correspondance.

Elle servit ensuite quelque temps au poste CFRG de Gravelbourg. Mais la perte de la vue l'obligea à quitter cet emploi. Des soins médicaux à la clinique Mayo ne purent aucunement empêcher les effets du diabète. On dut même lui amputer une jambe en 1966.

Manie-Tobie avait enquelque sorte la rage d'écrire. Cela lui faisait du bien, disait-elle, de mettre sur le papier ce qu'elle ressentait à l'occasion de divers événements de la vie courante ou de l'histoire manitobaine. Elle ne s'attendait pas que tout fût publié. La plupart du temps, c'était impossible, car elle pouvait produire coup sur coup plusieurs articles. Mani-Tobie contribua ainsi, bénévolement, à diverses publications, tant en anglais qu'en français: L'Ami du Foyer, le Travailleur, The Indian Record, Sunday Herald, Kamsack Times etc.

Certains de ses poèmes attirèrent l'attention des éditeurs. Ainsi, par exemple, son "Louis Braille" qui fut publié dans le numéro du centenaire de Canadian Authors and Bookman en 1967, de même que quelques autres poèmes qui parurent dans l'Anthologie des Poètes du Québec, aux éditions de La Revue des Lettres de Paris.

Manie-Tobie est morte pauvre, sans le sou. Cependant, dans les dernières semaines qui ont précédé son départ, elle voulut laisser aux lecteurs de La Liberté et le Patriote de nombreux témoignages de son affection pour le Manitoba, surtout dans ses récits du Centenaire. "Manitoba, c'est toi que j'aime!" s'exclamait-elle le 12 mai 1970, date d'anniversaire de l'acte du Manitoba.

Société Franco-Manitobaine

Verbe français, mot sublime toujours et vainqueur,
Retenant tes racines, un groupe à tout jamais
Voulant te conserver au Canada français,
En parlant ton langage va chanter ton empire.

Ce travail incessant, laisse-moi te le dire,
A récolté CENT NONS au Centre Culturel.
C'est puissant, ça promet et c'est tout naturel:
Patience, entraînement, multiples activités.

La patrie est bien chère à tous ses fils bien nés.
Courage! Tiens la rame et n'abandonne pas,
Car chez nous, on le sait, la lnague fleurira
Et, si bien commencée, ta gloire restera.

MANIE-TOBIE
le 6 juin 1970

Récit du Centenaire

Elzéar Goulet

Imaginez, si vous le pouvez, 1870 à la Rivière-Rouge.

Au temps du premier gouverneur, Archibald, il y avait un groupe de maisons alignées au bord de la Rivière-Rouge, entre les étendues de terre allant jusqu'à Selkirk. Le monde y avait des terres en longueur et déjà ils s'adonnaient à la culture.

Au temps de notre histoire, c'était encore le Fort Garry. La famille Goulet y était aussi établie. Roger Goulet, célibataire, avait un poste de choix. Il disposa de son ancien métier de livreur des postes en faveur de son frère Elzéar. Celui-ci avait grandi dans la routine du pays, à la Fourche. Comme tout le monde, il avait été au collège. Il parlait trois langues et se faufilait ainsi comme interprète des Indiens, qui étaient ses amis.

Elzéar se maria jeune et ses enfants, à cause de sa vie nomade, naquirent à Pembina, aux Etats-Unis, où il avait beaucoup des parents. Cependant, aux premières heures des troubles des affaires de Louis Riel qu'il admirait beaucoup, il devint, avec ses frères un des membres choisis du Conseil et, par la suite, lieutenant de la cour martiale. Il fut un des quatre cousins qui croisèrent les mains sur la tombe secrète de Thomas Scott. Il paya ce secret de sa vie.

Un jour qu'il se rendait à l'hôtel où le courrier se préparait, des jeunes soldats de la troupe de Wolseley l'aperçurent: "Here is one of Riel's men. Let's get him!" Méfiant, non armé et, surtout, seul contre plusieurs, Elzéar s'esquiva. Ce n'était pas par lâcheté mais bel et bien pour aller chercher du secours à St-Boniface. Il se jeta à la nage. Il ne devait jamais se rendre à l'autre rive. Une pierre lancée par des hommes montés à cheval l'atteignit à la tête.

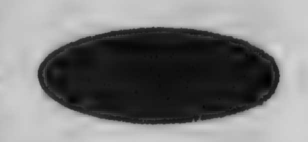
Sa femme, qui vivait dans une maison où habitaient aussi sa mère et son frère aîné, sur la rue Goulet d'aujourd'hui, reçut le corps sans vie de son mari que l'on avait repêché des eaux. Elle portait un fils qui naquit un mois après cette tragédie.

Ce crime ne fut jamais porté à la justice. Roger Goulet, fils (futur inspecteur des écoles manitobaines) n'avait que trois ans. Il passa sa vie à faire des notes historiques, sur cette période.

C'est Elzéar qui, dans une tempête de neige, en allant livrer le courrier à Pembina, trouva le Père Goiffon, les jambes gelées, près de son cheval mort. Il le transprota à Pembina. Le P. Goiffon amputé aux Etats-Unis et revint finir ses jours à l'évêché.

Le 13 septembre 1970 marquera le centenaire de cette mort d'un homme de trente-quatre ans qui laissa quatre fils et deux filles orphelins. Ils furent élevés par leur oncle. Ces enfants restèrent plusieurs années chez leur oncle Elzéar Lagimodière, à Lorette.

Manie-Tobie.



Comment j'écris sans mes yeux

UN DES DERNIERS TEXTES DE MANIE-TOBIE

Je pense que, de toutes les questions, c'est celle que je dois expliquer: Comment écrire quand on est aveugle?

Ce n'est pas facile et ça prend beaucoup de patience et d'entraînement. Moi, j'avais eu l'avantage de savoir que ma maladie des yeux était incurable et que je finirais par perdre la vue complètement. La baisse de la vue se faisait graduellement. Je développai mon sens de direction. Je devins fort habile à me conduire. Quand je pouvais marcher, ce n'était pas trop difficile.

Le jour vint cependant de la grisaille (car les voyants se font une idée que l'aveugle voit noir et ce n'est pas vrai). C'est la grisaille continuelle, comme un sombre nuage coupé par les dessins que font les éclats de sang à l'intérieur de l'oeil. Alors pendant sept semaines j'appris le braille. C'est très difficile et je ne me suis jamais rendue au cours des abréviations. Pourquoi? Parce qu'une amputation limite la capacité circulatoire et(...) je ne sentais plus les symboles au bout des doigts. Que faire ? J'avais appris la machine à écrire pendant mon cours commercial au couvent. J'avais pratiqué en écrivant toute ma vie avec une vieille machine qui appartenait à mon père. Il faudrait continuer. Ca me faisait beaucoup de peine de ne plus lire le braille enseigné par Mlle Lillian Lye de l'Institut des aveugles.

En revanche, avec mes infirmités prononcées, mes frères me procurèrent l'enregistreuse qui m'est si indispensable. J'ai aussi la planchette des aveugles (forme de cadre élasticisé) sur laquelle je pratiquai des mois entiers à l'hôpital(...) Je ne sais plus écrire à la main. C'est étonnant comme on oublie. J'imprime en majuscules; ainsi les lettres se trouvent appuyées par ces lignes soulevées. Je dispose un petit trait entre mes mots. Ca devient une habitude. Le lecteur se familiarise avec ce genre d'écriture; c'est écrit avec de gros crayons bien aiguisés fournis avec la planchette par l'Institut.

Je recevais aussi les livres parlants, disques fournis aux aveugles sur demande spéciale(...) Ce service a été discontinué pour être remplacé par celui du ruban parlant en cassettes.

Je n'ai plus le temps de lire. Les ondes me fournissent les nouvelles d'actualité. J'écris d'abord sur ma planchette que je me fais relire par des volontaires sur l'enregistreuse. J'écoute et je tape ma correction. Mais une légère crise a marqué une diminution de sensation à ma main gauche. Une fâcheuse coupure a rendu plus sérieuse cette situation. Ce n'est qu'à force de thérapie manuelle et journalière que j'ai repris mon travail.

Mot d'ordre: écrire chaque jour et c'est ce que je fais. Ce qui ne donne pas toujours un travail aussi parfait que je le désirerais si je n'étais pas aveugle...!

Ça passe!

Manie-Tobie.

LORETTE

Projet du centenaire: un terrain de jeux

Les Chevaliers de Colomb de Lorette ont organisé un projet centenaire pour aidé à défrayer les dépenses d'un terrain de jeux au village pour les enfants.

Soixante-dix-sept personnes ont entrepris une marche d'une distance de 25 milles sur le chemin longeant la rivière Seine.

Quarante-quatre marcheurs ont fait ce trajet: MM. Robert Leclerc et Denis Sarrasin (4 heures et 50 minutes). M. l'abbé H. Perron et Mme Barbara Sarrasin (la plus âgée) prenaient part à la marche. Les trois premières filles à arriver au but furent Huguette Lacroix, Yvonne Desautels et Janet Gauthier. Ce qui rapporta la jolie somme de $1,100 pour le projet du centenaire des Chevaliers de Colomb.

Remerciements

Le comité du centre sportif de Lorette désire remercier tous ceux qui ont pris part aux célébrations du centenaire. Il félicite les gagnants des chars allégoriques.

ÇA ET LA.

Le 27 juin, dans l'église de Richer, l'abbé Henri Perron bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Louise Proteau, à M. Jules Balcaen, de La Broquerie.

M.J. Paul Saindon vient d'acquérir la ferme et tout le roulant de M. Gérard Morin de Ste-Geneviève. Tous souhaitent bon succès à M. Saindon et à sa famille dans leur nouvelle entreprise.

Ligue des Femmes Catholiques

Le mercredi 8 juillet, un pique-nique organisé par la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la plage St-Malo. Vingt-deux dames, accompagnées de l'aumônier, M. l'abbé H. Perron, y prirent part.

Avant de se rendre sur le terrain du chalet de M. le Curé, les dames s'arrêtèrent à la grotte pour adresser une prière à la sainte Vierge. Elles se sont ensuite bien amusées et ont joui de cette mémorable journée.

Merci à M. l'aumônier pour son accueil au chalet et à l'organisatrice, Mme Rita Dorge.

VANCOUVER

25e anniversaire de M. et Mme A. Labossiere



M. et Mme Antonin LABOSSIERE ont célébré, le 6 juin dernier, par une messe d'action de grâce, en l'église Saint - Sacrement de Vancouver, le 25e anniversaire de leur mariage.

De nombreux parents et amis entouraient les jubilaires, à l'occasion de cette messe, qui fut célébrée par le Curé de la paroisse, le R.P. Henri MEEK, S.S.S. M. et Mme Labossière se sont mariés, le 4 juin 1945, en l'église de St-Malo, au Manitoba.

A l'issue de la messe, une réception eut lieu au domicile des jubilaires et à laquelle participèrent, outre la famille immédiate et le Curé de la paroisse, un bon nombre de parents et d'amis, entre autres M. et Mme Hector Labossière et une de leurs filles venus expressément du Manitoba, ainsi que M. et Mme Médéric Major de Maillardville.

M. Labossière est originaire de St-Léon, au Manitoba, tandis que sa femme vient de St-Malo. Ils vinrent s'établir à Vancouver en 1949 et font partie depuis lors de la paroisse St-Sacrement. Leur foyer fut béni de six enfants, quatre garcons et deux filles: LINDA, ERNEST, PATRICIA (Mme Dennis Hepworth), CARL, KENNETH et RICHARD. Tous leurs enfants ont fréquenté l'école Saint-Sacrement.

Avis de Décès

Au Manitoba

St-Boniface

Mme M.T. Courchaine (Manie-Tobie)

Le mercredi 15 juillet 1970, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée Mme Marie-Thérèse Courchaine, épouse de Joseph Courchaine, de St-Adolphe. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq filles, Mmes Rita Foster, de Vancouver, Isabelle Andersen, du Danemark, Claudette et Patricia Finest et, un fils, Roger, de Winnipeg; quatre frères, Maurice, Martial et Germain, de Californie, et Roger, de New - York; une soeur, Mme Hélène Bissonnette, de Montréal.

Les prières furent récitées au Salon mortuaire Desjardins, le vendredi soir à 9h, et le service fut chanté en la chapelle des RR.SS. Oblates, rue Aulneau, à 2h30 la samedi après-midi. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la basilique de St-Boniface.

Mme Courchaine était la fille de feu M. et Mme Roger Goulet, de St-Boniface.

* * *

M. Edouard Délude

Le lundi 13 juillet est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Edouard Délude, du no 296, avenue Hamel. Né à Weedon, Québec, le 18 décembre 1888, il épousa Joséphine Côté, à Fannystelle, Man., le 12 juillet 1910. De leur union naquirent neuf enfants dont deux sont morts en bas âge.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Léon, de Fisher Branch, Man., et Henri, de Fort Garry; cinq filles, Joséphine (Mme Edouard Roy), de Fisher Branch, Jeanne (Mme Virgile Gervais), de Winnipeg, Gertrude (Mme Ovila Gervais), de Norwood, Thérèse (Mme Jean Morrissette), de Fort Garry, et Sr Céline, Missionnaire Oblate, du no 601, rue Aulneau, St-Boniface. 26 petits-enfants et 27 arrière-petits enfants, un frère, de Weedon, Québec, et quatre soeurs, Mme Pierre Bélanger et Sr Clarence, religieuse de la Providence , de Montréal, Mme Thomas Lapointe, de Meriden, Conn., et Mme Joseph Martel, de Sherbrooke, Québec.

M. l'abbé Raymond Roy officiait aux prières et à la messe des funérailles qui eurent lieu le jeudi 16 juillet à 2 heures p.m. dans la chapelle des Soeurs Oblates, 601, rue Aulneau.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Côté, neveu du défunt, Lucien et Hubert Roy, Julien, Lionel et Clifford Gervais, tous petits-fils. Le Gervais, tous petits-fils.

Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des arrangements funèbres.

REMERCIEMENTS

Mme Edouard Délude, ses enfants et petits-enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Délude.

RICHER

Sincères condoléances a Mme Armande Clayes et à ses enfants à l'occasion du décès de leur soeur et tante, Mlle Victoria Berriault, à l'âge de 84 ans, Mlle Berriault était né à St-Adolphe et travailla de nombreuses années pour M. et Mme Brant, d'Otterburne.

Mme Armande Clayes et ses enfants désirent remercier tous ceux qui les ont aidés à l'occasion du décès de leur soeur et tante, Mlle Victoria Berriault. Un merci spécial au Père Denis et à M. et Mme Albert Brant.

En Saskatchewan

WILLOW BUNCH

In Memoriam

J.-A. MATHIEU

Au lendemain des fêtes splendides du Centenaire de Willow Bunch, Sask., un nombre imposant d'amis visiteurs se sont enquis de Monsieur J.-A. Mathieu, ancien citoyen de marque et l'un des intrépides pionniers qui firent Willow Bunch.

Cette noble figure du glorieux passé de la paroisse centenaire, vécut les sombres jours d'une sourde persécution religieuse et d'une crise économique qui mirent à rude épreuve les plus vaillants des anciens de l'Ouest canadien. C'est alors que ce champion de nos causes les plus menacées s'identifia aux grands défenseurs des droits des nôtres. Ancré sur le roc d'une foi inébranlable, d'une vie exemplaire, cet homme au grand coeur fut entièrement disponible aux oeuvres paroissiales ainsi qu'à son foyer.

Oui, ce passé vous honore, Monsieur J.-A. Mathieu, vous et les vôtres. Aussi vos amis d'antan souhaitent qu'une fière jeunesse marche dans vos pas; qu'elle puise dans sa foi les vertus qui vous ont si virilement trempé CHAMPION de toutes les causes nobles et chrétiennes.

Les Filles de la Croix.

* * *

En Colombie-Britannique

M. Louis Gaudry

Le mardi 16 juin est décédé, à l'âge de 80 ans, à Vancouver, C.B., M. Louis Gaudry, fils natif du Manitoba.

M. Gaudry, né le 10 mars 1890 à Saint-Charles, fit ses études commerciales au Collège de Saint-Boniface et demeura à La Salle jusqu'a sont mariage à Saint-Malo en 1913 à Mlle Rose-Alba Poulin.

Il fut toujours actif en de nombreuses entreprises commerciales au Manitoba principalement dans le domaine d'hôtelier.

Après un séjour de 11 ans à Toutes-Aides, il déménagèrent, en 1929, à Portage la Prairie, et allèrent ensuite à Saint-Pierre et Lac du Bonnet de 1930 à 1935, Beresford Lake jusqu'en 1940 à l'hôtel Club à Winnipeg jusqu'en 1943 lorsqu'ils quittèrent le Manitoba pour Vancouver.

En 1954, M. Gaudry acquit un commerce à Portland, Oregon, E.U., et en 1957 il retourna à Vancouver où il se retire du commerce quelques années plus tard.

Pendant de nombreuses années, M. Gaudry fut membre des Chevaliers de Colomb atteignant le rang de Chevalier du 4 e degré chrétien du Saint-Sacrement, sa maison était toujours ouverte aux gens de langue francaise qui s'aventuraient dans la Colombie.

De belle célébrations religieuses et familiales marquèrent leur 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Gaudry en 1963.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Rose, de Vancouver; trois fils, Paul, de Guadalajara, Mexique; Léo, de Portland, Oregon; et Gilbert de Prince Rupert, C.B.; deux filles, Peggy, Mme M. Storey, de Molalla, Oregon, et Annette, Mme Jim McFadden, de Vancouver, C.B., ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits enfants.

Les porteurs étaient M.M. Marc et Larry Gaudry, Dennis et Jim Storey, Robert Mc Fadden et Dennis Fréchette.

Les prières furent récités par le Père Meek, curé de l'église Saint-Sacrement le vendredi 19 juin. L'inhumation eut lieu dans le cimetière Forest Lawn.

REMERCIEMENTS.

Les membres de la famille Louis Gaudry désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, assistance aux prières et aux funérailles, ainsi que par tout autre marque de condoléances.

DEBDEN, SASKATCHEWAN

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le mercredi, 15 juillet, plusieurs parents et amis de la famille ont assisté au service anniversaire de M. Léo Couture.

Malade

Prompt rétablissement à M. Jean Couture patient à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

GRANDE-PRAIRIE

M. et Mme Augustin La Bossière, de Grande-Prairie, Alta, autrefois de St-Léon, Man., sont heureux de faire part à leurs parents et amis du Manitoba du prochain mariage de leur fille, Vivian-Aloyse, à Colin-Harley Conrad, fils aîné de M. et Mme Jacques Conrad, de Sex Smith, Alberta. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de St-Joseph, de Grande-Prairie, Alberta, à cinq heures de l'après-midi, le 7 août.

NOUVELLES INTERNATIONALES



La Reine Elizabeth II visite St-Boniface

La Suisse accordera-t-elle enfin le droit de vote aux femmes?

par Jean R. de Ziegler

A l'unanimité, le Conseil National (Chambre basse) vient d'accorder aux femmes suisses les droits de vote et d'éligibilité. Même M. James Schwarzenbach l'"Enoch Powell" helvétiques, a voté pour et, préalablement, tenu à dire pourquoi. D'autres députés, représentants les groupes les plus divers, ont voulu rappeler toutes les raisons qui leur faisaient non seulement accepter cette mesure de simple justice mais aussi regretter que ce droit n'ait pas été accordé plus tôt à nos compagnes. Ce fut beaucoup d'éloquence déque tout le monde était d'accord. Mais, remarquait un rédacteur parlementaire malicieux, tous les prédicateurs vous diront qu'il est bien plus agréable de prêcher devant une assemblée de fidèles convaincus que devant une assistance réticente.

Auparavant, les députés suisses avaient écarté une proposition visant à escamoter le vrai débat et à donner le droit de vote aux femmes non par la refonte d'un article constitutionnel mais par interprétation extensive des dispositions existantes. Ce n'est pas, comme on le verra plus loin, une simple question de procédure.

En effet, sous réserve de l'acceptation par le Conseil des Etats (Sénat), acceptation qui ne fait aucun doute mais qui ne sera donnée qu'à la session d'automne, l'article constitutionnel modifié doit maintenant passer devant le peuple souverain qui tranchera en dernier lieu. Ainsi le veulent les principes de la démocratie directe suisse et les dispositions légales. Et c'est à ce niveau là que les adversaires irréductibles du suffrage vont tenter une dernière fois de faire obstacle à ce changement.

Si la Suissesse ne peut exercer aujourd'hui ses droits civiques sur le plan fédéral, c'est parce que c'est le "corps électoral masculin" qui en décide en dernier lieu. La Suisse se trouve en compagnie, en ce domaine, de l'Arabie séoudite, du Koweit, du Yémeu, de l'Iraq et du Lieschtenstein, derniers aujourd'hui à dire non au suffrage féminin dans le monde.

Si les partisans du suffrage féminin pensent cette fois qu'ils ont de sérieuses chances d'emporter le morceau sur le plan fédéral, c'est qu'ils n'ont cessé, ces dernières années, de marquer des points sur le plan cantonal. Aujourd'hui, sur vingt cinq cantons, sept seulement accordent les droits aux femmes: Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Tessin et Bâle-ville. On remarquera que toute la Suisse latine figure dans cette liste. Cinq autres octroient à nos compagnes des droits partiels (!), le plus souvent le droit de voter au plan communal seulement: Berne, Bâle-Campagne, Unterwald, Grisons et Zurich.

Plus de la moitié du pays s'est décidée à franchir le pas décisif et le monde a pourtant continué de tourner dans le même sens. Les urnes n'ont pas été plus fréquentées qu'autrefois et la composition des parlements cantonaux n'a guère subi de modifications importantes. Les craintes que certains adversaires du suffrage féminin nourrissaient se sont révélées infondées.

Pourtant, la résistance à ce changement commandé par l'élémentaire bon sens demeure tenace, au point que personne ne peut dire déjà si les femmes suisses vont enfin pouvoir participer aux élections générales de 1971!... Les partis ont beau être unanimes, on sait qu'ils sont loin de contrôler tous les secteurs de l'opinion. L'affaire Schwarzenbach n'a-t-elle pas montré qu'un député seul de son avis au parlement fédéral peut être suivi dans le secret de l'isoloir par plus de quarante-cinq pour cent des votants? C'est ce qui interdit tout optimisme exagéré quant à l'obtention prochaine par les femmes de leurs droits civiques.

Certes, nos compagnes sont sûres, à la longue, de l'emporter. Si opiniâtre qu'ait été la résistance dans certains cantons, on n'a pourtant jamais vu un comité d'antiféministes se constituer ici ou là pour tenter de renverser la vapeur après un scrutin serré. Dans bien d'autres domaines, comme pour la peine de mort, à l'étranger, il est pourtant fréquent de voir un nouveau vote remettre en question ce qui semblait définitivement acquis. En cette matière, jamais. Simplement, là où les femmes votent, enfin, on se demande comment on a pu attendre si longtemps.

Mais qui sont les adversaires les plus déterminés du suffrage féminin? La question intéresse les sociologues. Ils font remarquer que les résistances les plus tenaces à ce progrès proviennent tant des campagnes que des quartiers ouvriers des villes. Seule la bourgeoisie urbaine, dans sa majorité, est acquise au changement. Mais, outre la paysannerie, un certain prolétariat peu politisé craint de perdre l'un des rares avantages que l'homme, dans ces milieux-là conserve sur la femme. Egal ou inférieur par sa formation, son salaire, sa position dans la société ou l'entreprise, l'homme répugne à faire de sa compagne une égale politique et il tire quelques satisfactions morales bien courtes certes mais indéniables de la savoir éloignée des urnes. Aussi, jusqu'au bout, déposera-t-il chaque fois un non dans l'urne.

Au surplus, et l'argument a été usé jusqu'à la corde, quelques-uns font valoir le "cas spécial de la Suisse". Ils disent que dans ce pays de démocratie directe - restreinte - ou l'on dérange constamment l'électeur au cours de l'année, il faut acquérir une certaine expérience pour avoir voter. Reste à savoir si un jeune de vingt ans a plus d'expérience que la mère qui l'a élevé! Et ce, dans des domaines qui sont bien souvent de nature purement économique.

Bref, chacun aura compris qu'aucun des arguments avancés par les adversaires du suffrage féminin ne résiste à un examen sérieux. Il demeure cependant qu'il subsiste dans ce pays un fort parti de "nein sager" - ceux qui disent toujours non - bien décidé à se battre jusqu'au bout contre l'équité. Comme on voit, il y en a encore qui n'ont pas évolué.

Belgique - Congo: une amitié retrouvée

De notre correspondant,

Yvon LAMBERT

Le voyage que les souverains belges viennent d'effectuer à travers la République Démocratique du Congo et qui s'est clôturé en apothéose à Kinshasa, le 30 juin, par les fêtes du Xe anniversaire de l'Indépendance, fera date dans l'histoire des relations entre les deux pays.

Il y a dix ans exactement, le roi Baudouin assistait, à Léopoldville, à la naissance du nouvel Etat. Naissance dramatique s'il en fut. Les troubles sanglants qui ont suivi la passation de pouvoir restent encore gravés dans l'esprit de bien des Belges. Les mutineries de la Force publique, les viols, les massacres de missionnaires, les discours incendiaires de Patrice Lumumba ont provoqué, en Belgique, un traumatisme qui n'est pas encore effacé.

Mais l'enthousiasme amical et exubérant, bien dans la tradition africaine, qui a entouré le voyage royal traduit clairement le renouveau des relations belgo-congolaises. Tout au long des milliers de kilomètres parcourus par Baudouin et Fabiola, au Kasaï, province des diamants, au Katanga, capitale du cuivre, au Kivu, grenier de la République, et au fil du grand fleuve Congo que le Roi et la Reine, en compagnie du général Mobutu, descendirent sur la vedette présidentielle, la "Brabançonne" retentit, les vivas explosèrent, les marques de sympathie, les cadeaux se succédèrent sans fin.

Tout cela indique le chemin parcouru depuis dix ans... C'est patiemment, dans l'ombre souvent, que furent retissés les fils brutalement rompus en 1960. Grâce à la foi inébranlable de quelques Congolais et Belges. Il faut dire que, même aux heures les plus sombres, jamais la Belgique n'interrompit son assistance technique. La seule amertume que les Belges conservent de cette période, c'est d'avoir été mis au banc des accusés, collectivement, à l'ONU. Certes, les intérêts privés ont joué un rôle déplaisant dans ce qu'il est convenu d'appeler l'"affaire congolaise", et le refus de certaines grosses sociétés internationales de ne pas comprendre l'évolution en cours a freiné considérablement la normalisation des rapports officiels. Bruxelles a sans doute péché par inexpérience, mais pas par hypocrisie.

Par ailleurs, l'assistance technique ne pouvait se développer harmonieusement que dans un climat de calme et de sécurité pour les ressortissants belges. C'est ce qu'a compris le général Mobutu lorsqu'il accéda au pouvoir. Et il s'employa, dès qu'il le put, à imposer son autorité, en écrasant la rébellion de Mulele, en expulsant les mercenaires, en traquant la concussion, en remettant de l'ordre dans les finances publiques, en "congolisant" les grandes sociétés étrangères.

Tout cela prit un certain temps et c'est en 1968 que le Congo commença à rebâtir. Un nouveau climat se fit jour. La confiance revint et elle s'exprima, en juin 1968, par la visite privée que fit le président Mobutu en Belgique. Une authentique amitié lie le Roi au Président. Ils ont le même âge. Ils sont tous deux ouverts aux problèmes de notre époque.

1968, c'est aussi la date de la signature d'une nouvelle convention générale de coopération technique et scientifique. Puis, le rapprochement s'accélère. En février 1969, la première grande mission économique belge de caractère mixte (secteur public et secteur privé), présidée par le prince Albert, se rend au Congo. Un accord de promotion des échanges commerciaux belgo-congolais sanctionne cette importante manifestation d'amitié entre les deux pays. Puis le président Mobutu vient en visite officielle en Belgique. C'est la première fois qu'un chef d'Etat congolais se déplace officiellement en Belgique depuis la proclamation de l'indépendance. Cela constitue, aux yeux des Belges, un témoignage de l'entente retrouvée.

Mais que représente l'effort de la Belgique en faveur du Congo?

Les crédits à la coopération sont passés de 1,445,-194,000 fr. en 1962 à 3 milliards en 1969 et à 3,350 millions en 1970. A cela s'ajoute un demi-milliard de

(suite à la page 8)

WILLOW BUNCH célèbre son centenaire avec brio

Des célébrations sans précédent dans les annales de Willow Bunch, les 8 et 9 juillet, ont marqué le centenaire de fondation de la paroisse St-Ignace des Saules et la communauté de Willow Bunch. Une grande foule d'anciens résidents et de visiteurs venus de plusieurs parties du Canada et des Etats-Unis s'associa à la population pour commémorer les deux événements.

Les festivités avaient été organisées par le Comité du Centenaire de concert avec la paroisse. M. Léonard Bourdages présidait le comité de douze membres, composé de M. l'abbé Adrien Chabot, Mmes Ernest Lespérance, Robert Philippon et Jack Millar, MM. Armand Lautier, John Wiens, J.B. Giraudier, Gérard Lapaire, Emile Campagne, Francis Therrien et Roméo Martin. M. Rolland Granger agissait comme trésorier.

Les célébrations débutèrent par une messe solennelle d'action de grâces, présidée par Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, avec onze prêtres natifs de la région, soit Mgr Henri Légaré, O.M.I., évêque de Schefferville-Labrador, Mgr Lionel Mondor, P.D., curé de Swift Current, les abbés Roger Lemieux, de Maple Creek, Lucien Rodrigue, d'Assiniboia, Roger Ducharme, de Ferland, Fernand Ducharme, de Gravelbourg, John Foley, de Maxfield, et Lucien Roy, vicaire à Swift Current; les RR. PP. Charles Brulé, O.M.I., du Collège Mathieu, Gérard Rainville, C.S.V., de Joliette, et Gérard Clavet, C.S.V. de St-Claude, Man. L'homélie fut donnée par Mgr Decosse. Le prédicateur fit ressortir le rôle de la paroisse dans la vie de l'Eglise, la contribution de la paroisse St-Ignace dans le diocèse et les nombreuses vocations sacerdotales et religieuses qu'elle donna à l'Eglise, soit 11 prêtres et 34 religieuses.

La cérémonie religieuse, radiodiffusée par le poste CFRG, était dirigée par l'abbé Adrien Chabot. Une garde d'honneur composée de Chevaliers de Colomb du IVe degré réhaussait l'éclat de la cérémonie. La chorale, sous la direction de M. André Rondeau, s'attira beaucoup d'éloges pour la qualité de son chant. Les offrandes furent apportées à l'autel par des paroissiens: M. Patrice St-Denis, représentant les familles pionnières métisses, M. Louis Bonneau, représentant les familles arrivées avant 1900; Mme Léopold Sylvestre agissait de même au nom des familles arrivées après 1900, tandis que Mme Jack Eger représentait les paroissiens de langue anglaise. En plus du clergé ci-haut mentionné on comptait dans l'assistance et aux manifestations subséquentes Nos Seigneurs Gérard Couture, P.D., V.G., de Ponteix, J. A. Vachon, P.D. d'Assiniboia, Athol Murray, P.D., de Wilcox, Herménégilde Poirier, P.D., de Bellegarde, les abbés Oscar Lemay, de Val Marie, Lucien Poulin, de Cadillac, Donald McNeill, de Bengough, L. Albers, de Wynyard, les RR. PP. Hervé Delisle, O.M.I., de Rockglen, Albert Fournier, O.M.I., de Fort Francis, Ont. et Roger Benoit, trappiste de St-Norbert, Man. La paroisse avait le bonheur de saluer la présence de 10 des 11 prêtres issus de la paroisse et d'un grand nombre de religieuses.

Le lendemain, une autre concélébration avait lieu, et cette fois la messe était offerte pour tous les défunts de la paroisse depuis sa fondation. Elle était présidée par Mgr Henri Légaré, O.M.I., assisté des abbés Adrien Chabot et Roger Ducharme et des RR. PP. Lionel et Roger Benoit.

A l'occasion du centenaire de la paroisse, un "Numéro-Souvenir" fut publié en plus de deux éditions (française et anglaise) de l'histoire de Willow Bunch. Cette dernière publication, de 500 pages, comprend la réédition du livre "La Montagne de Bois", publié pour la première fois en 1922 par l'abbé Clovis Rondeau, et l'histoire des derniers 50 ans, oeuvre de l'abbé Adrien Chabot. Le tout fut traduit en anglais. L'édition française est déjà en vente tandis que l'édition anglaise sera vraisemblablement prête en octobre prochain.

Dévoilement du monument Légaré

Après la messe d'action de grâces, le 8 juillet, la foule se rassembla en face du presbytère pour une réception civique et le dévoilement du monument érigé par la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada en l'honneur de Jean-Louis Légaré. M. Léonard Bourdages, à titre de président du comité du Centenaire souhaita la plus cordiale bienvenue à tous et déclara ouverte la partie civique et récréative des célébrations. Il invita ensuite M. Armand Lautier, maire du village, et M. Tom Orten, maire de la municipalité, à dire quelques mots. Le député provincial, James Hooker, offrit ensuite les félicitations d'usage et déclara sa joie de voir se réaliser le projet du monument entrepris par l'abbé Chabot. Après ces remarques il présenta l'invité d'honneur, le premier ministre de la province, l'Hon. Ross Thatcher. Ce dernier, après avoir salué et félicité la communauté de Willow Bunch en cet heureux événement, entretint l'auditoire de l'oeuvre de Légaré et des projets pour le relèvement des indiens et métis dans la province.

Après un interval musical par la fanfare d'Assiniboia, l'on passa à la cérémonie du dévoilement du monument Jean-Louis Légaré, sous la présidence de M. Marc Laterreur, de Québec, représentant de M. Allan Turner, président de la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada. Après quelques mots au sujet de la dite commission, il invita M. Roger Lalonde, de St-Victor, président de l'A.C.F.C. à faire le panégyrique de Jean-Légaré. L'orateur fit ressortir avec brio les nombreux titres de gloire du héros. Il fut succédé à la tribune par le député fédéral du comté, M. A.B. Douglas, qui joua un rôle important dans les négotiations entrepris par l'abbé Chabot pour l'obtention du monument. Après avoir félicité la population pour l'organisation de ces magnifiques fêtes il présenta M. J.A. Mongrain, député de Trois-Rivières, et représentant personnel de l'Hon. Jean Chrétien. L'orateur apporta les regrets de M. Chrétien, empêché d'être présent en raison de la visite de la Reine dans les Territoires du Nord-Ouest, et fit ressortir le rôle providentiel de Jean-Louis Légaré, spécialement lors de l'épisode Sitting Bull et des troubles de Louis Riel en 1885. Le révérend W.E. Gilmer, ministre de l'Eglise Unie d'Assiniboia et Willow Bunch adressa ensuite une prière pour l'occasion.

Le moment étant venu de dévoilé le monument, M. Marc Laterreur invita Edouard Légaré de Moose Jaw, petit-fils de Jean-Louis Légaré, à présider cette cérémonie. Mgr Henri Légaré, petit-neveu du héros du jour, fut ensuite appelé à faire la dédicace du monument. Le distingué orateur dédia le monument aux générations d'aujourd'hui et futures comme mémento du patriotisme, du courage, de la générosité et de la commisération dont fit preuve le fondateur de Willow Bunch. Mgr Athol Murray, P.D., curé de Wilcox, grand admirateur de Jean-Louis Légaré, présenta ensuite au maire du village une plaque devant être apposée dans le parc régional qui porte le nom de Jean-Louis Légaré.

En plus des personnes ci-haut mentionnées on comptait sur l'estrade d'honneur: Mgr Aimé Decosse, l'inspecteur Wardrop de la Police Montée, M. R.P. Malis, directeur régional des parcs nationaux et historiques, un représentant de M. James Sinclair, président de l'Union des Métis de la Saskatchewan, M. John Wiens, membre de l'exécutif.

Après la cérémonie, le comité du Centenaire conviait les invités d'honneur à une réception à la bibliothèque de l'école. Ceux-ci furent ensuite conduits au musée du Centenaire où ils purent admirer une bonne collection d'antiquités et de travaux d'art. L'attraction principale fut la réplique, à grandeur naturelle, du Géant Beaupré, construite par Mme Robert Philippon et MM Léopold Sylvestre et Ovila Lespérance. Enfin une visite au Parc Régional, où est érigé un monument en l'honneur de Jean-Louis Légaré, clôtura les cérémonies du dévoilement du monument.

ATTRACTIONS DIVERSES.

A deux heures, les célébrations récréatives débutèrent. Une caravane de wagons couverts, commémorant l'arrivée des pionniers dans la région, défila dans les rues du village et fit son apparition sur le terrain des célébrations. On y trouvait déjà une troupe de Sioux venus des Etats-Unis pour exécuter des danses diverses. Il est vrai de dire que les Sioux qui dansèrent dans la région, il y a cent ans, dansent de nouveau à Willow Bunch. De plus, des joutes de balles et autres amusements étaient au programme durant les deux jours. Chaque soirée fut consacrée à un programme d'amateurs, où les talents locaux et autres s'exécutèrent.

Au cours de la première soirée, la Reine du Centenaire, dans la personne de Mlle Judith Fitzpatrick, fut proclamée et couronnée. Les pionniers furent également acclamés et honorés. Ce sont Mme Pearl Green et M. Léopold Sylvestre. Mgr Henri Légaré prit la parole, et au nom des visiteurs acclama et félicita les responsables de ces inoubliables festivités.

A la conclusion du programme, chaque soir, le ciel s'illumina pendant plusieurs minutes sous un feu d'artifice. Chaque soir, une soirée dansante terminait la journée.

La seconde journée débuta par une messe concélébrée pour tous les défunts de la paroisse. Elle fut suivie d'un déjeuner aux crêpes offert gratuitement par la population à tous les visiteurs et résidents. Tandis qu'on préparait le grand défilé, l'attraction principale des visiteurs fut le musée. A 11 heures, pas moins de 40 chars allégoriques ou autos décorés se mirent en branle. Précédé de la Police Montée à cheval, accompagné de la fanfare d'Assiniboia, le défilé sillonna le village au milieu d'une grande foule. La caravane de wagons couverts se joignit également au défilé. L'après-midi fut consacré à un rodéo qui attira une grande foule.

A la fin de celui-ci, les joutes sportives reprirent jusqu'au grand souper champêtre, genre "barbecue". Enfin, comme la veille, la soirée d'amateurs, un feu d'artifice et une danse. Au cours de la soirée l'on procéda au tirage du grand prix des célébrations centenaires, et le sort favorisa Mme Paul Lapaire, de Regina, autrefois de Willow Bunch. Le président du Comité du Centenaire, M. Léonard Bourdages, termina les célébrations en remerciant tous et chacun de leur collaboration et de leur présence qui ont fait de cette fête un grand succès. Au dire des nombreux visiteurs, Willow Bunch s'est surpassé pour présenter des fêtes inoubliables.

Panegyrique de Jean-Louis Légaré

par Roger-A. Lalonde

N.D.L.R.- Voici des extraits du panégyrique que le président de l'A.C.F.C. de la saskatchewan, M. Roger Lalonde, prononça lors des fêtes.

JEAN - LOUIS LEGARE, nous te saluons, ce 8 juillet, 1970.

JEAN - LOUIS LEGARE, nous évoquons les événements depuis ton arrivée à la Montagne de Bois en 1870, jusqu'à ta disparition en 1918. Tu étais l'ami des familles métisses et indiennes; tu étais leur courtier en fourrures, leur fournisseur de vêtements et de nourriture.

Tu étais l'ami de plusieurs milliers d'indiens de la race des Sioux, réfugiés des territoires des Etats-Unis à la suite de la défaite de Custer. Tu étais l'ami fidèle des agents de la police royale qui venait de s'établir à Wood Mountain.

JEAN - LOUIS LEGARE, tu fus médiateur en 1881 et encore en 1885, à l'occasion des incidents à Batoche; tu établis le premier commerce dans la vallée de Willow Bunch, celui d'un poste d'échanges; tu y introduisis l'élevage des bêtes à cornes; tu fus témoins du premier bureau de poste ouvert en 1896; tu participas à l'érection de la première église en 1906; tu accueillis des centaines de nouveaux pionniers durant les années 1905 à 1918; tu vis naître, grandir et mourrir le géant Edouard Beaupré.

JEAN - LOUIS LEGARE, l'esprit de médiation que tu manifestas en 1880 et en 1885 demeure encore à Willow Bunch en 1970.

JEAN - LOUIS LEGARE, pionnier, diplomate, colonisateur, peacemaker, premier citoyen, businessman, véritable canadien, que ton esprit règne toujours parmi nous.

Ponteix

Le 30 juin dernier, durant une messe célébrée dans l'église Notre-Dame D'Auvergne, à Ponteix, M. et Mme Noel Dugragne renouvelèrent leur promesse de mariage à l'occasion de leurs Noces d'Or. Ils avaient comme témoins M. Pierre Cornet, de Gravelbours, et Mme Léonie Bédard, de St-André Est, P. Q., garçon et demoiselle d'honneur à leur mariage il y a 50 ans. Toute leur famille et de nombreux amis étaient venus leur rendre hommage et les féliciter.

Mgr Gérard Couture, curé, était le célébrant. Les servants étaient Gilles et Roland Stringer. Le soir il y eut un souper de famille suivi d'une danse à la salle paroissiale ou jeunes et vieux ont eu bien du plaisir. Leur petit-fils, M. Joseph Stringer, agissait comme maître de cérémonies.

M. Noel Dugragne est venu d'Algérie avec ses parents en 1913, et Mme Noel Dugragne (née Dumonceaux) est venue de Belgique avec ses parents en 1911.

Les jubilaires ont trois enfants vivants: Marcel, de Wallard, Mme Omer Cyrenne (Alice), de Ponteix, et Mme Joseph Cherpin (Juliette), de Radville. Ils ont aussi 13 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Parmi les parents et amis qui ont assisté à la messe et à la soirée mentionnons M. Pierre Cornet de Gravelbourg, M. et Mme Emilien Delaye, de Moose Jaw, M. et Mme Jos. Cherpin et leur famille, MM. et Mmes Raymond et Alphonse Cherpin et Justin Binetruy, tous de Radville, M. et Mme Hector Bessette, de Weyburn, MM. et Mmes Eugène Wanlin, et Eddie Shields de Claydon, MM. et Mmes Jean Cornet, Valère, Henri, Armand et Gilbert Dumonceaux, Laurent Paradis, Johnny Palaskchak tous de Val Marie,, MM. et Mmes Tony Shergovitch et Valentin Reiss, M. Victor Dumonceaux, de Mankota, Mme Sylvia Lizée, de Swift Current, Mme Léonie Bédard, de St-André Est, P.Q., M. et Mme Roland Laplante et leur famille, de Touraine, P.Q.

M. et Mme Dugragne ont aussi été très honorés de recevoir un message de félicitation de M. P.E. Trudeau, Premier Ministre du Canada, ainsi que des lettres du Dr Stephen Worobetz, du Lieutenant Gouverneur de la Saskatchewan, de M. W. Ross Tratcher, Premier Ministre de la Saskatchewan et de M. Fernand Larochelle, député du comté de Shaunavon.

Soyez prudent lorsque vous appliquez les époxydes sur une surface déjà peinte. Ils peuvent pénétrer la vieille couche et rider la peinture. Faites d'abord un essai sur une petite partie.

Finalement, employez les peintures époxydes dans un endroit bien aéré puisque les solvants sont des matières VOLATILES et INFLAMMABLES.

Courrier de Louise

Q. – Depuis quelques semaines, votre même quelques mois, nous sommes témoins et nous participons en grand nombre, au Manitoba, à des fêtes vraiment grandioses, à l'occasion du Centenaire de l'entrée de notre province dans la Confédération. Tous semblent en jouir et l'esprit de camaraderie règne. Ne pourrait-on pas profiter des bonnes relations qui existent et les "étirer", sur une plus petite échelle évidemment, aux cours des années qui suivront, apprenant ainsi à nous mieux connaître, à nous aider les uns les autres à tous les points de vue? CANADO-MANITO.

R. – Il est certain que l'enthousiasme qui règne depuis le début de l'année du Centenaire ne peut se maintenir au même niveau continuellement. Après tout, la population ne peut pas vivre en un état permanent d'ébullition, mais vous avez parfaitement raison, cher Canado-Manito, d'anticiper des fêtes annuelles un peu partout. Lorsqu'on ne connaît pas les gens, on ne peut les apprécier et parfois même on les craint. Je partage votre espoir et je crois que toutes les autorités sont conscientes de l'avantage qui peut découler, au point de vue unité nationale, culturel et même simplement pratique, de telles organisations. La meilleure façon d'encourager les organisateurs à en promouvoir est de leur laisser savoir les sentiments des citoyens, en écrivant aux journaux, aux comités, aux gouvernements à tous les niveaux notre appréciation et notre désir de les voir se renouveler.

Q. – Nous venons de rentrer d'un long voyage en automobile qui fut, en général, fort agréable. Il est assez étrange, cependant, de remarquer les variations dans le genre de service obtenu dans les divers motels et stations-service, pourtant bien cotés dans les guides touristiques. En des endroits, tout était propre, la nourriture bien apprêtée et bien présentée et le personnel aimable; dans les stations-service, empressement et propreté aussi. Par ailleurs, il y eut des arrêts incroyables. Que faire pour remédier à des inconvénients de ce genre. Merci. VOYAGEURS.

R. – Si les endroits qui laissaient à désirer sont exploités par des compagnies connues, vous devriez écrire à leur siège social. Sinon, écrivez à ceux qui publient le guide touristique dont vous vous êtes servis et portez plainte, non pas vaguement mais en spécifiant les lieux et les endroits. Le tourisme est une de nos plus grandes industries et toutes les compétences s'efforcent d'assurer le confort et la satisfaction des voyageurs. Je crois savoir que les grandes compagnies pétrolières, de même que les Associations-automobiles sont excessivement sévères envers les concessionnaires qui n'entretiennent pas parfaitement leurs locaux et qui ne se montrent pas empressés envers les clients. Il se peut que des circonstances incontrôlables causent des délits - il faut savoir comprendre -, mais je suis persuadée que si vous écrivez à qui de droit, les résultats seront apparents en peu de temps, peut-être pas pour vous malheureusement, mais au moins pour d'autres.

Q. – Mon père, qui est ingénieur civil rêve que je suive ses traces. Pour ma part, cette profession ne me dit rien du tout. J'admire mon père et la belle carrière qu'il s'est faite, mais les mathématiques ont toujours été ma bête noire. C'est peut-être à cause de cela que je résiste. Par contre, je tiens à poursuivre mes études universitaires et étudier le Droit ou les Sciences Sociales. Croyez-vous que je devrais essayer de réaliser les rêves de mon père ou les miens?

R. – Les vôtres bien sûr, surtout que vous ne vous sentez pas apte à réussir. Parlez sérieusement à votre père, ou que vos professeurs le fassent pour vous. Ils lui expliqueraient peut-être mieux la situation. Bonne chance.

Opinions et Nouvelles par l'Association des Consommateurs du Canada

Se laisser tenter sans réfléchir

La meilleure façon de dépenser son argent plus vite qu'on ne le gagne est de se laisser tenter sans réfléchir.

Presque aucun supermarché ou aucun grand magasin ne fait exception à cette règle qui est d'attirer l'attention du consommateur par un étalage attrayant et de le tenter d'acheter avant qu'il ait pris le temps de réfléchir au prix, à la qualité de la marchandise ou même s'il a vraiment besoin de ce qu'il est en train d'acheter.

Les détaillants emploient toute une série de tactiques pour vous poussez à dépenser votre argent de manière impulsive. Il y a quelques années, un supermarché attirait ses clients au comptoir de rôtisserie au moyen de parfums culinaires appétissants. Cette même méthode a été utilisée pour augmenter les ventes de café.

Un grand nombre de produits non alimentaires sont savamment placés au fond des allées dans les grands magasins, pour inviter les clients à les acheter. C'est là que les rayons bien en vue, pivotants ou non, les jouets, les outils ou toutes autres sortes de choses vous apparaissent comme une bonne "occasion". Dans les grands magasins, les étalages près des caisses, près des escaliers roulants, les offres spéciales, les étiquettes bien en vue indiquant un prix qui semble avantageux, les emballages de conception et de couleur attrayantes sont tous utilisés à dessein et ont un effet certain sur les consommateurs. Quel est leur dénominateur commun? Tous contribuent à vous faire acheter des articles dont vous ne voulez pas.

L'Association des Consommateurs du Canada ne veut pas insinuer par là que les détaillants cherchent à tromper les clients, mais ils veulent simplement provoquer chez eux cette impulsion qui les fera dépenser sans trop réfléchir. Du point de vue du détaillant, ces ventes représentent de bonnes affaires et un bénéfice accru.

Il est évident que la meilleure manière d'éviter des achats "non prémédités" est d'établir vos plans quand vous allez dans les magasins. Faites une liste des articles qu'il vous faut, surtout si vous allez dans un supermarché. Ne faites pas vos courses quand vous avez faim. Prenez votre temps, comparez les articles qui se trouvent sur les rayons à la hauteur de vos yeux avec ceux qui se trouvent sur les rayons inférieurs. Les fabricants cherchent à faire étaler les produits qui leur rapportent davantage sur les rayons qui se trouvent à la hauteur des yeux. Il se peut très bien pourtant qu'un autre produit moins cher se trouve sur le rayon du bas et fasse pour vous tout aussi bien l'affaire.

Lorsque vous devez acheter des articles plus importants, comme par exemple des appareils ménagers, faites vos plans à l'avance. Il arrive souvent que l'on n'aille pas au magasin pour faire cet achat particulier mais que l'on en sorte muni d'un contrat d'achat à tempérament ou d'une facture pour des articles plus importants que l'on n'avait nulle intention d'acheter. A certaines périodes, les prix de quelques articles sont plus bas, comparez les prix. Soyez difficile, n'achetez pas le premier modèle que vous voyez. Il est possible que ce soit le meilleur mais prenez le temps de vous en assurer.

Ces achats faits sans réflexion peuvent créer des problèmes dans certaines familles et les priver même du nécessaire si un plan bien déterminé n'a pas été établi à l'avance. Vous pouvez bien hausser les épaules et vous dire en jetant négligemment les articles superflus dans votre sac: "Eh bien, cela n'a pas beaucoup d'importance". Pourtant tous ces petits achats additionnés peuvent représenter assez rapidement une jolie petite somme. Vérifiez une fois et vous vous en rendrez compte.

L'Association des Consommateurs du Canada est située au 100 de la rue Gloucester, à Ottawa. Vous pouvez adresser toutes vos demandes de renseignement à cette adresse.



UNE COIFFURE QUI REVIENT A LA MODE - La coiffure ci-dessus, avec la masse des cheveux lisses entourée de multiples boucles, vous l'avez déjà vue dans les vieux films présentés à la télévision, tard le soir; elle a un petit air mutin des années 20 - et c'est la coiffure en vogue pour l'été 70. Les boucles bien souples et fermes ont été obtenues avec un appareil électrique à mises en plis instantanés et le nouveau conditionneur thermo-activé Kindess de Clairol, qui lui confère éclat et maintien, l'un et l'autre indispensable pour le long été torride qui s'annonce.

Un poil microscopique sur un billet de banque taché de sang, joint à d'autres preuves, a permis à la Police montée canadienne de trouver le coupable du meurtre d'un vieillard de 90 ans du Nouveau-Brunswick. L'analyse de laboratoire, lit-on dans Sélection du Reader's Digest de juillet, démontra qu'il s'agissait d'un poil de la patte d'un bourdon dont on découvrit les restes desséchés dans une boîte où la victime rangeait son argent et ses papiers.

Vous montez dans une petite "capsule" individuelle en plastique. Quelques chiffres à composer sur le clavier du tableau de bord, et vous voilà parti. Téléguidée par l'ordinateur central urbain, la mini-voiture roule à 80 milles à l'heure dans le réseau de voies souterraines et vous mène à destination par le chemin le plus court. Tel est l'un de ces surprenants véhicules de demain qui, d'après Sélection du Reader's Digest de juillet, sont déjà techniquement réalisables.



Panier à Salade

Port Elizabeth - Christine Wood, qui a enseigné durant trois ans à Kitze, en Zambie, raconte que les enfants de cette région africaine australe, ont l'habitude d'apporter aux professeurs de classe, non pas des pommes, mais de grosses chenilles, considérées comme friandises qu'on se mangent nature. "Ces chenilles ont une saveur plutôt rêche", a commenté l'institutrice.

Eugène dit à son jeune fils âgé de douze ans :
- Tout à l'heure, je t'ai aperçu dans le jardin en train de donner des coups à ton petit ami Fernand.
Pour quelle raison ?
- Parce que je ne voulais plus jouer avec lui, je voulais qu'il s'en aille.
- Et il ne voulait pas partir ?
- Je ne le lui ai pas demandé. Ce n'aurait pas été poli.

Les saucisses, en cuisant se défont très facilement. Pour leur donner une tenue plus respectable, il s'agit de les faire cuire par groupes de trois et de les relier par une tige métallique. On sauve ainsi beaucoup de temps et elles sont beaucoup plus faciles à manier.

Les boulettes de viandes enveloppées de bacon sont délicieuses.

Devant une affiche portant en grosses lettres :
" L'alcool dégrade ",un simple soldat constate :
- Ben, j'peux en prendre alors ! J'suis pas gradé !

- Au restaurant :
- Comment ? Tu peux manger de la langue de boeuf ?
- Pourquoi pas ?
- C'est sale ! Pense ! Ça sort de la bouche d'un animal, pleine de salive !
- Alors, et toi, pourquoi as-tu commandé un oeuf ?

Si un soir, après une journée de bateau ou une grande promenade, vous vous sentez fatiguée et si vous devez sortir, efforcez-vous de vous tenir bien droite. C'est un truc bizarre mais très efficace contre la fatigue.

La lecture, c'est une nourriture. Un jeune intelligent a toujours faim de lecture.

Voici un petit truc pour éviter que les croquettes de pommes de terre ne s'ouvrent dans la friture. Lorsque les croquettes sont faites, roulez-les légèrement dans la farine avant de les tremper dans le blanc d'oeuf battu auquel il faut ajouter un filet d'huile. Pour terminer, roulez-les dans la chapelure comme d'habitude.

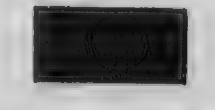
Quand vous tricotez, pour ne pas perdre de temps à chercher votre règle pour mesurer votre ouvrage, inscrivez les pouces sur vos aiguilles à tricoter avec du poli à ongles rouge clair. Ainsi, ils vous sera toujours facile de savoir où vous êtes rendue dans votre travail. Ne l'appliquez pas trop épais, à peine une petite marque. Et laissez sécher au moins toute une nuit avant de vous en servir.

[redacted]

LA LÉSION "EN COUP DE FOUET"

"En Coup de Fouet" décrit la façon dont se produit la lésion au cou. L'Association Médicale Canadienne nous dit que la plupart de ces lésions sont le résultat d'accidents d'auto. Quand une voiture est frappée violemment par en arrière, le conducteur ou le voyageur est projeté en avant et subit ensuite un mouvement de recul. L'effet se fait sentir principalement au cou parce que c'est la partie de la colonne vertébrale la moins supportée et la plus mobile.

Peu après un accident de ce genre le patient se plaint de douleur et de raideur dans le cou, souvent accompagnées de maux de tête. Bien qu'il puisse y avoir des lésions plus sérieuses, comme une fracture ou un disque endommagé, dans la plupart des cas ce genre d'accident endommage seulement les muscles et les ligaments du cou. Généralement le seul traitement requis consiste en mesures simples telles que la chaleur, le repos et des remèdes pour soulager le spasme musculaire et la douleur.



La Jeunesse Délinquante et Vous

Voilà un sujet brûlant qui revient souvent sur le tapis, parce que la situation s'aggrave de jour en jour. Il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil sur les journaux pour voir le nombre imposant de jeunes délinquants qui paraissent devant les juges chaque semaine. Ces jeunes gens, je dirais ces enfants, ne sont pas nés méchants. Ils sont victimes de la négligence et du désordre, le plus souvent dû au manque de surveillance des parents. Pourtant les parents ne sont pas seuls en cause quand il s'agit de forger l'existence de nos jeunes. Avez-vous jamais songé que VOUS êtes peut-être responsable de cette faillite chez nos jeunes? C'est en grande partie parce que tous ceux à qui incombait la charge de leur éducation ont manqué à leurs responsabilités que ces jeunes se trouvent devant les tribunaux. Le monde entier, les écoles, la police, les journaux, les commerçants, les organisateurs de loisirs, tous jouent un rôle, bon ou mauvais, dans l'éducation de nos enfants. Voilà pourquoi le problème de la délinquence juvénile vous concerne personnellement. Elle n'existait pas, ou presque pas, de notre temps parce qu'alors les enfants en général étaient un problème commun, oncles, tantes, voisins, parents, amis, chacun mettait la main à la pâte et les enfants marchaient droits. Mais l'humanité devient de plus en plus égoïste, chacun veut ne s'occuper que de sa petite besogne. Tant pis pour les autres...

Les enfants ont un réel besoin d'une tendre intimité, d'une direction soutenue, mais ils ont besoin de plus encore. Il faut que dans leurs relations avec la collectivité ils se sentent appuyés, compris et aimés par nous tous. Ce n'est qu'en se donnant la main que nous viendrons à bout de refaire une jeunesse heureuse et saine.

Yvonne Abgrall



Plat Minute à l'Allemande

(6 portions)

1 chou moyen
1 lb de saucisses de Francfort
5 tasses d'eau bouillante
1 c. à thé de sel
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1 c. à thé de sel
3 c. à table de moutarde préparée
2/3 tasse d'eau
2/3 tasse de lait évaporé

Mettre dans une casserole le chou coupé en gros morceaux et les saucisses; couvrir d'eau bouillante et saler. Faire bouillir à couvert pendant 10 min ou jusqu'à ce que le chou soit tendre mais croustillant. Dans l'intervalle, faire fondre le beurre dans une casserole épaisse, y incorporer la farine, le sel et la moutarde. Amalgamer l'eau et le lait évaporé; ajouter graduellement en remuant au roux blanc. Porter au point d'ébullition sur feu modéré et remuer sans arrêt jusqu'à léger épaississement. Disposer le chou et les saucisses dans un plat réchauffé; napper de sauce. En mettre l'excédent dans une saucière et saupoudrer de paprika.

La méthode dite de séduction, employée en Inde pour capturer un éléphant, consiste à lâcher dans la forêt des femelles apprivoisées qui vont séduire les mâles sauvages et les entraînent assez près des cornacs pour qu'ils puissent les prendre au lasso. Sélection du Reader's Digest de juillet décrit l'un de ces pachydermes qui mesure neuf pieds de haut, absorbe 600 livres de végétaux et boit de 35 à 50 gallons d'eau par jour.



EN FAISANT VOS PROJETS DE VACANCES PENSEZ AUX URGENCES MEDICALES

Si vous projetez un voyage familial pour les vacances, n'oubliez pas d'envisager l'urgence médicale qui pourrait survenir et pensez à votre réaction le cas échéant.

Par exemple, comment trouver un médecin si vous tombez malade ou si vous êtes blessé lors d'un accident; comment vous procurer des médicaments si votre provision est épuisée, perdue ou abîmée?

Vous devez prévoir ces urgences, déclare le Conseil Canadien de la Santé Familiale et prendre les mesures nécessaires pour y faire face bien avant votre départ. Le Conseil est un organisme sans but lucratif, commandité dans l'intérêt du public pour encourager l'hygiène et la sécurité au foyer.

Consultez votre propre médecin sur la façon de le joindre si vous tombez malade ou si vous êtes blessé pendant votre voyage. S'il ne peut vous donner des renseignements précis, vous pourrez vous adresser, en cas d'urgence, à l'hôpital local ou à la société médicale de la ville que vous visitez.

Si vous voyagez à l'étranger et si vous avez besoin de soins médicaux, adressez-vous au bureau de votre hôtel, à l'ambassade canadienne, au consulat ou à une agence de voyage où l'on pourra vous indiquer le nom d'un médecin. Si ce dernier vous prescrit des médicaments, demandez que l'on traduise les instructions qui figurent sur l'étiquette afin que vous puissiez comprendre parfaitement la posologie.

Dès que vous aurez fixé le lieu de vos vacances, renseignez-vous pour savoir si vous avez besoin de certificats de vaccinations spéciales. Certaines maladies, rares ou maîtrisées au Canada, peuvent se manifester fréquemment dans d'autres parties du monde. Prévoyez les vaccinations et les rappels suffisamment à l'avance.

Demandez à votre médecin s'il juge opportun que vous emportiez une provision de médicaments pour la durée de votre séjour. Si votre voyage doit se prolonger, il vous conseillera peut-être d'emporter vos ordonnances dactylographiées.

Pour emballer vos médicaments, mettez-les à part, dans un carton ou une boîte. Scellez les bouchons avec une bande de ruban adhésif afin d'empêcher les fuites. Enveloppez séparément chaque contenant, avec plusieurs feuilles de papier pour éviter la casse.

Gardez vos médicaments dans leur contenant d'origine et veillez à ce que les étiquettes soient lisibles et en bon état. Ne mélangez pas plusieurs sortes de comprimés ou de capsules dans un même contenant.

Quand vous voyagez en auto avec votre famille, emportez toujours un nécessaire de premiers soins et, avant de partir, vérifiez qu'il soit complet.

AIMEZ-VOUS LES "TÊTES DE VIOLON" ?

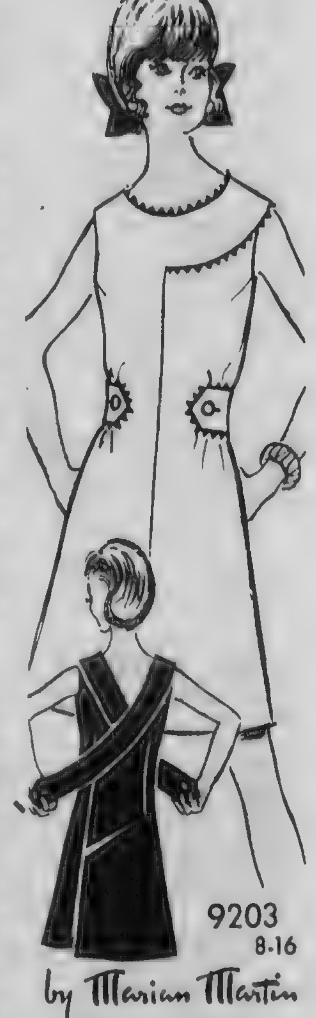
Les Indiens affirment que l'on peut entendre pousser les "têtes-de-violon", à condition d'arriver au bon endroit, au bon moment. A condition d'avoir l'oreille fine.

La "tête-de-violon" est ce petit légume vert très tendre que l'on sert comme garniture dans certains très bons restaurants et que l'on peut trouver dans le commerce, à l'état congelé. Considérée comme un délice de gourmets elle a pour les Indiens des vertus toniques. Elle figure régulièrement aux menus de l'ambassade du Canada à Washington et a été servi aux dîners d'Etat de la Maison Blanche.

C'est la pousse d'une variété de fougères que l'on retrouve en abondance dans certaines régions d'Amérique du Nord. Elle n'est cependant récoltée sur une base commerciale que dans très peu d'endroits. Elle l'est au Nouveau-Brunswick où la compagnie McCain Foods, établie à Florenceville, congèle chaque année entre 100,000 et 175,000 livres de "têtes-de-violon".

C'est dans les vallées et surtout le long des rivières que poussent ces fougères. C'est au tout début du printemps lorsque les pousses recourbées et enroulées comme autant de crosses ou de "têtes-de-violon" sortent à peine de terre qu'il faut faire la récolte. Lorsqu'elles sont déroulées, il est trop tard pour les cueillir et leur croissance est si rapide qu'elles peuvent sortir de terre en l'espace d'une nuit. Il faut donc confier leur cueillette à une main-d'oeuvre habile.

PATRON IMPRIME



Prix 75¢
Envoyez votre commande à : Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto. (non à Winnipeg)
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Au poste CBWFT

JEUDI 23 JUILLET

2:00 Le major Plum Pouding (C)
2:30 Ni oui ni non (C)
3:00 Cinéma - "Les aventures de Gil Blas de Santillane". (Franco-espagnol 1955).
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Robin-Fusée (C)
5:30 Les hommes de l'espace
6:00 Le monde en liberté (C)
6:30 Univers des Sports
7:00 Le téléjournal et le sport
7:15 A Propos
7:30 Donald Lautrec "chaud" (C)
8:00 Les Grands Films "Atlantique Latitude de 41". (Anglais 1958).
10:00 Le sel de la semaine
11:00 Classiques à coup sûr - "La Marseillaise" (Français 1938)

VENDREDI 24 JUILLET

2:00 La Ribouldingue (C)
2:30 Oui ou Non (C)
3:00 Cinéma - "Bobosse" (Français 1959).
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Yogi (C)
5:30 Voyage au fond des mers (C)
6:30 Univers des Sports.
7:00 Le Téléjournal et le Sport
7:15 A Propos
7:30 La Soeur Volante (C)
8:00 Sébastien et la Marie Morgane (C)
8:30 Les Chevaliers du Ciel (C)
9:00 Chapeau Melon et Bottes de Cuir
10:00 Format 60
11:00 Cinéma - "Une vie" (Français 1958).

SAMEDI 25 JUILLET

2:30 Ciné-Jeunesse (C)
4:00 Lassie (C)
4:30 L'Agent sans secret (C)
5:00 Univers des Sports (C)
5:30 Les As des Quilles (C)
6:00 Le Téléjournal
6:05 Atome et Galaxies (C)
6:30 Tarzan (C)
7:30 Cher Oncle Bill (C)
8:00 Billet de Faveur: "Kim" (C) (Américain 1951).
10:00 Cinéastes de notre Temps
11:00 Cinéma - "Faux policiers" (Britannique 1956)

DIMANCHE 26 JUILLET

2:00 L'Univers des sports (C)
4:00 D'hier à demain
5:00 Cinq D
5:30 Les Grandes Comédies - "En compagnie de Max Linder"
7:00 Quelle Famille (C)
7:30 Zoom (C)
8:30 Festival de France "L'ombre blanche" (C)
10:00 Dossiers
11:00 Cinéma Nouveau d'hier et d'aujourd'hui - "Alphaville" (Français 1965).

LUNDI 27 JUILLET

1:30 Grujot et Délicat (C)
2:00 Francis chez les fauves.
3:00 Cinéma - "Chantage" (Français 1965).
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Chaperonnette à pois (C)
5:30 Univers des Sports (C)
7:00 Le Téléjournal
7:15 A propos
7:30 Jean-Roch Coignet (C)
8:30 Ma sorcière Bien-Aimée (C)
9:00 A la seconde (C)
9:30 Prenez le volant
11:00 Cinéma - "Les Vampires" (Italien 1957)

MARDI 28 JUILLET

2:00 Ok Shérif (C)
2:30 Ni oui ni non (C)
3:00 Cinéma - "Les aventures de Till l'espiègle" (Franco-Allemand 1956)
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Mini Fée (C)
6:00 Plein feu l'aventure (C)
6:30 Les Stes Chéries (C)
7:00 Le Téléjournal
7:30 Cinéma du mardi - "Les Bas Fonds de Frisco" (Américain 1949)
9:00 Moi et l'Autre (C)
9:30 Les Enquêteurs Associés (C)
10:00 Format 60
11:00 Cinéma Canadien - "Kid Sentiment" (Canadien 1968)

MERCREDI 29 JUILLET

2:00 Picolo (C)
2:30 Oui ou Non (C)
3:00 Cinéma - "La Somnambula"
4:30 Ulysse et Oscar (C)
5:00 Les Cadets de la forêt. (C)
6:30 La Bohème (C)
7:00 Le Téléjournal
7:15 A propos
7:30 Ciné-Soleil "Guerre secrète" (Franco-Italo-Allemand 1964).
11:00 Ciné-Nuit - "Chien fou" (Français 1966).

NOUVELLES DU CERCLE MOLIERE EN TOURNÉE

Les comédiens du Cercle Molière nous écrivent.

MONTREAL. —"Très déçus du manque d'assistance, mais heureux toutefois d'y être pour visiter."

SHAWINIGAN. — "Très gros centre culturel; plus de 700 places, mais peu d'assistance. Acoustique mauvaise et piètre éclairage. Mais contents de voir la place."

OTTAWA. —"Formidable! Salle dont l'éclairage a coûté 4 millions de dollars à lui seul! Assistance remarquable; plus de 400 personnes. Nous avons joué comme jamais. L'ambiance y est pour quelque chose. Nous avons rencontré beaucoup d'anciens Manitobains de St-Boniface: les Bergeron, Ferland, Régnier, Aubry, Legal, Gélinas, Painchaud et Dupas.

Par contre Ottawa est une ville morte après 9 h."

Poste CKSB

Comment se fait-il que le poste CKSB ne peut être capté à l'hôpital Général Saint-Boniface? On peut regarder la télévision à différents canaux et entendre les émissions de quelques postes anglais de la Radio

chez les comédiens du Cercle Molière

CLAUDE DORGE

Claude Dorge, 24 ans est célibataire. Il enseignait à St-Norbert l'année dernière.

Q. - QUELS SONT VOS LOISIRS?
R. - Le piano, le cinéma, la lecture mais pas assez.

Q. - QUELLES SONT VOS ORIGINES ETHNIQUES?
R. - Canadiennes françaises. J'ai du allemand, mais ça remonte très loin.

Q. - COMMENT ETES-VOUS ARRIVE AU THEATRE?
R. - J'avais commencé au secondaire dans une pièce intitulée "Les méfaits de la greiasité", il y a 6 ans.

Q. - Y CONSACREZ-VOUS BEAUCOUP DE TEMPS?
R. - Oui beaucoup. J'ai joué au M.T.C. dans "L'école des femmes" un rôle secondaire, puis dans des rô- "Magic trupet" pour enfants. J'ai aussi fait le rôoe d'une religieuse dans "Marat/Sade". Je fais de la radio et un peu de T.V. anglaise.

Q. - QUEL ROLE AIMERIEZ - VOUS INTERPRETER?
R. - Rien en particuliers. Que l'on m'offre n'importe quel rôle, je le prends.

Q. - VOTRE AUTEUR PREFERE?
R. - Les auteurs contemporains d'avant-garde tel que Ionesco et Annabelle.

Q. - ETES-VOUS COMEDIEN DANS LA VIE COURANTE?
R. - Le vrai Claude Dorge est comédien? alors, oui.

Q. - PENSEZ-VOUS DEVENIR PROFESSIONNEL?
R. - J'aimerais essayer.

Q. - QUEL EST VOTRE THEATRE PREFERE?
R. - Le théâtre français, c'est plus amical.

Q. - QUE PENSEZ-VOUS DE ROLAND MAHE?
R. - J'aime beaucoup travailler avec lui, ils sait ce qu'il veut.

Q. - QUEL EST VOTRE COMEDIEN PREFERE?
R. - William Hutt; Denise Pelletier.

Q. - SERIEZ-VOUS ATTIRE PAR UNE AUTRE FORME DE SPECTACLE?
R. -Oui, la comédie musicale. Je suis aussi avec les intrépides.

Q. - QUEL A ETE VOTRE ROLE PREFERE?
R. - J'en ai eu deux. Le premier, c'est Ivan dans "Ballade pour un révolutionnaire", et Jacques dans

Q. - LE FAIT D'ETRE CELIBATAIRE VOUS AIDE-T-IL AU THEATRE?
R. - Oui, mais même si je me mariais je n'abandonnerais pas

Q. - QUE PENSEZ-VOUS D'UN CENTRE CULTUREL?
R. - Je suis pour, avec un vrai théâtre. Il faut déniaiser les parents, les sortir de devant leur T.V. ainsi que les jeunes!

Danseuse de St-Boniface à la rescousse du BRW



Mlle Madeleine Bouchard, du 197, rue Masson à St-Boniface, fut appelée d'urgence à Paris en fin de juin de remplacer une danseuse du Ballet Royal de Winnipeg qui s'était blessée lors d'une représentation. Comme l'on sait, le corps de ballet de Winnipeg est actuellement en tournée en Europe en relève d'une troupe américaine qui n'avait pu répondre à ses engagements.

Mlle Bouchard est la fille de M. et Mme Edgar Bouchard autrefois de Maillardville, C.B., mais établis à St-Boniface depuis trois ans.

Mlle Bouchard commença à étudier la danse à l'âge de 5 ans. Elle se signala de bonne heure et remporta plusieurs prix. En 1967, elle se voyait attribuer une bourse du Ballet Royal de Winnipeg.

Sa tournée en Europe est sa première expérience avec le corps de ballet de Winnipeg. Celui-ci se produira à Ottawa le 20 juillet.

Directeur au BRW

La direction du Ballet Royal de Winnipeg a annoncé la semaine dernière que M. Etienne Gaboury, architecte de St-Boniface, a été nommé membre du conseil de direction du corps de ballet de Winnipeg. Le communiqué soulignait à cette occasion que le BRW a toujours vu à compter parmi ses directeurs des architectes de talent dont les conseils peuvent être utiles dans l'élaboration des décors que nécessite une présentation de ballet.

Chronique de CBWFT

La rééducation des criminels

Le dimanche 26 juillet à 22 heures, première émission télévisée d'une série de six ayant pour sujet la rééducation des criminels dans les institutions pénales. Il s'agit d'un important Dossier, qu'on devait ouvrir le 7 juin, comme nous l'avions annoncé, mais qui a été différé pour diverses raisons.

L'objet de la première émission sera "L'Unité spéciale de correction", qui est une prison fédérale.

Cette maison située à Laval est la seule au Canada où l'application des mesures de sécurité atteint le degré "super-maximum". Il existe à Saint-Vincent-de-Paul sept établissements pour détenus. L'Unité spéciale est l'un d'eux. On y envoie les individus qui menacent le bon fonctionnement des maisons à degré de sécurité maximum, situées au Québec ou à l'extérieur. Formée à la suite d'une émeute, l'Unité spéciale est de conception récente et constitue encore une expérience. Actuellement, soixante-seize personnes y sont détenues. On entendra les témoignages de plusieurs d'entre elles, ainsi que les déclarations d'un directeur régional. Ces témoignages ne manqueront pas de susciter le plus vif intérêt chez tous ceux qui, d'une manière générale, les méthodes modernes de rééducation ne laissent pas indifférents.

L'équipe de tournage a rencontré, bien sûr, une résistance psychologique compréhensible de la part des détenus, "mais, nous a confié le réalisateur, Gilles Thibault, une fois brisé ce mur d'hostilité, tout a bien marché." Il est juste de signaler ici la précieuse collaboration d'un spécialiste des questions pénales, M. Claude Bouchard.

Le Dossier sur la rééducation des criminels comportera, outre l'émission 26 juillet, cinq autres chapitres dont les sujets sont, dans l'ordre: Boscoville, institution provinciale; la prison fédérale de Kingston pour les femmes; le centre fédéral de pré-libération dit Centre de transition Saint Hubert; l'Institut Pinel (provincial) et la prison Matsqui, en Colombie-Britannique, établissement fédéral pour la rééducation des narcomanes.

D'ou vient l'expression

"Laver son linge sale en famille"?

Casanova, dans ses Mémoires, explique fort bien l'expression: "Toutes les familles sont tracassées dans leur intérieur par quelque comédie qui en trouble la paix. C'est à la prudence de ceux qui sont en tête d'empêcher que la comédie ne devienne publique, car il faut éviter de faire rire et de fournir matière à de mauvais commentaires et aux sifflets du public, toujours ignorant et toujours malin. Cette sagesse se nomme en France: savoir laver son linge sale en famille."

C'est le conseil que donnait Voltaire aux encyclopédistes de son temps, et Napoléon aux députés du Corps législatif dans la fameuse réception qu'il leur fit en janvier 1814: "Si vous aviez des plaintes à élever, il fallait attendre une autre occasion, que je vous aurais offerte, moi-même; vous auriez discuté vos griefs et j'y aurais pourvu dans ce qu'ils auraient eu de fondé. L'explication aurait eu lieu entre nous, car c'est en famille, ce n'est pas en public, qu'on lave son linge sale."

Il sied de signaler la spirituelle façon dont Paul de Saint-Victor a usé de l'expression: "Lâché par la main royale, Dufresnoy tomba dans la misère de son poids naturel: il s'y coucha, en bohémien qu'il était, y fit son lit et dormit tranquille. L'insouciance est la grâce d'état des dissipateurs. Ce fut alors qu'il fit le mariage dont les contemporains ont tant ri: il épousa sa blanchisseuse pour acquitter sa note et laver désormais son linge sale en famille."

(Dictionnaire des locutions françaises, Larousse éditeur.)

Films à l'écran

Drame politique réalisé par Costa-Gavras, d'après le roman de Vassilikos. Principaux interprètes: Yves Montand, Jean-Louis Trintignant, Jacques Perrin, Pierre Dux.

Le président d'un mouvement en faveur de la paix se rend dans une grande ville pour y donner une conférence. Une contremanifestation s'organise alors et le conférencier est gravement blessé, puis meurt peu après. Le procureur général et le directeur de la police s'entendent alors pour défendre la thèse d'un accident. Le juge d'instruction chargé de l'affaire décide, malgré les pressions, de poursuivre une enquête serrée. Il conclut à l'assassinat et inculpe non seulement le meurtrier, mais également les gens haut placés qui ont tramé le complot.

Dans la réalisation de ce drame politique, l'auteur fait montre d'une belle maîtrise du langage cinématographique. Le récit eut pu être plus nuancé, certes, et les personnages moins grossis, mais la charge y aurait perdu et l'impact dramatique n'eût pas été le même. Tel quel, le film est une réussite, tant sur le plan du scénario, très bien construit, que sur celui de la mise en scène, remarquable de sobriété et de densité. Le style est nerveux, le rythme rapide et les interprètes campent avec justesse leur personnage.

Ce film de qualité constitue un plaidoyer en faveur de la justice en dénonçant avec vigueur la corruption du pouvoir.

o-o-o

THE BOYS IN THE BAND

Drame psychologique réalisé par William Friedkin, d'après la pièce de Mart Crowley.

Il s'agit là de l'adaptation d'une pièce et tous les acteurs sont ceux qui interprétaient les personnages à la scène. L'origine théâtrale est évidente d'autant plus que le réalisateur n'a pas fait trop d'efforts pour la masquer et s'est efforcé de conserver le climat étouffant de la pièce. L'ensemble vaut surtout par l'analyse des différents personnages et la révélation des problèmes personnels que cache l'attitude qu'ils se donnent. Chacun des interprètes apporte une touche convaincante au tableau que trace ce film d'un univers particulier.

Ce film théâtral doté d'une certaine vigueur laisse percevoir les frustrations profondes dans la vie d'un groupe d'amis homosexuels. Le sujet, délicat, est traité sans complaisances, mais le dialogue est souvent cru.

BENEATH THE PLANET OF THE APES

Drame de science-fiction réalisé par Ted Post.

Cette séquelle inventée à la "Planet of the Apes" se situe à un niveau moindre d'imagination et de finesse. Les trucages y sont plus apparents, les situations plus banales et le traitement moins convaincant. A travers l'ensemble surgissent pourtant quelques bonnes idées et certains décors sont impressionnants. L'interprétation s'avère plutôt monocorde.

Dans une anticipation inégalement réussie, le film fait pressentir les conséquences désastreuses d'un conflit nucléaire. Des fautes de goût entachent certaines incidences à résonnance religieuse.

THE BALLAD OF CABLE HOGUE

Technicolor. Western réalisé par Sam Peckinpah.

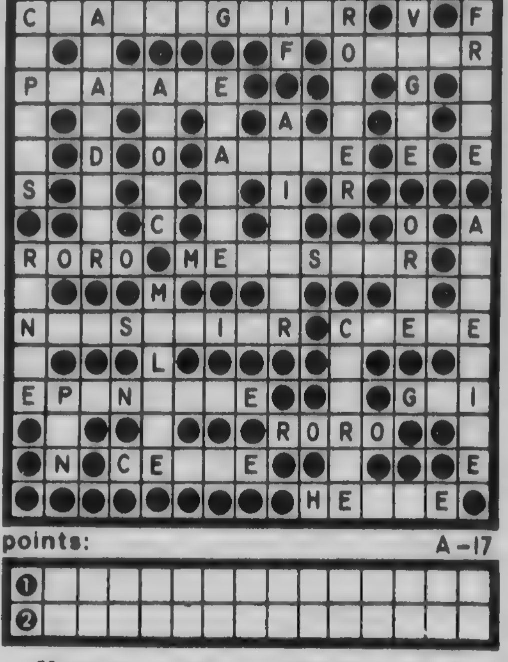
Pour se reposer sans doute de la violence de son film précédent The Wild Bunch, Peckinpah a composé là un western détendu, dominé par la gaillardise et la joie de vivre. Le décor y est presque limité au seul point d'eau exploité par le héros en plein désert et les personnages sont réduits à une demi-douzaine. Le cinéaste manifeste pourtant avec virtuosité son sens de l'image et surtout sa façon particulière d'évoquer cette époque de la fin du vieil Ouest qu'il affectionne. L'interprétation est d'un naturel savoureux.

Ce western comique fort savoureux met en scène des personnages aux moeurs primitives. Il donne lieu à des scènes aguichantes et à une présentation irrévérencieuse de la religion.

labyrinthe roro

no.: 5

ARBRES
ARBUSTES
ARBRISSEAUX



points: A-17

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, Joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'APPEL DE LA TERRE

par Jean de Kerlecq

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

VI

Pensif, remué jusqu'au plus intime de son être, Jean Gauthier, pour la troisième fois, relisait la lettre touchante qu'il venait de recevoir.

"Mon ami,

"Voici dix-huit mois que tu as quitté l'armée, et davantage encore que tu n'es venu au pays. Au début, tu m'écrivais de gentilles lettres. J'étais heureuse. J'espérais. Peu à peu, tes lettres se sont espacées, et leur tendresse s'est amoindrie; tu ne m'as plus écrit que des phrases banales, comme on en trouve à l'endroit d'une étrangère. Je ne te reproche rien, mon cher Jean. Si peu affectueuses que fussent ces lettres, elles étaient pour moi comme un rayon de soleil, et je m'en fusse contentée aussi longtemps qu'il t'aurait plu de me continuer leur envoi.

"Pourquoi as-tu brisé ce dernier lien?

"J'ai compris à ton silence que tu ne m'aimais plus. Si grande soit ma douleur, je l'accepte; elle me vient de toi; mais, pourquoi condamner à l'abandon de chers êtres dont tu étais toute la vie? pourquoi ne viens-tu pas t'asseoir parfois à leur foyer?

"Peut-être craignais-tu de me retrouver à leurs côtés, d'essuyer mes reproches, de voir couler mes larmes?

"C'est bien cela, n'est-ce pas?

"Eh bien, rassure-toi. Je saurai m'effacer, si tu viens. Je m'arrangerai pour ne point me trouver sur ton chemin. C'est facile... Ou mieux, j'irai passer chez mon parrain, à Gacé, le temps que tu consacreras à tes parents; mais, je t'en prie, je t'en supplie, ne laisse pas plus longtemps ces pauvres gens pleurer sur toi.

"Quant aux miens, ne crains rien. Ils t'aiment toujours. Ils ne laisseront rien paraître de leur peine; tu pourras, comme autrefois, embrasser maman, et serrer la main de papa sans arrière-pensée.

Je t'envoie les battements d'un coeur fidèle, toujours rempli de toi.

"Puissent les voeux ardents que je fais pour ton bonheur être à jamais exaucés.

Ta petite amie,

"Marie Dubard."

Une larme monta du coeur aux yeux de Jean Gauthier.

Cette lettre, pleine de dignité, l'avait plongé dans un trouble profond. Il retrouvait là l'exquise sensibilité, l'infinie délicatesse de cet être charmant dont il avait fauché le rêve, et qui, pourtant, ne trouvait pour le coupable que des mots de pardon et d'amour. Le remords commençait à sourdre de cette âme sophistiquée. L'image de Marie Dubard qui, peu à peu, disparaissait de son souvenir, venait de ressusciter en Jean Gauthier avec une étonnante précision. Et c'était toute sa jeunesse, en cet instant pathétique, qui lui livrait un assaut désespéré. Il se rappela leur dernière entrevue à la Baronnie; leur conversation sur le bord de l'étang; et les promesses de Marie.

"-Je t'aime... et si longtemps que durera ma vie, je t'attendrai... Je te suivrai partout... partout où tu voudras... riche ou pauvre..."

Pauvre petite!... Elle, au moins, n'avait pas failli!

Songeur, le jeune homme s'en alla par les rues grises du faubourg...

* * *

Ce soir-là, Jean Gauthier rentra de bonne heure dans sa chambre. Il ne se sentait aucun entrain pour le plaisir où l'avaient convié quelques jeunes hommes de son âge. Il s'assit devant sa table et médita sur la lettre reçue le matin même.

Il était triste, très triste, et néanmoins, éprouvait une sensation de soulagement. Marie Dubard avait compris; elle acceptait le fait accompli; rien ne s'opposait plus à ce qu'il retournât au village, où il avait craint, un moment, de trouver des visages sévères, des témoins accusateurs. Tout s'arrangeait. Il bénissait Marie Dubard.

Tout d'abord, il se demanda s'il ne valait pas mieux laisser sans réponse cette missive, laquelle semblait, d'ailleurs n'en pas comporter; puis, craignant de laisser supposer qu'elle ne l'avait point ému, il s'attacha à trouver la formule d'une réplique aussi amicale que possible, dont la teneur, très peu compromettante, ne l'engageait en rien.

Quand il eut jeté l'enveloppe dans la boîte du bureau de poste voisin, Jean se sentit presque rasséréné.

Maintenant qu'il entrevoyait la possibilité de retourner à Marcei, il lui tardait de partir, de revoir sa mère dont il avait beaucoup souffert de se tenir éloigné; son père auquel l'attachait une affection étroite, confiante; la vieille demeure enfin. Il se réjouissait de la discrétion de Marie Dubard; il n'était pas, aussi-étonnant problème! - sans la regretter un peu. Il l'avait aimée... peut-être, sans s'en douter, l'aimait-il encore dans les profondeurs mystérieuses de son être. Elle avait eu ses premières pensées, les premiers battements de son coeur... son premier serment. Elle était le rayonnant poème de ses vingt ans éperdus!

Il profita des fêtes de l'Assomption pour solliciter un congé de trois jours, et annonça, par dépêche, à Marcei, son arrivée imminente.

Cette nouvelle inattendue, causa une émotion énorme à la Baronnie. Délaide, dans l'excès de sa joie, faillit se trouver mal; Pierre Gauthier, redressé, en oublia ses douleurs.

-Il revient! il revient!

Le bruit se répandit dans le village et suscita une vive émotion.

Marie Dubard, informée trop tard pour partir - ainsi qu'elle en avait manifesté l'intention - déclara qu'elle était heureuse, bien heureuse...

....

Jean Gauthier arriva un soir, dans une voiture louée à l'hôtel de la gare...

Depuis une heure, Délaide l'attendait près de la barrière. Jean sauta à terre. Ils s'embrassèrent longuement en pleurant.

-Toi!... toi!... mon p'tit gars!

La vieille paysanne n'en croyait pas ses yeux. Elle ne pouvait détacher ses regards de ce fils auquel, en dépit de cet abandon - eat peut-être même à cause de lui - elle avait voué un immense amour.

Puis, ce fut Pierre qui vint appuyé sur une canne, le front rayonnant d'une joie pure.

Ils entrèrent dans la salle où, sur le devant de la cheminée, rôtissait un poulet, tandis qu'un pot-au-feu mijotait dans la cendre. Marie avait sorti une nappe éclatante de blancheur, comme aux grands jours de réception, quand un étranger de marque daignait s'asseoir à la table commune.

-Enfin toi!... toi!... est-ce possible? disait Délaide comme en extase...

-Mais oui...

-Pour longtemps?

-Trois jours pleins.

-Seulement?

-Hélas!... J'ai mes occupations... une responsabilité

-Mais... maintenant que tu as retrouvé le chemin de la maison, tu reviendras plus souvent, n'est-ce pas?

-Oui, aussi souvent que je le pourrai.

Le lendemain, sur les conseils de son père, accompagné de ce dernier, Jean Gauthier se rendit au Bois-Maheu. Marie étendait du linge sur les haies. A l'aspect de son ami d'enfance, elle chancela, puis, maîtrisant sa légitime émotion, elle vint à sa rencontre. Ils se serrèrent la main, un peu cérémonieusement, puis ils pénétrèrent dans la maison. Catherine faillit laisser choir la terrine qu'elle tenait à la main.

En hommage au Père Ludger Guy

Au cours de sa dernière réunion, le Conseil d'administration de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface a décidé d'organiser une fête en l'honneur du Père Ludger Guy, S. J.

Après 24 ans de travail, le Père Guy quitte le Collège cette année. L'Association des Anciens profitera de cette occasion pour lui rendre hommage.

L'Association se propose par conséquent d'inviter tous les Anciens du Collège et ses amis à un banquet et à une soirée le 24 octobre au Gymnase du Collège.

D'autres détails au sujet de la soirée vous seront transmis en septembre.

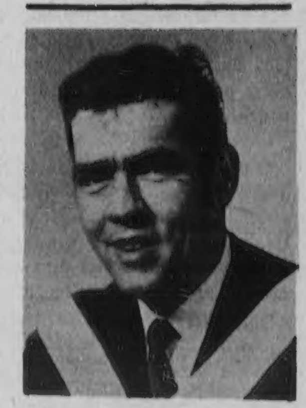
Le Conseil d'administration
Les Anciens du Collège
de St-Boniface



Mme Lucille Routhier-Druwé

Lors de la Collation des grades au mois de mai, Mme Lucille Routhier-Druwé, épouse de M. Louis Druwé, a reçu son diplôme de Maîtrise en Psychologie de l'Université d'Ottawa avec la mention "cum laude". Elle enseigne présentement un cours à la même Université et travaillera dès septembre en psychologie dans un milieu scolaire d'Ottawa.

Mme Routhier-Druwé est la fille de M. et Mme Xavier Routhier de Somerset, Manitoba.



M. Paul Joseph Weicker, qui reçut son baccalauréat ès arts avec concentration en économie lors de la récente collation des diplômes à l'Université Brock, de St. Catharines, Ont. est le fils unique de M. et Mme Albert-Théodore Weicker, et petit-fils de M. et Mme Constant Weicker, autrefois de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. M. Weicker est maintenant au service de la société de téléphone Bell Canada, à Toronto.

La pluie vient après le tonnerre comme les larmes après les gros mots (J.-K. Huysmans).

C'était un homme aigri par le succès ... (id.)

Ecrire, c'est une façon de parler sans être interrompu (id.).



La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

"Se contester soi-même avant de contester les autres

"Tous les chrétiens doivent travailler au renouveau de l'Eglise, chacun a le devoir d'apporter sa contribution selon ses propres charismes. Mais cette contribution ne sera valable qu'à deux conditions: que chacun agisse selon l'esprit évangélique et qu'il commence par lui-même l'oeuvre de réforme et de purification de l'Eglise en s'efforçant de se conformer à l'Evangile avant d'exiger que les autres le fassent." Les saints qui ont réformé l'Eglise dans l'histoire, note le Pape, n'ont pas commencé par critiquer amèrement leurs frères, ni par se révolter contre l'autorité, en accusant l'Eglise de lenteur à se mettre au diapason de l'Evangile, mais par devenir des saints. "Sainteté qui est faite comme celle du Christ, d'amour de Dieu, de prières, de don de soi au service du prochain, de luttes contre les passions, d'amour de la croix" avant de protester et de dénoncer les maux de l'Eglise.

Paul VI parlait ainsi aux chrétiens de Sardaigne, lors de son pèlerinage à Bonaria, le 24 avril. Voyage où le Pape a été reçu magnifiquement comme il le fut au Moyen Orient, en Colombie, en Ouganda. La presse n'en a parlé que pour grossir un incident mineur. Ce goût du sensationalisme pour dramatiser une manifestation de quelques anarchistes, qui n'a duré que quelques minutes, déforme le sens et la vraie portée de ce que fait ou dit le Pape. La grande presse n'a pas dit un mot des conseils donnés par Paul VI aux laïcs universitaires sur le témoignage d'un christianisme robuste dans sa foi sachant apporter une contestation positive, constructive, sans se laisser troubler par les pessimistes ou les révoltés. La presse n'a rien dit non plus de l'allocution du Pape aux habitants d'un quartier populaire de Cagliari: "Réclamez auprès de la société civile la place et la dignité qui vous reviennent, pour élever vos besoins au rang de droits: droit à un logement décent, au pain, au travail, à l'école, à l'assistance sanitaire... vous avez besoin aussi qu'on élève votre âme... d'amour du Christ en une force; amour chrétien qui à vous donne l'espérance, qui aux riches, aux puissants (les fera) améliorer votre sort". L'amour chrétien est plus efficace que la révolution. Au lieu de s'engager soi-même à sa propre contestation pour ensuite s'engager par des actes à rendre le monde meilleur.

Développement et Paix finance 90 projets du Tiers-Monde

MONTREAL -Le comité des projets de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix a décidé de financer plus de 90 projets présentés par des organismes ou des groupes de citoyens des pays défavorisés du Tiers-Monde. Près de $400,000. iront à des projets latino-américains, $210,000. à des projets africains et $200,000. à des projets provenant d'Asie.

Les sommes versées par l'organisme canadien entre $2,000., pour un petit projet d'assistance médicale au Brésil, et $35,300., pour des travaux de développement agricole dans le centre péruvien.

Des projets variés et nombreux

Les projets subventionnés varient énormément selon les continents et les pays: développement communautaire dans trois villages brésiliens; formation professionnelle pour des chiliennes; laboratoire médical en Zambie; mise-sur-pied de caisses populaires au Brésil; construction d'une résidence pour jeunes filles au Cameroun; distribution de semences et de fertilisants à des fermiers de l'Amazonie; salaires et équipement pour deux animateurs en Haute-Volta; construction d'un entrepot pour les récoltes de riz en Inde; projet sanitaire au Rwanda; etc.

A titre d'exemple, un projet financé par Développement et Paix fut présenté par l'Organisation Espoir de Mgr Dom Helder Camara et vise à donner à des citoyens de Recife (au Brésil) un métier qui leur permettra de devenir des travailleurs autonomes et de développer toutes leurs habilités créatrices. Ces hommes ne seront donc plus dépendants de l'assistance sociale et de la charité privée.

CHRONIQUE LINGUISTIQUE

ORIGINES DU VOCABULAIRE DE L'AVIATION

Il y a quatre ans paraissait aux éditions Larousse une thèse de Louis Guilbert: La Formation du vocabulaire de l'aviation. Nous nous inspirons de ce monumental ouvrage, d'ailleurs d'une lecture passionnante - ce qui n'est pas le cas de toutes les thèses -, pour retracer l'origine de quelques mots relatifs aux choses de l'air. Ces vocables sont nés dans le milieu si particulier des pionniers, des théoriciens et des visionnaires où brillent les noms de Pline, de La Landelle, de Ponton d'Amecourt, de Nadar... Milieu d'ailleurs cultivé et dont les créations linguistiques sont presque toujours heureuses.

Ce n'est pas Nadar, comme on le lit parfois, mais un génial anticipateur, aujourd'hui bien oublié, La Landelle (1812-1886), qui a forgé le mot d'aviation. Lieutenant de vaisseau, démissionnaire à vingt-huit ans pour se consacrer à la littérature, il avait obtenu un certain succès avec quelques romans maritimes. Bientôt, il allait être conquis, avec son ami Nadar et sous l'influence de Ponton d'Amecourt (pionnier auquel on doit le principe de l'hélicoptère), par une autre navigation, la navigation aérienne, non pas celle - déjà vieille, et qui n'avait pas progressé d'un pouce - de l'aérostat soumis à tous les caprices des vents, mais du plus lourd que l'air, qui n'en était encore qu'à sa phase expérimentale et sous la forme de théories ou de "modèles réduits".

Comment nommer cette navigation aérienne du plus lourd que l'air, celle que l'homme, depuis Icare, enviait aux oiseaux? Il appartint à La Landelle de forger un vocable, et qui fera fortune. En 1864, dans la revue l'Aéronaute, il propose aviation. Comme le remarque Louis Guilbert, peu de néologismes ont été aussi motivés et justifiés dès leur naissance. La Landelle, qui s'y connaissait d'ailleurs un peu en linguistique (on lui doit un intéressant Langage des marins), défend avec talent sa trouvaille: "Les mots sont les corps des idées. Il est absolument nécessaire pour s'entendre d'être en possession de mots qui les rendent clairement. Les néologismes inutiles sont seuls haissables; sont-ils d'une incontestable utilité, ils entrent avec faveur dans la langue, témoins les mots lithographie, locomotive, etc."

Objection que La Landelle attend: le mot aviation ne sera pas compris. Hé bien, ajoutons-lui, pendant le temps qu'il faudra, une "addition explicative", comme navigation aérienne sans ballons. Au bout de peu d'années, l'on n'aura plus besoin d'explication. Aviation aura fait son entrée dans le langage commun.

La Landelle en arrive à des considérations d'ordre morphologique. De quoi est fait le mot aviation? De deux mots latins: avis, oiseau, et actio, action. Il s'agit de voler à la façon des oiseaux.

Aviation a été reçu avec faveur par les adeptes du plus lourd que l'air. Dès 1864, la Société dite jusqu'alors "de navigation aérienne" prend pour titre "Société d'encouragement pour l'aviation" et le Grand Dictionnaire universel de Pierre Larousse l'enregistre, en 1866, avec cette définition: "Système de locomotion aérienne fondé sur l'emploi d'un véhicule plus lourd que l'air et imitant en cela le vol des oiseaux."

(Serge Deauville, dans la revue mensuelle "Vie et langage".)

CARNET UNIVERSITAIRE

LES ARTS ET SCIENCES DEVIENNENT DEUX FACULTÉS DISTINCTES.

L'Université de Manitoba vient d'annoncer qu'il y aura dorénavant une faculté des Arts et une faculté des Sciences distinctes l'une de l'autre.

Le doyen de la faculté des Arts sera M. Donald J. McCarthy, professeur de philosophie au Collège St-Paul. M. McCarthy, né à Jamestown, Dakota-Nord, obtint son baccalauréat ès Arts du Collège St-Paul de Washington, D.C., et sa maîtrise et son doctorat de l'Université de Toronto.

Le doyen de la faculté des Sciences sera M.R.D. Conner, qui possède aussi un doctorat en Sciences et qui était responsable des Sciences dans l'ancienne faculté.

Cette nouvelle organisation suit de près l'élévation au rang de faculté des écoles de Pharmacie, de Commerce et d'Economie.

LA PEINTURE AUX EPOXYDES

Relativement nouveaux sur le marché, les revêtements époxydés assurent un fini résistant aux endroits d'usage fréquent - surtout ceux qui sont menacés par l'abrasion. Ils sont disponibles en une variété de genres clairs et pigmentés. Les époxydes présentent une excellente résistance aux produits chimiques d'usage ménager, détergents, aliments, boissons, huile, graisse et même les produits chimiques employés dans le jardinage tels les engrais.

Les revêtements se divisent ordinairement en deux catégories: époxyesters (genre modifié à l'huile) et les époxydes à deux composants. Comme tous les autres émaux, ceux-ci peuvent être appliqués au pistolet, au rouleau ou à la brosse, sur les planchers, murs et autres surfaces.

Les genres époxyesters sont disponibles en vernis clairs, apprêts, sous-couches, émaux brillants et revêtements mats pour usage spécial. Ils présentent une excellente résistance aux produits chimiques doux et assurent un fini durable convenant particulièrement aux planchers et aux marches d'escaliers.

Les époxydes à deux composants sont disponibles en émaux clairs, colorés, en sous-couches et en apprêts anti-corrosifs. Ils sont vendus sous forme de trousse à deux composants contenant deux chopines, deux pintes, etc... Faites le mélange vous-même; ensuite, attendez une demi-heure avant de peindre.

Les époxydes à deux composants procurent un fini extra-résistant, surtout contre l'écaillement. Ils résistent à l'usure des produits chimiques - même l'essence, l'huile et l'alcool - et supportent même la vapeur d'eau et l'eau chaude. Ces revêtements peuvent être utilisés sur des planchers et des murs en béton armé, et d'autres surfaces en maçonnerie; les planchers et murs du garage; les outils, meubles à tiroirs et équipement en métal; les planchers et les murs des buanderies. Le vieux carrelage de céramique des salles de bain peut être restauré d'une façon pittoresque. Même les parois extérieures des lessiveuses et des réfrigérateurs peuvent se parer d'un style dans le vent grâce à ces nouveaux revêtements.

Les époxydes à deux composants ont une caractéristique: la peinture commence à s'épaisir et peut éventuellement devenir inutilisable approximativement huit heures après le mélange. Si nécessaire, il vous est possible de prolonger la vie de votre pot de peinture en le plaçant dans un endroit frais de votre soussol ou loin d'une source de chaleur. Le froid ralentit le processus chimique. L'idéal serait, évidemment, de mélanger la quantité exacte de peinture pour l'usage requis.

Voici quelques suggestions lorsque vous peinturez aux époxydes:

Les époxydes peuvent fariner à la lumière du soleil. Par conséquent, soyez prudent lorsque vous les employez à l'extérieur.

Assurez-vous qu'il n'y a pas de trace de vieille peinture sur vos outils avant d'employer les revêtements époxydés. Si vos outils ont besoin d'être nettoyés, employez le solvant recommandé par le fabricant pour diluer le revêtement époxydé.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

La Société Franco-Manitobaine souhaite un joyeux anniversaire à:

M. Raymond Sutherland, 518 1/2, rue de la Morénie, St-Boniface, du 23 juillet.

M. Gabriel J. Forest, 386, Place Gaboury, St-Boniface, du 24 juillet.

M. Robert Martinelli, 373, Westmount Drive, du 24 juillet.

Rév. Père Marc Pelletier, 200, avenue de la Cathédrale, du 24 juillet.

M. Georges-N. Petit, 483, rue de la Morénie, du 24 juillet.

M. René Dion, 193, rue Bertrand, St-Boniface, du 25 juillet.

M. Ernest Denis Marion, 439, Chemin Speers, du 25 juillet.

M. Louis Dupasquier, 392, Woodward, Fort Rouge, du 26 juillet.

Sr Laurette Chabbert, 601, rue Aulneau, St-Boniface, du 27 juillet.

M. J.G.A. Mouflier, 397, Place Gaboury, du 27 juillet.

M. René J.L. Desautels, C.P. 54, Lorette, Man. du 29 juillet.

Mlle Eliette Labossière, 470, rue Kavanagh, du 29 juillet.

M. Yves Lord, La Broquerie, Manitoba, du 29 juillet.

Au secours des malentendants

Dans le groupe de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans au Canada, une sur cinq souffre de surdité des deux oreilles; d'autre part, indépendamment de l'âge, un Canadien sur quarante souffre dans une mesure quelconque d'une déficience de l'ouïe. Si vous êtes de ce nombre, il est probable que vous chercherez à porter un appareil auditif.

Dans de nombreux cas les appareils auditifs peuvent vous permettre de mieux jouir de la vie. Toutefois, si vous envisagez d'en acheter un, il vous faut connaître certains faits.

– Demandez à un médecin son avis quant à la gravité de votre surdité et à l'utilité d'un appareil auditif dans votre cas particulier.

– Méfiez-vous des annonces publicitaires où il est question "d'audition instantanée", "d'inventions nouvelles" et de "miracles".

– Demandez des renseignements relatifs à la qualité de l'appareil auditif, mais non à sa valeur esthétique comme "minuscule", "invisible" ou "dissimulé". Les brochures et le matériel publicitaire des fabricants donnent habituellement de plus amples renseignements que les annonces. Demandez-les.

– Souvent, les "concours" pour des appareils auditifs constituent tout simplement un moyen d'obtenir les noms de clients éventuels. Il se peut que vous rendiez un mauvais service à un ami en donnant son nom.

– Bien des provinces exigent que les vendeurs de porte-à-porte détiennent un permis et soient couverts par une garantie. Après la signature d'un contrat avec ces vendeurs, on dispose dans la plupart des provinces de quelques jours pour le ré-examiner et l'annuler. Soyez au courant des lois provinciales et assurez-vous toujours que le vendeur détient un permis.

– Au moment de l'achat, faites-vous donner par écrit les conditions de tout accord portant sur les remboursements.

– Nombre de marchands offrent des périodes d'essai. Soyez bien au courant des conditions dans lesquelles l'essai est offert. Si vous le pouvez, consultez un marchand qui offre un essai avant l'achat.

– N'achetez que chez des marchands qui offrent des facilités de service et d'entretien appropriées et assurez-vous que vous comprenez les modalités d'application de ces facilités.

– Soyez certain que l'appareil auditif est neuf s'il est offert à ce titre.

– Demandez au vendeur de vous préciser sa formation technique. Il n'existe aucune norme de formation obligatoire, mais certaines compagnies donnent à leurs vendeurs une meilleure formation que d'autres.

– N'hésitez pas à demander à un ami ou parent dont l'ouïe est bonne de vous aider à faire l'achant. Agir de la sorte peut éviter des malentendus.

Ces prescriptions vous donneront une notion du nombre de problèmes qui pourraient surgir relativement à l'achat d'un appareil auditif. Malheureusement, il se produit effectivement des problèmes. Trop souvent ce sont des personnes âgées, ou celles qui habitent d'assez petites localités, ou celles ayant de faibles revenus qui se trouvent dans des situations vraiment difficiles. Par le canal du service "Le Consommateur, Case postale 99, Ottawa", bien des gens ont signalé leurs longues et vaines tentatives à tirer satisfaction d'appareils auditifs qui ont coûté des sommes allant de $85 à $725.

Le ministère de la Consommation et des Corporations vient de terminer une enquête portant sur tous les aspects de la situation. Toutes les personnes intéressées ont offert des renseignements, des conseils et des idées. On a reçu des rapports provenant d'organismes et de particuliers qui étaient tenus pour avoir des connaissances spéciales en ce qui concerne l'industrie, les problèmes se rapportant au traitement de la surdité et les difficultés qu'éprouvent les consommateurs à l'égard des appareils auditifs.

Le problème ne peut etre résolu à un seul palier de gouvernement. Sa solution exige la collaboration du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, ainsi que de l'industrie des appareils auditifs elle-même.

L'honorable Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations, a fait publier le rapport relatif à l'enquête sur les appareils auditifs. Des propositions précises y sont formulées à l'endroit des quatre organismes qui ont l'autorité ou les possibilités de fournir une aide et une protection efficace aux malentendants.

Les zoonoses

Suite de la page 8

L'homme contracte la salmonellose par l'ingestion de produits alimentaires contaminés, notamment les oeufs, les produits à base d'oeufs, la viande et les produits dérivés de la viande; la salmonellose est également transmise par des êtres humains porteurs de la maladie. La prophylaxie de cette affection, dont l'issue peut être fatale chez les jeunes enfants et les personnes âgées, consiste à respecter les règles d'hygiène et à utiliser la réfrigération et la pasteurisation des produits alimentaires.

La leptospirose ou maladie de Weil ainsi que les autres affections connexes sont répandues dans les régions où les animaux vivent en terrains humides, notamment dans les rizières et les plantations de canne à sucre. La fièvre Q ou fièvre du Queensland est souvent transmise à l'homme par les animaux domestiques et, dans certains pays, présente un danger certain pour les travailleurs dans l'industrie laitière et les abattoirs. La guérison est d'habitude spontanée, mais on emploie des antibiotiques en cas d'affection grave.

Les larves des ascarides (larvae migrans) des chiens et des chats se logent parfois dans les organes des enfants, y compris le cerveau et les yeux. Chez les très jeunes enfants, l'issue peut être fatale tandis que, chez les adolescents atteints aux yeux, elles provoquent une espèce de tumeur. Les oeufs, disséminés par les déjections des chats et des chiens, peuvent adhérer aux jouets, meubles de jardins et autres objets déposés sur les pelouses. La prophylaxie consiste à administrer des vermifuges aux chiots et aux chatons et à surveiller leur hygiène générale.

La dernière des 12 zoonoses, la tuberculose, est transmise par les bovins. La tuberculose humaine et la tuberculose bovine, étroitement apparentées, sont causées par des formes différentes du même bacille. La tuberculose bovine a disparu dans de nombreux pays grâce à la pasteurisation du lait et à l'abattage de tous les animaux atteints. Elle est encore fréquente dans les pays sous-développés, particulièrement lorsque les animaux sont gardés dans des étables ou autres enclos.

Au Canada, grâce à l'action des vétérinaires et des inspecteurs de la Direction de l'hygiène vétérinaire, plusieurs de ces maladies ont été enrayées et, dans certains cas, elles ont même disparu.

Chronique sportive

Les Blue Bombers s'améliorent

par Jacques LEMOYNE

Il semble qu'avec chaque début de saison l'optimisme soit de mise quand on parle des Blue Bombers de Winnipeg. Cette année cet optimisme semble plus justifié que jamais car les Bombers, dans leurs joutes hors concours, ont donné l'impression très nette de vouloir suivre les meneurs de très près, et de conduire eux-mêmes en certaines occasions. L'instructeur Jim Spavital doit être heureux d'avoir trouvé une défensive secondaire toute canadienne dont Paul Brûlé semble vouloir devenir un des bons atouts. Avec cette ligne secondaire, qui sera capable d'intercepter des passes, la ligne défensive, qui n'a jamais été le point faible des Bombers, pourra faire encore un travail plus efficace. Si l'adversaire sait qu'il ne peut prendre de chances avec ses passes il devra alors attaquer le mur défensif, et c'est ici que les Bombers peuvent vraiment entrer dans la course aux honneurs. Ils sont solides partout sur le premier front. Avec une défensive secondaire toute canadienne ceci permet aussi de conserver quelques joueurs importés de plus et donne à l'instructeur une meilleure chance de faire un choix judicieux.

Mentionnons aussi qu'on aura été surpris de voir le joueur de centre Paul Desjardins relégué au deuxième rang. Desjardins s'est mérité un poste sur le club des Etoiles l'an dernier et il a donné un rendement supérieur chaque fois que les Bombers ont fait appel à ses services. Ceci ne veut pas dire que Paul Robson ne soit pas un joueur de calibre mais quand deux joueurs se valent, ne vaut-il pas mieux jouer la carte canadienne? Mais il ne faut pas sauter immédiatement aux conclusions et croire que Spavital va commettre une erreur de jugement dans ce cas-ci. Qui sait si, n'ayant pas deux bons joueurs de centre, il ne sera pas en mesure d'en offrir un à d'autres équipes moins chanceuses? C'est ainsi que se concluent les meilleurs marchés. Mais, quoiqu'il arrive, les Bombers paraissent en meilleure posture pour défier les meneurs qu'ils ne l'ont été depuis le temps où ils étaient les meneurs.

Encore les Riders!

Il semble de plus en plus évident que les Rough Riders de la Saskatchewan vont remplacer ceux d'Ottawa cette saison et qu'ils vont être, avec les Argos de Toronto, le club à battre, non seulement dans l'Ouest mais à travers tout le pays. L'instructeur Eagle Keyes a raté la coupe Grey la saison dernière mais il se reprendra probablement cette année à Toronto et fort probablement contre les Blue Bombers. On voit d'ici que son travail ne sera pas facile mais plusieurs experts pensent qu'il y parviendra quand même. Dans l'Ouest on ne voit aucune équipe capable de lui tenir tête mais il se pourrait que les Bombers causent des surprises et se classent au deuxième rang, derrière les Riders mais avant les Eskimos et les Stampeders. Ce sera une surprise mais ne faut-il pas s'attendre à tout dans le monde du football? Les Stampeders et les Eskimos demeurent encore des équipes dont les réservistes sont faibles. Une ou deux blessures, et ces choses-là arrivent, et bien des projets tombent à l'eau. Pour ce qui est des Riders ils paraissent puissants partout et il faut les favoriser.

Dans l'Est du pays on ne peut voir comment on parviendra à arrêter les Argos. La perte des Russ Jackson a affaibli les Eough Riders d'Ottawa, détenteur de la coupe Grey, pas tellement du point de vue de jeu que du point de vue psychologique. Mais les Riders, s'ils secouent cette espèce de choc dans lequel la décision de Jackson les a plongés, pourraient continuer à dominer leur ligue. Il sera intéressant de voir ce que le fait de n'avoir pas de joutes locales retransmises sur le cable pourra leur apporter de plus du point de vue spectateurs? On sait que les Riders ont mené une lutte farouche contre "les pirates de l'air" qui les privaient ainsi d'un public plus nombreux. Il y a aussi des Alouettes de Montréal qui se refont une nouvelle équipe et les Tigres de Hamilton qui n'ont jamais été faciles à vaincre mais qui commenceraient à souffrir de vieillissement. Tout compte fait, ce sera probablement encore l'année des Rough Riders, mais de la Saskatchewan cette fois.

Les Jeux!

Tandis que la famille royale réhaussait de sa présence les fêtes marquant le Centenaire du Manitoba, nos athlètes se rendaient en Ecosse dans l'espoir d'acquérir plus d'expérience en compétition internationale en prévision des Jeux Olympiques. Nous reviendrons fort probablement avec plusieurs médailles et avec la conviction que nous pourrons faire mieux à Munich en 1972. Il est certain que nos athlètes s'améliorent dans des disciplines où nous ne faisions pas grand choses depuis la guerre et il sera intéressant de comparer les résultats de cette année à ceux des Jeux de 1967, à Winnipeg, alors que la compétition internationale était encore plus forte. Soulignons, une fois de plus, que ce sont encore les filles qui semblent constituer nos meilleures représentantes sur la scène internationale, été comme hiver.

Pour revenir à la visite de la famille royale mentionnons le derby du Manitoba gagné par Fanfreluche de l'industriel québécois Jean-Louis Lévesque. Ce dernier, qui est millionnaire, a déjà été propriétaire de la piste Blue Bonnets à Montréal, et a contribué largement à l'essor du trot et amble dans sa province. Il s'est toujours intéressé aux courses sur le plat et il a tenté à quelques reprises à gagner le Queen's Plate. S'il n'y est pas parvenu, ses chevaux terminant au deuxième rang à deux reprises, ses efforts ont été couronnés de succès lors du grand derby du Manitoba et on peut dire que notre compatriote devait être doublement heureux et d'avoir gagné et d'avoir aussi permis au fait français de se manifester dans un domaine où il n'a pas souvent la chance d'être apprécié et considéré à sa juste valeur. Au hockey, il y a les Canadiens mais ailleurs nous ne sommes pas trop présents, sauf au Québec et encore dans des domamaines bien spécialisés, comme les courses avec Hervé Filion, le baseball avec Claude Raymond et la boxe. Il ne s'agit pas de faire du nationalisme avec tout mais simplement de se réjouir de constater qu'à chances égales nous ne sommes pas les inférieurs que bien des gens aimeraient nous faire croire.

Aux amateurs de baseball professionnel

Soirée rurale avec les Whips

Samedi prochain, 25 juillet, à 7h30 du soir, les Whips de Winnipeg feront de leur rencontre avec les Tides de Tidewater une "soirée rurale" à la quelle ils invitent plus particulièrement les amateurs de baseball professionnel des régions rurales.

Acette occasion, les Whips accorderont une réduction spéciale de $1.00 (sur les places réservées, "grandstand") ou de 50 cent (pour les estrades non réservées, "bleachers") à chaque adulte qui présentera au guichet la première page de notre édition du 22 juillet 1970 de La Liberté et le Patriote. Cette offre s'adresse seulement aux adultes.

Le prix régulier de ces billets est de $2.50 et de $1.50.

Ballon voyageur!!!!

Le Comité Centenaire de La Broquerie a trouvé très intéressant le programme "Up, up and Away" de la Corporation du Centenaire du Manitoba et a bien voulu y participer.

En effet, c'est vers 2heures, le mercredi 1er juillet, que les paroissiens de La Broquerie, grands et petits, se réunissaient en grand nombre sur le terrain de pique-nique pour inscrire leur nom sur le fameux Ballon Voyageur. M. L.A. Barkman, M.A.L. de La Vérendrye, était présent pour l'occasion.

Vers les 4 heures de l'après-midi, M. Oscar Gagnon, président du Comité Centenaire, lança officiellement le Ballon Voyageur de La Broquerie, qui s'éleva très rapidement vers le nord-est.

Tous regardèrent le ballon s'éloigner jusqu'à ce qu'on aperçut un petit point blanc dans le lointain pour ensuite disparaître à leurs yeux. Où va-t-il se poser?.. Qui le trouvera et quand?... Ce sont autant de questions que les gens de La Broquerie se posent.

Espérons que le message qu'apporte ce Ballon Voyageur se réalise pleinement dans le monde d'aujourd'hui; "PAIX AUX HOMMES DE BONNE VOLONTE".

On demandait un jour à Tristan Bernard quel était le mot de la langue française qu'il préférait.

- Herpès ! répondit-il sans hésiter.
- Herpès ? Et pourquoi?
- Parce qu'un jour je me croyais atteint d'une grave maladie et qu'après m'avoir examiné le médecin s'écria: "Un herpès!"

Service de sécurité aquatique

Le service de sécurité aquatique de la Société canadienne de la Croix-Rouge annonce qu'une de ses équipes spécialisées parcourra la province pour donner des démonstrations pratiques de sécurité aquatique. Ce genre de démonstrations est nouveau au Manitoba et a été rendu possible grâce à une subvention du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

L'équipe visite présentement les endroits suivants: St-Boniface (district de la cathédrale), jusqu'au 12 août; St-François-Xavier, jusqu'au 31 juillet; St-Adolphe et St-Claude, du 27 juillet au 8 août; St-Malo et St-Pierre, du 3 au 15 août.



Andy Desjarlais, le roi des "violonneux"

PALMARÈS de CKSB
Mois de Juillet

1	Miss Pepsi	Robert Charlebois et Mouffe
2	Viens faire un tour	Renée Claude
3	Camarade	Jean Ferrat
4	Galaxie	Les Bel-Air
5	C'est toute une musique	Monique Leyrac
6	Les Belles Dames	Adamo
7	Soleil	Françoise Hardy
8	Réclamation	Johnny Hallyday
9	Sur un dinosaure	Jacques Michel
10	Moog Indigo	Jean-Jacques Perrey
11	Mon coeur ne chante pas	Vicky
12	Un loup au coeur tendre	Gilles Dreu
13	Et la nuit dans tes bras	Hugues Aufray
14	Petite Fée	Priscilla
15	Attention	Colin Verdier
16	Ma belle amie	Georges Marchand
17	Monsieur le soleil	Les Frangines
18	Cecilia	Joe Dassin
19	Terre, Terre	Les Lunours
20	Laisse	Herbert Léonard

Révélation du mois : Les Bel-Air

Tous les Garçons, les Filles - Radio Contact
Animateur : Christian Leroy

Notre service d'abonnements

La liste des responsables régionaux de notre service d'abonnements s'alonge d'une semaine à l'autre.

Au Manitoba



Nous sommes heureux d'annoncer que Mme Dolorès Lepage a accepté de s'occuper de la région de Ste-Anne-des-Chênes. Nos lecteurs de Ste-Anne voudront bien communiquer avec Mme Lepage pour tout ce qui concerne leur abonnement et la livraison de leur journal. Voici son adresse:

MME DOLORES LEPAGE,
B. P. 28,
Sainte-Anne, Manitoba
tél. 422-5563

En Saskatchewan

En Saskatchewan, ce sont des jeunes qui se font recruteurs d'abonnements. C'est encourageant pour l'ACFC et pour nous.

Voici nos deux nouvelles responsables:



MLLE MONIQUE BEZAIRE, Saint-Louis, Sask.



MLLE LISE PINSONNEAULT, Gravelbourg, Sask.

AUBIGNY

Les gens d'Aubigny ont joui du régal culturel offert à St-Pierre

Lors des manifestations du Centenaire célébrées à St-Pierre, les invités furent comblés d'activités culturelles très épatantes.

L'accueil très grandiose témoigné à son Altesse Royale commença ces célébrités. Les chants exécutés par les Intrépides, le "100 Nons", les petits chanteurs de Montréal enchantèrent spécialement l'auditoire. L'exécution des pièces musicales fut rendue avec perfection. Les voix des très jeunes artistes émerveillaient par la pureté des sons émis. La charmante vedette, Angèle Arsenault, qui divertissait les gens au "P'tit Canot' avait un style entraînant qui cadrait bien avec l'enthousiasme de la foule. Que dire des Mutins de Longueuil qui arboraient les splendides costumes nationaux représentatifs des pays évoqués par les diverses danses exécutées.

Les Majorettes livrèrent magnifiquement leurs numéros au son de la fanfare. C'est au son de l'orchestre dynamique d'Andy Desjarlais que les danseurs purent s'en donner à coeur joie.

A ceux à qui revient le mérite d'avoir fait jouir les gens de si ravissants spectacles, toutes les personnes d'Aubigny expriment leur très vive appréciation et gratitude. Le goût des gens sera par le fait même plus cultivé et ils seront moins disposés à accepter le médiocre. A remarquer que la plupart des groupes venaient de la Belle Province. Les Canadiens français de l'ouest deviendront conscients de la vitalité du Québec, source de notre vie spirituelle et culturelle et seront plus encouragés à se débattre ensemble comme minorité.

St-Pierre

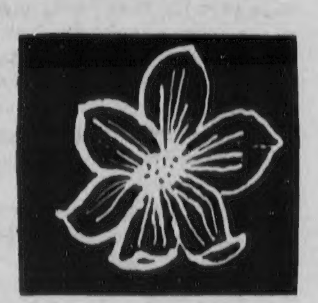
DEMONSTRATION D'ARRANGEMENTS FLORAUX

La Société d'horticulture de St - Pierre invite toute personne intéressée à venir assister à une démonstration d'arrangements floraux. Cette réunion prendra place au Centre Récréatif de St-Pierre, le mercredi 29 juillet, à 1 h30 de l'après-midi, et la démonstration sera donnée par Mlle Onalee Rudd, spécialiste en décoration intérieure.

EXPOSITION D'AGRICULTURE

Cette année, l'exposition d'agriculture aura lieu les 7 et 8 août sur le terrain du Parc. La Société d'horticulture du distric agricole de St-Pierre tiendra à son tour son exposition annuelle les 11 et 12 août. Les entrées devront parvenir dans la journée du 11 et seront jugées le lendemain matin. Le public est invité à venir admirer les objets exposés. Le tout se déroulera au Centre Récréatif de St-Pierre.

Pour plus amples renseignements, communiquez avec Mme Annette Hébert, de St-Pierre.



DEBDEN

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Le vendredi 10 juillet eut lieu une fête en l'honneur du cinquantième anniversaire de mariage de deux pionniers de la paroisse, M. et Mme Emile Houde.

Cette fête, organisée par les enfants des jubilaires débuta par une messe d'action de grâces célébrée à cinq heures de l'après-midi par M. l'abbé Ernest Labbé, curé. Les servants étaient deux petits-fils, Maurice Fortier et Richard Robin.

Les RR. PP. Alberti, O.M.I., de la mission de White Fish, et Rodrigue, O.M.I., de la mission St-Michel de Duck Lake, et Gérard Fortier, O.M.I., de Green Lake, étaient présents au sanctuaire.

Un banquet fut servi en la salle du Centenaire, et une soirée récréative termina la journée.

M. Houde eut la joie d'avoir la présence de sa soeur, Mme Willie Couture, de Prince-Albert, et de ses frères (accompagnés de leurs femmes) M. Joseph Houde, de Victoriaville, Qué., M. Ferdina Houde, de Timmins, Ontario, et MM. Osias et Josephat Houde, de Sanford, E.-U.